

---

# Québec



Ministère  
des Transports

DIRECTION DE LA CÔTE-NORD

---

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET DE RACCORDEMENTS ROUTIERS  
RIVIÈRE SAGUENAY

ROUTE 138

BAIE-SAINTE-CATHERINE / TADOUSSAC  
ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

---



---

Jean-Yves Pintal, M.Sc.  
Archéologue consultant

Mars 2002

---

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET DE RACCORDEMENTS ROUTIERS**

**RIVIÈRE SAGUENAY**

**ROUTE 138**

**BAIE-SAINTE-CATHERINE / TADOUSSAC**

**DIRECTION DE LA CÔTE-NORD**

**DIRECTION GÉNÉRALE DE QUÉBEC ET DE L'EST**

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

**ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE**

---

Étude présentée à :

Monsieur Denis Roy, archéologue

Service du Soutien technique

Direction du Plan, des Programmes, des Ressources et du Soutien technique

Direction générale de Québec et de l'Est

Ministère des Transports

Gouvernement du Québec

---

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal

Alison McGain

Archéologues consultants

218, rue des Franciscains

Québec (Québec) G1R 1J1

Tél. : 418 649 9802

Télec. : 418 649 9638

[jypintal@quebectel.com](mailto:jypintal@quebectel.com)

---

**Québec, mars 2002**

## RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par le ministère des Transports du Québec afin d'évaluer les impacts éventuels pouvant découler de l'aménagement d'un lien routier entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac. Cette étude s'intéresse à l'occupation amérindienne, européenne et euroquébécoise et se préoccupe de la possibilité de découvrir des vestiges archéologiques terrestre et subaquatique.

La zone d'étude archéologique est comprise à l'intérieur d'une aire arbitrairement déterminée par un rayon de 10 km ayant pour centre l'embouchure du Saguenay, entre les municipalités de Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac. La zone se limite également à la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

L'étude de potentiel a pris en considération diverses données, rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, subaquatiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique pour les périodes préhistoriques et historiques. Ces zones couvrent la majeure partie de la zone à l'étude et cela témoigne de son importance patrimoniale. Il est recommandé que le ministère des Transports effectue les travaux nécessaires à la protection de ce patrimoine avant tout travaux préparatoires ou de réalisation. Ces travaux pourraient correspondre, entre autres, à des sondages géotechniques préliminaires, aux travaux de déblais et de remblais, à l'aménagement de voies d'accès aux diverses parties du chantier, aux installations relatives au camp de travail ainsi qu'aux travaux reliés à l'aménagement des tracés routiers et du pont.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	xi
FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS.....	xii
REMERCIEMENTS.....	xiii

### INTRODUCTION.....1

### 1.0 LA DÉMARCHE ARCHÉOLOGIQUE.....4

1.1 L'étude de potentiel archéologique.....	4
1.2 L'inventaire.....	5
1.3 La fouille.....	5
1.4 L'analyse.....	6
1.5 La mise en valeur.....	6

### 2.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES.....7

2.1 L'occupation amérindienne.....	7
2.1.1 L'acquisition des connaissances.....	7
2.1.2 L'analyse des données.....	7
2.1.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne.....	8
2.2 L'occupation euroquébécoise.....	11
2.2.1 L'acquisition des connaissances.....	12
2.2.2 L'analyse des données.....	12
2.2.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et québécoise.....	13
2.3 Le potentiel archéologique subaquatique.....	13

### 3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE.....14

3.1 Le paysage actuel.....	14
3.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales.....	25

### 4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE EN HAUTE-CÔTE-NORD ET LA DESCRIPTION DES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUES.....38

4.1 La chronologie de l'occupation amérindienne en Haute-Côte-Nord.....	38
4.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 8000 ans AA).....	38
Le Paléoindien ancien (12 500 à 9500 ans AA).....	39
Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA).....	40
4.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA).....	40
L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA).....	42
L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA).....	43

	L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA).....	44
4.1.3	La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD).....	44
	Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA).....	45
	Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA).....	46
	Le Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 1534 AD).....	47
4.1.4	La période historique.....	47
	L'historique ancien (1500 à 1580 AD).....	47
	L'occupation montagnaise (1580-1800).....	49
	La marginalisation de la bande de Tadoussac.....	54
4.2	Les zones de potentiel archéologique d'occupation amérindienne.....	57
4.2.1	Les travaux archéologiques effectués antérieurement et les sites archéologiques connus à proximité.....	57
4.2.2	Les sites archéologiques connus et les caractéristiques des zones d'accueil régionales.....	58
<b>5.0</b>	<b>LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION EUROPÉENNE ET EUROQUÉBÉCOISE EN HAUTE-CÔTE-NORD ET LA DESCRIPTION DES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUES.....</b>	<b>71</b>
5.1	L'étude du potentiel archéologique historique de Tadoussac.....	71
5.1.1	Les données historiques.....	71
	Tadoussac, poste de traite : Période 1600 à 1760.....	73
	Tadoussac, poste de traite : Période 1760 à 1859.....	78
	Le développement de Tadoussac en dehors des limites du poste de traite.....	81
5.1.2	Les zones à potentiel archéologique.....	88
	A. Le cœur du village (sites DaEk-10 et DaEk-29).....	88
	B. Les jardins des Jésuites (site DaEk-o).....	102
	C. Le site du Bastion (DaEk-27).....	103
	D. L'anse à l'Eau.....	105
	E. La rivière et la baie du Moulin à Baude.....	112
	F. Le hameau du moulin à Baude (site DaEk-31).....	117
	G. Le rang du Moulin à Baude.....	118
	H. Le rocher du Saguenay est.....	119
	I. Les fours à chaux de la Grande Anse (site DaEj-2).....	120
5.2	L'étude du potentiel archéologique historique de Baie-Sainte-Catherine.....	123
5.2.1	Les données historiques.....	123
5.2.2	Les zones à potentiel archéologique de Baie-Sainte-Catherine ;.....	133
	A. La pointe aux Alouettes à la rivière aux Canards.....	133
	B. La première scierie Price.....	141
	C. Chs. Pentland Co.....	142
	D. La deuxième scierie Price.....	144
<b>6.0</b>	<b>LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE SUBAQUATIQUE.....</b>	<b>148</b>
6.1	Le site A : Naufrage d'un navire de Roberval en 1549 (44M-4C).....	149
6.2	Le site B : Naufrage de la goélette Rivière-Verte (44M-4B).....	149

6.3	Le site C : Naufrage du vapeur Carolina en 1903 (44M-4A).....	149
6.4	Le site D : Quai de l'anse-à-l'Eau.....	150
6.5	Le site E : L'Anse à l'eau .....	150
6.6	Le site F : Quai de Baie-Sainte-Catherine (44M-1A) .....	151
6.7	Le site G : Site de pêche dans le secteur de la pointe aux Alouettes .....	151
6.8	Le site H : Site de pêche dans le secteur du moulin à Beaudé.....	152
6.9	Le site I : Terrasse submergée .....	152
6.10	Le site J : DaEk-G .....	153

<b>LES CONCLUSIONS ET LES RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>154</b>
---	------------

<b>OUVRAGES CITÉS .....</b>	<b>157</b>
-----------------------------	------------

<b>ANNEXE 1 .....</b>	<b>167</b>
-----------------------	------------

Sites archéologiques connus dans l'unité de paysage régional Tadoussac

### **CARTES (en pochette, volume 2)**

Carte 1	Carte de dépôts de surface, Tadoussac 22 C/4
Carte 2	Le potentiel archéologique d'occupation amérindienne
Carte 3	Le potentiel archéologique d'occupation européenne et euroquébécoise
Carte 4	Le potentiel archéologique subaquatique

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Système hiérarchique de classification du territoire mis au point par le ministère des Ressources naturelles du Québec (Robitaille et Saucier 1998 : 3).....	9
Tableau 2	Caractéristiques de l'unité de paysage régional Tadoussac (57).....	22
Tableau 3	Caractéristiques des districts écologiques.....	24
Tableau 4	Cycle annuel d'un groupe de Tadoussac en 1633-34 (Castonguay in Picard 1983) .....	51
Tableau 5	Cycle annuel des Indiens de Tadoussac (Castonguay in Picard 1983).....	54
Tableau 6	Liste des interventions archéologiques dans l'unité de paysage régional Tadoussac (modifié de Archambault 1995).....	57
Tableau 7	Travaux archéologiques et sites connus dans les districts écologiques.....	60
Tableau 8	Variabilité des paramètres d'occupation dans les districts écologiques concernés par la zone à l'étude.....	65
Tableau 9	Caractéristiques des sites archéologiques localisés dans les districts écologiques concernés par la zone à l'étude .....	66
Tableau 10	Caractéristiques des sites archéologiques localisés dans les districts écologiques non concernés par la zone à l'étude .....	67
Tableau 11	Caractéristiques des zones de potentiel d'occupation amérindienne.....	70

## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du projet à l'étude (Étude d'opportunité, traversée de la rivière Saguenay entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac, ministère des Transports du Québec).....	2
Figure 2	Localisation de la zone à l'étude (Le relief du Québec, MRN, 2001).....	3
Figure 3	Position de l'unité de paysage régional et du district écologique dans le système hiérarchique de classification du territoire du ministère des Ressources naturelles du Québec (Robitaille et Saucier, 1998 : 4).....	10
Figure 4	Localisation de la zone à l'étude en fonction du projet à l'étude (fond de carte : carte 22 C/4, ÉMRC).....	15
Figure 5	Carte des pentes du secteur à l'étude (Consortium Naturam-Génivar, 1999, carte 1-9) .....	17
Figure 6	Les domaines bioclimatiques du Québec méridional (Robitaille et Saucier, 1998, carte 5) .....	18
Figure 7	Mosaïque végétale et éléments d'intérêt biologiques côtiers (Consortium Naturam-Génivar, 1999, carte 1-11) .....	19
Figure 8	Localisation de l'unité de paysage régional Tadoussac (57) dans la portion centrale du Québec méridional (Robitaille et Saucier, 1998 : carte) ...	21
Figure 9	Localisation des districts écologiques dans l'unité de paysage régional Tadoussac (MER-SIF, cartes 22C, 22D, 21M, 21N) .....	23
Figure 10	Le retrait glaciaire, 12 000 ans AA (Fulton et Andrews, 1987).....	26
Figure 11	Le retrait glaciaire, 10 000 ans AA (Fulton et Andrews 1987).....	28
Figure 12	Courbe d'émersion des terres de la Haute-Côte-Nord (Archambault 1995) ....	29
Figure 13	Le couvert végétal, 9500 ans AA (Richard 1985 : 50).....	30
Figure 14	Le recouvrement marin dans la région de Tadoussac 9500 ans AA, environ 80 m NMM (fond de carte, 22C/4, ÉMRC).....	31
Figure 15	Le recouvrement marin dans la région de Tadoussac 9000 ans AA, environ 60 m NMM (fond de carte, 22C/4, ÉMRC).....	33
Figure 16	Le recouvrement marin dans la région de Tadoussac 8500 ans AA, environ 45 m NMM (fond de carte, 22C/4, ÉMRC).....	34



Figure 17	Le recouvrement marin dans la région de Tadoussac 8000 ans AA, environ 30 m NMM (fond de carte, 22C/4, ÉMRC).....	35
Figure 18	Le couvert végétal, 7900 ans AA (Richard 1985 : 51).....	36
Figure 19	Le cadre chronologique de la Haute-Côte-Nord .....	41
Figure 20	Zones d'influence vers 700 ans AA (Chevrier 1996 : 109).....	48
Figure 21	Populations autochtones de la Côte-Nord vers 1500 (Chevrier 1996 : 123) ....	50
Figure 22	Carte de Champlain, 1613 (Pierre et Bélanger 2000: 14).....	52
Figure 23	Territoires de chasse familiaux des Montagnais du Saguenay (Speck 1927 : 388) .....	56
Figure 24	Localisation des sites archéologiques connus à l'intérieur de la zone à l'étude (fond de carte : 22C/4 EMRC) .....	59
Figure 25	Répartition des sites archéologiques dans l'unité de paysage Tadoussac en fonction des types de dépôts meubles.....	61
Figure 26	Répartition des sites archéologiques amérindiens dans l'unité de paysage régional Tadoussac en fonction de l'altitude (m) .....	62
Figure 27	Répartition des sites archéologiques amérindiens dans l'unité de paysage régional Tadoussac en fonction de la distance par rapport au fleuve (m) .....	63
Figure 28	Répartition des sites archéologiques amérindiens dans l'unité de paysage régional Tadoussac en fonction de la distance par rapport à un plan d'eau (m) .....	64
Figure 29	Rapport entre la limite atteinte par l'invasion marine (environ 150 m, en noir) et le niveau marin contemporain à l'arrivée probable des êtres humains à l'embouchure du Saguenay (environ 80 m, en rouge).....	69
Figure 30	Le poste de Tadoussac vers 1844, d'après une aquarelle de A.T. Hamilton (ANC, tiré de Pierre et Bélanger 2000: 38). .....	80
Figure 31	L'anse à l'Eau et le village de Tadoussac, entre 1865 et 1872, gravure extraite de <i>Le Saguenay en 1851</i> , par l'abbé Frs Pilote (MAC, N.83.60.14(35)). .....	82
Figure 32	Plan d'arpentage de quelques terrains pour les Postes du Roi [Village de Tadoussac] par Jules Tremblay, 1847 (ANQQ, E21 Ministère des	

	terres et forêts / Série Villages no. T.1 .....	91
Figure 33	Plan d'arpentage de quelques terrains pour les Postes du Roi [Village de Tadoussac] par Jules Tremblay, 1847 (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts / Série Villages no. T.1, extrait).....	92
Figure 34	Plan du village de Tadoussac, par J.B. Duberger, 1859 (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts / Série Villages no T.1C.....	93
Figure 35	Plan du village de Tadoussac, par J.B. Duberger, 1859 (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts / Série Villages no T.1C (extrait) .....	94
Figure 36	Dessin à main levée de la ferme Hovington, 1861 (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts / Arpentage / Village, T.1F, 5B06-4600A, tiré de Lueger 1979: figure 93). .....	96
Figure 37	Plan de deux lots dans le village de Tadoussac, 1861 (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts / Arpentage /Village T.1E, 5B06-4600A; MAC, 83-58(45)).....	97
Figure 38	Plan officiel du Canton de Tadoussac, 1897 (ANQQ, MAC, 83-055(45)). ...	100
Figure 39	Plan du village de Tadoussac, par J. Duberger, 1859 (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts / Série Villages no. T.1C, extrait).....	106
Figure 40	Dessin de l'anse à l'Eau en 1859, par William Denny (ANC, C-035947, tiré de Bernard 1999).....	107
Figure 41	Plan de la pisciculture en 1876 (ANQQ, B-340). .....	110
Figure 42	Plan du quai de Tadoussac, 1896 (ANQQ, CN301, S336, B5B04-3300A)..	111
Figure 43	Le Canada ou Nouvelle France, 1656 (ANQQ, P-600-4, B6009 / Amérique du Nord, extrait).....	113
Figure 44	Plan de localisation des vestiges industriels de la rivière du Moulin à Baude (tiré de Moss 1986: figure 46).....	116
Figure 45	: Plan d'ensemble du site des fours à chaux (tiré de Moss 1986: figure 29)..	122
Figure 46	Carte du Domaine du Roy, par le père Laure, 1731 (ANQQ, D-904) .....	124
Figure 47	Pêche aux marsouins à la baie-Sainte-Catherine, par L. Peyre, 1728 (ANQQ, P1000, S5, B913, f. 11) .....	128
Figure 48	Plan d'arpentage du front des townships de Callière et Saguenay mesuré sur le chemin tracé entre l'embouchure de la rivière Noire et	

	Tadoussac, par Jules Tremblay, 1848 (ANQQ, E21, Ministère des terres et forêts / Série Cantons no. S.1B, 5B06-4800B).....	129
Figure 49	Plan montrant l'emplacement des établissements de pêche au béluga dans l'estuaire du Saint-Laurent, rive nord, circa 1728 (tiré de Bernard 1999 et basé sur les renseignements fournis par un croquis accompagnant le plan original de 1728 .....	135
Figure 50	Plan d'arpentage du front des townships de Callière et Saguenay mesuré sur le chemin tracé entre l'embouchure de la rivière Noire et Tadoussac, par Jules Tremblay, 1848 (ANQQ, E21, Ministère des terres et forêts / Série Cantons no. S.1B, 5B06-4800B, extrait). .....	136
Figure 51	Plan du poste de Tadoussac, par G. Barnston, 1846 (ANQQ, E9, Ministère de l'agriculture / Vieux dossiers no. 25B) .....	137
Figure 52	Plan d'une partie du canton Saguenay, 1884, (CA304, S4, 5B02-3100A, no. 13, extrait) .....	138
Figure 53	Plan brouillon du cadastre du canton Saguenay, 1893 (ANQQ, Collection initiale, P600-4, D330 / Saguenay, extrait).....	139
Figure 54	Plan montrant les limites du terrain appartenant à la scierie Price, 1848, par J.-B. Duberger, (ANQQ, CA304, S3, 5B02-4600B, 31 .....	143
Figure 55	Plan d'un lot de grève et d'eau profonde situé à Baie-Sainte-Catherine, par C.-E. Gauvin, 1901 (ANQQ, E21, Ministère des terres et forets / Registres de lots de grève, no. D146).....	145

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Photographie anonyme de la pisciculture vers 1881, (ANC, PC-38865).....	85
Photo 2	Tadoussac vers 1910 (ANQ, P547, S1, SS1, SSS1, D684, P125) .....	86
Photo 3	Photographie anonyme de l'établissement des Hovington vers 1865-1869, (ANC, C-20730).....	95
Photo 4	Le poste de Tadoussac en 1866 (tiré de Pierre et Bélanger 2000: 43) .....	98
Photo 5	L'anse à l'Eau, vers 1870, photographie de Louis-Prudent Vallée (ANC, PA 148804).....	108
Photo 6	Vue du moulin Price dans la baie Sainte-Catherine, s.d. (ANQC, Fonds SHS 948) .....	131
Photo 7	Le moulin Price et le quai vers 1902 (ANQC SHS 949-3).....	146

## FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS

### **Ministère des Transports**

#### Direction de la Côte-Nord

Jean Dugré                      Ingénieur, chef du service des inventaires et du plan

#### Direction générale de Québec et de l'Est

#### Direction du Plan, des Programmes, des Ressources et du Soutien technique

#### Service du Soutien technique

Simon Roy                      Ingénieur, directeur

Elias Farhat                    Ingénieur, chef de service

Denis Roy                      Archéologue, responsable de projet

### **Archéologues consultants**

Jean-Yves Pintal              Chargé de projet, recherche et rédaction

Alison McGain                Recherche et rédaction

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes suivantes de Parcs Canada pour nous avoir aimablement donné accès aux données relatives au potentiel archéologique subaquatique du parc marin du Saguenay/Saint-Laurent :

Marc-André Bernier Archéologue subaquatique, service des recherches archéologiques subaquatiques de l'Ontario, Parcs Canada, Ottawa.

Monique Élie Archéologue senior, service archéologique, patrimoine culturel et biens immobiliers, centre du service du Québec, Parcs Canada.

Robert Grenier Archéologue subaquatique, Directeur du service des recherches archéologiques subaquatiques de l'Ontario, Parcs Canada, Ottawa.

Roch Samson Historien, service historique, patrimoine culturel et biens immobiliers, centre du service du Québec, Parcs Canada.

## INTRODUCTION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par le ministère des Transports du Québec pour évaluer les impacts éventuels pouvant découler de l'aménagement d'un lien routier entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac (figure 1).

La zone d'étude archéologique est comprise à l'intérieur d'une aire arbitrairement déterminée par un rayon de 10 km ayant pour centre l'embouchure du Saguenay, entre les municipalités de Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac (figure 2). La zone se limite également à la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Cette délimitation couvre largement tout les travaux prévisibles dans le cadre de ce projet d'aménagement. Par ailleurs, afin de caractériser le potentiel archéologique de la zone à l'étude sur une base d'unité de paysage, le territoire d'analyse a été agrandi à l'unité de paysage régional Tadoussac, qui recouvre complètement la zone à l'étude. Il sera parfois fait mention de cette unité de paysage à titre de région à l'étude.

L'étude de potentiel prend en considération les divers rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, subaquatiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui portent sur la zone à l'étude. Ces études permettent déjà de constater l'importance historique de cette région et qu'elle représente un lieu de potentiel archéologique et patrimonial unique, tant en ce qui concerne la présence amérindienne, préhistorique ou historique, qu'euroquébécoise, ainsi que les vestiges archéologiques qui peuvent y être associés, terrestre et subaquatique.

Dans un premier temps, cette étude établit un portrait général de la démarche de la recherche archéologique. Une description plus détaillée de la méthode utilisée pour l'étude de potentiel est par la suite présentée. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique de la zone à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents de cette étude. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique susceptibles d'être affecté par les travaux prévus à l'embouchure du Saguenay.

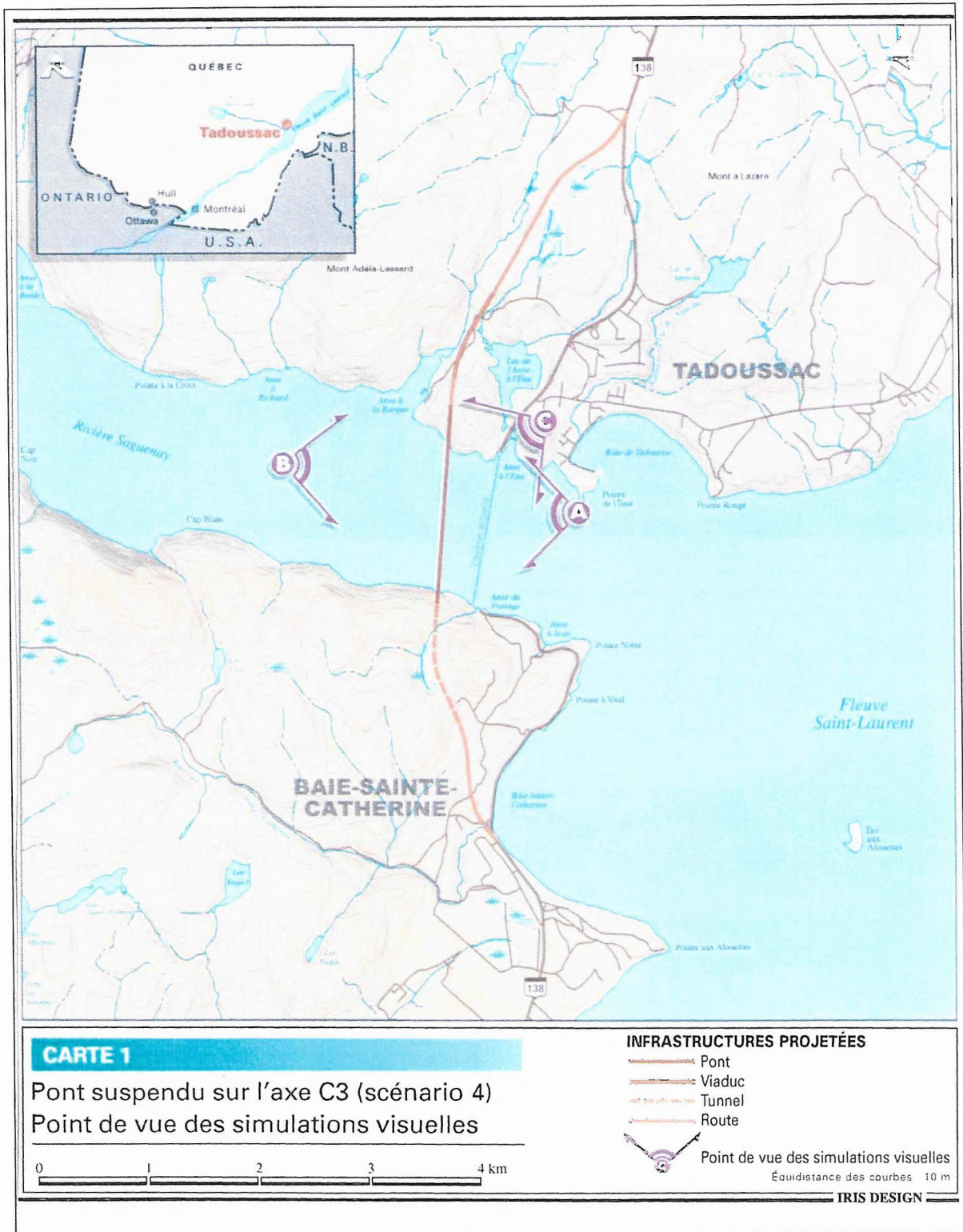


Figure 1 Localisation du projet à l'étude (Étude d'opportunité, traversée de la rivière Saguenay entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac, ministère des Transports du Québec).



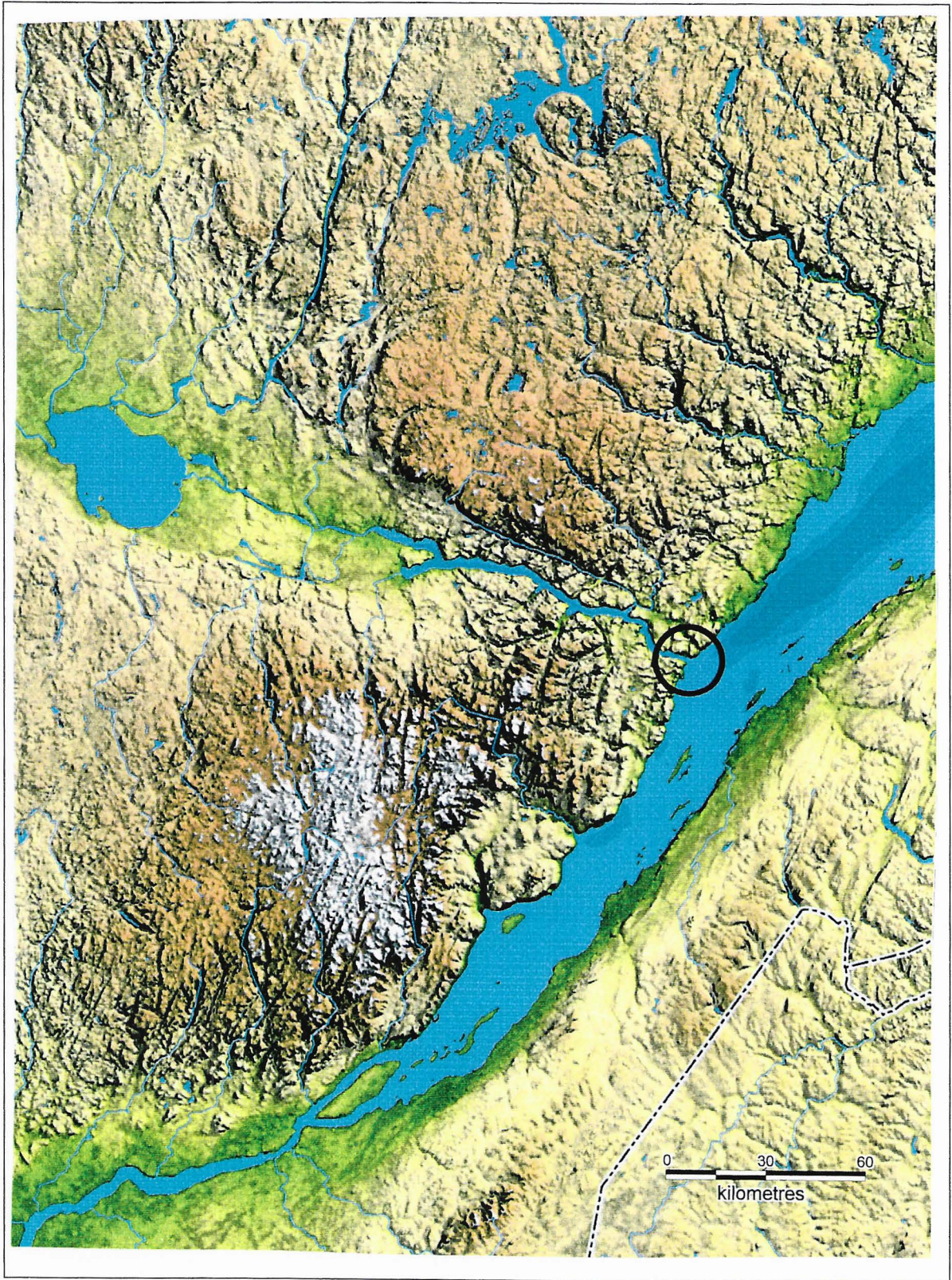


Figure 2 Localisation de la zone à l'étude (Le relief du Québec, MRN, 2001)

## **1.0 LA DÉMARCHE ARCHÉOLOGIQUE**

L'approche archéologique repose sur les fondements qui encadrent toute recherche scientifique : énoncé d'une problématique de recherche, formulation d'hypothèses, réalisation d'une expérience, analyse des données, interprétation des résultats. La démarche archéologique peut comprendre cinq étapes distinctes qui permettent d'aboutir à la compréhension de la nature de certaines activités humaines ayant pris cours anciennement et dont il ne reste parfois que des vestiges matériels pour en témoigner.

### **1.1 L'étude de potentiel archéologique**

L'étude de potentiel s'inscrit au tout début du processus de la recherche archéologique. Son objectif consiste à identifier des lieux ayant pu être favorables à la présence ou aux activités humaines anciennes pendant les périodes préhistorique et historique, terrestre et même subaquatique. Cette identification s'appuiera sur l'analyse de nombreuses données provenant de plusieurs sources comme les archives historiques et préhistoriques, les cartes anciennes, les cartes topographiques, les photographies aériennes, les rapports de recherches, les monographies historiques locales et régionales, les données environnementales dont la géomorphologie, la pédologie, la géologie et l'hydrographie. L'étude de potentiel devra aussi prendre en considération toutes les données biophysiques pouvant découler de l'analyse de la localisation de tous les sites archéologiques qui peuvent être actuellement connus dans la zone d'étude du projet.

Ces analyses permettent de faire ressortir certains paramètres biophysiques susceptibles d'avoir influencé le choix des lieux d'activités de groupes humains pouvant avoir fréquenté un territoire donné depuis qu'il est accessible. Par la suite, par extrapolation, il est considéré que les diverses corrélations obtenues à la suite des analyses des données provenant des milieux naturels et archéologiques permettent de déterminer et de délimiter des zones à potentiel archéologique. L'étude de potentiel archéologique est donc essentiellement théorique. La détermination et la délimitation des zones à potentiel archéologique sont nécessairement préalables à la deuxième étape de la recherche archéologique qui est celle de l'inventaire.

## 1.2 L'inventaire

Lorsque des zones à potentiel archéologique sont identifiées, celles-ci représentent alors des lieux où des sites archéologiques peuvent être présents, enfouis à une certaine profondeur dans le sol ou à la surface du sol et même parfois sous l'eau. L'inventaire archéologique a pour but de vérifier la présence ou l'absence de vestiges témoignant d'une présence humaine ancienne dans les zones à potentiel archéologique.

Cette étape implique la réalisation de plusieurs travaux pratiques. Chaque zone doit être minutieusement inspectée afin de détecter des indices perceptibles à la surface du sol ou pour déterminer des endroits propices à la pratique de sondages exploratoires dans les couches de sols. Selon les résultats de l'inspection visuelle, des sondages peuvent être pratiqués à des intervalles réguliers pour détecter la présence de vestiges dans le sol. Ces puits de sondage sont méticuleusement fouillés et diverses observations y sont faites au cours du processus de la fouille de chaque puits. Lorsqu'un site archéologique est ainsi découvert, l'archéologue procède à son évaluation afin de déterminer l'importance qualitative et quantitative du site, la qualité de son état de conservation et pour déterminer les mesures de protection ou d'exploitation à prendre.

## 1.3 La fouille

Lorsqu'un site archéologique est menacé de destruction par un projet d'aménagement, il peut devenir nécessaire de recueillir les données archéologiques menacées en procédant à une fouille archéologique systématique. En ce qui a trait aux éventuels vestiges subaquatiques, ceux-ci requièrent la mise en place de moyens d'exploration particulièrement adaptés au contexte environnemental. Après avoir déterminé l'emplacement du site archéologique et la superficie qui doit y être fouillée, le site est quadrillé avec des cordages pour constituer une grille géométrique métrique qui superpose l'espace à fouiller. Ce quadrillage sert à localiser précisément, en trois dimensions, tous les vestiges éventuellement découverts. Dans le cas des occupations historiques euroquébécoises, c'est la méthode de localisation « Tikal » qui est utilisée. Celle-ci consiste à diviser le lieu de l'établissement humain (opération) en diverses composantes majeures (sous-opérations) qui sont alors fouillées en stratigraphie (lots). La méthode diffère un peu de celle pratiquée en archéologie préhistorique puisque la structure des établissements amérindiens est difficilement perceptible au départ. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'installer

ce quadrillage métrique sur le site, chaque mètre carré devient une unité de fouille, elle-même divisée en quatre quadrants de 50 cm X 50 cm et la fouille de ces quadrants suit l'ordre stratigraphique. La fouille s'effectue par l'excavation, en couches minces, de strates naturelles ou arbitraires du sol à l'aide d'outils qui permettent de détecter généralement des objets de très petite taille. Chaque objet ou des groupes d'objets découverts sont mesurés en trois dimensions afin de pouvoir théoriquement reconstituer, lors des analyses ultérieures, la totalité du site archéologique ainsi fouillé.

Des notes décrivent tous les résultats de la fouille, des photos sont prises régulièrement, des plans et des croquis permettent de reconstituer l'ensemble des éléments structuraux observés durant la fouille. La fouille a quand même pour effet de détruire irrémédiablement un site. Les relevés doivent donc être des plus précis afin de recueillir le maximum de données susceptibles de permettre sa compréhension par l'analyse archéologique qui devra suivre celle de la fouille.

#### **1.4 L'analyse**

Une fois la fouille terminée, en laboratoire, tous les vestiges retrouvés doivent être nettoyés, catalogués et décrits. Des analyses spécifiques peuvent être nécessaires pour l'analyse des vestiges osseux ou végétaux ou autres. Divers spécialistes peuvent aussi être requis pour établir l'ancienneté de l'occupation humaine par des procédés de physique nucléaire par exemple. L'analyse de l'ensemble des données recueillies permet de reconstituer théoriquement un ou des événements qui ont pu se produire sur le site archéologique. Cette reconstitution peut éventuellement préciser l'ancienneté du site, identifier l'identité ethnique des occupants, interpréter la nature de l'établissement et les activités ayant pu y être pratiquées et finalement comprendre sa position dans un contexte socio-économique plus global. Toute cette démarche est effectuée afin que la fouille archéologique aboutisse à une compréhension de l'évolution du phénomène humain.

#### **1.5 La mise en valeur**

Cette étape représente le but ultime de la démarche archéologique, c'est-à-dire rendre accessible à tous la connaissance acquise par la recherche archéologique. La diffusion de la connaissance prend la forme de rapports de recherche et souvent d'articles scientifiques et d'expositions.

## **2.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES**

Cette étude de potentiel archéologique couvre autant l'occupation amérindienne qu'européenne ou québécoise. Elle englobe aussi le potentiel terrestre et subaquatique. Par conséquent des méthodes distinctes, mais parfois complémentaires, seront utilisées. En effet, comme mentionné au point précédent, aucun paramètre spécifique ne permet de supposer la présence d'un site préhistorique à un endroit précis alors que, dans le cas des occupations historiques, divers documents localisent, parfois assez précisément, les établissements de cette période. Chacun de ces volets est accompagné d'un bref historique des principales phases de la présence humaine dans la région.

### **2.1 L'occupation amérindienne**

#### **2.1.1 L'acquisition des connaissances**

L'étude de potentiel archéologique de l'occupation amérindienne, historique et préhistorique, prendra en considération les données relatives à la présence connue de sites archéologiques dans la région du projet à l'étude, de même que la nature connue du patrimoine historique autochtone. Ces données seront obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec ; le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec ; le répertoire québécois des études de potentiel archéologique ; ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

#### **2.1.2 L'analyse des données**

La méthode du découpage écologique du Québec méridional sera utilisée pour procéder à l'analyse des données obtenues concernant l'occupation humaine amérindienne historique et préhistorique et pour établir des corrélations entre les lieux occupés par les Amérindiens et divers paramètres biophysiques qui qualifient le milieu physique de la zone d'étude. Cette méthode permet de définir selon des termes communs les unités de paysage occupées par des sites archéologiques et celles qui n'ont pas d'occupations humaines actuellement connues. Les critères pour déterminer les zones de potentiel archéologique relèveront donc de données réelles et vérifiables.

Le découpage écologique repose en effet sur les variables les plus stables et les plus permanentes du paysage. Ces variables correspondent à la géologie, au relief, à l'altitude, à la nature et à l'épaisseur des dépôts de surface, ainsi qu'à l'hydrographie (Ducruc, 1983 ; Robitaille et Saucier, 1998). Cela dit, un des buts recherchés par l'archéologie consiste à identifier la plus grande variabilité possible de sites, et cette variabilité s'exprime parfois par l'usage des milieux les plus diversifiés. En ce sens, la cartographie écologique comporte suffisamment de détails pour composer avec cette exigence.

Par ailleurs, les données de l'environnement doivent également être intégrées dans l'approche en utilisant les cartes géologiques, géomorphologiques, écologiques et la documentation disponible. Ces données doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation du milieu depuis la déglaciation, particulièrement au niveau des anciennes formes et composantes du paysage.

Les unités de paysage régional constituent un premier morcellement de la province basé sur les facteurs permanents du milieu (tableau 1, figure 3). Ces unités se caractérisent par leur uniformité, c'est dire « que le paysage observé en un point donné se répète dans les autres portions de l'unité de paysage » (Robitaille et Saucier, 1998 : 2). Ce sont ces unités qui sont retenues afin de colliger les données environnementales relatives à l'emplacement des sites archéologiques. Dans le cas de la zone à l'étude, elle s'inscrit entièrement à l'intérieur de l'unité de paysage Tadoussac – 57.

Chacune de ces unités de paysage régional se compose d'un arrangement spécifique de districts écologiques. Le district écologique est relativement homogène. En raison d'une superficie plus réduite que l'unité de paysage, cette subdivision sert de base à l'évaluation du potentiel archéologique local. L'unité de paysage Tadoussac se compose de 13 districts écologiques.

### 2.1.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne

L'unité de paysage régional est donc retenue comme territoire de base à partir duquel est prélevée la base de données utilisée afin d'évaluer le potentiel archéologique de la zone à l'étude. Ce dernier reposera donc sur des critères de localisation de sites qui occupent un

Tableau 1 Système hiérarchique de classification du territoire mis au point par le ministère des Ressources naturelles du Québec (Robitaille et Saucier 1998 : 3)

Niveau hiérarchique	Facteurs écologiques déterminants	Échelle de représentation
Zone de végétation	Grandes formations végétales	Continentale
Sous-zone de végétation	Formation végétale dominante	
Domaine bioclimatique	Végétation potentielle exprimant l'équilibre entre le climat et les sites mésiques	Nationale
Sous-domaine bioclimatique	Régime de précipitations et de perturbations naturelles	
Région écologique	Végétation potentielle des sites mésiques et répartition des types écologiques dans le paysage	Régionale
Sous-région écologique	Abondance des végétations potentielles exprimant la transition vers un domaine plus méridional ou plus septentrional	
<b>Unité de paysage régional</b>	<b>Nature, importance relative et récurrence des principaux facteurs écologiques permanents du milieu et de la végétation</b>	
District écologique	Nature et arrangement spatial des facteurs physiques du milieu	
Étage de végétation	Structure de la végétation modifiée par les variations altitudinales	Locale
Type écologique	Combinaison permanente de la végétation potentielle et des caractéristiques physiques de la station	
Type forestier	Composition et structure actuelle de la végétation	

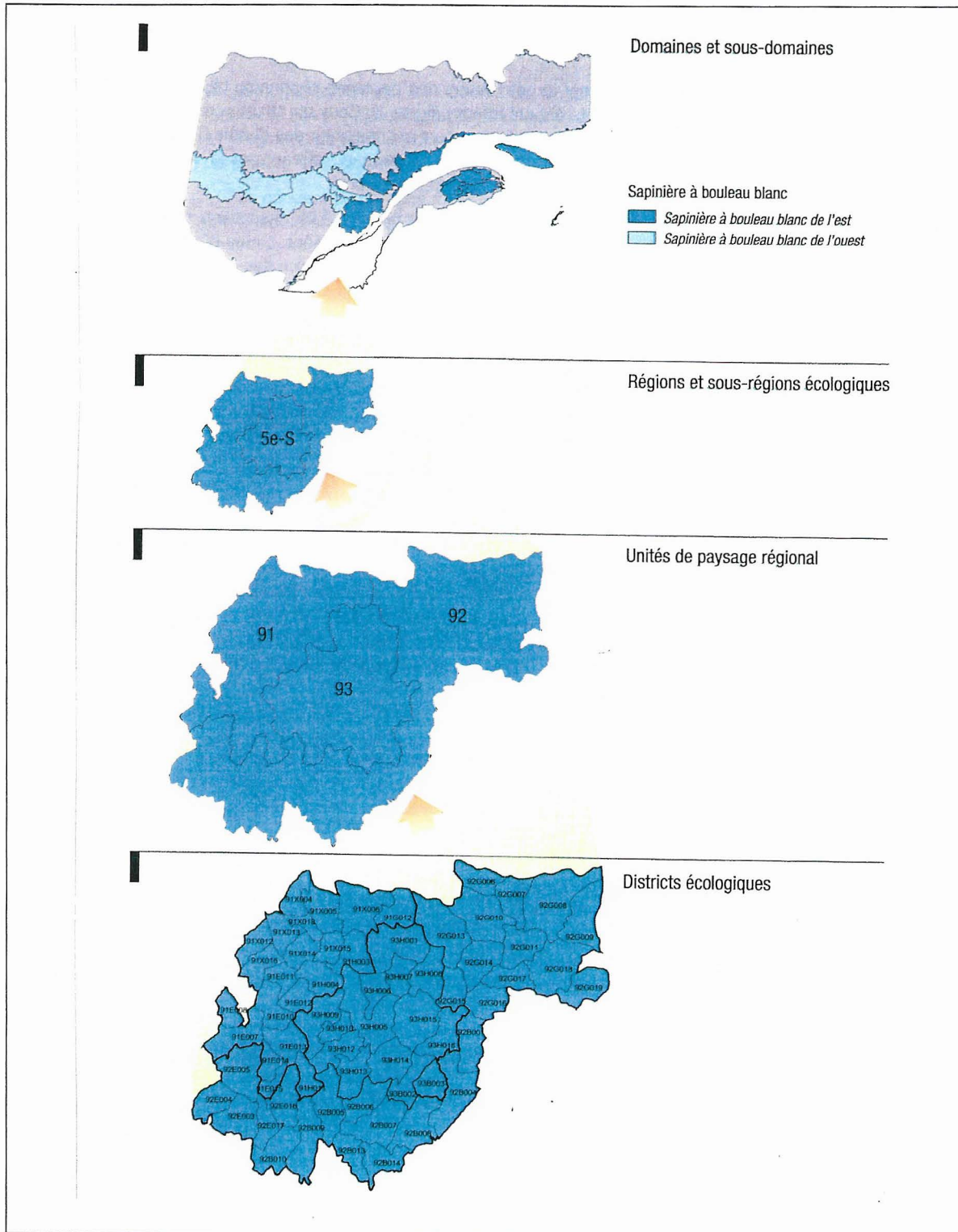


Figure 3 Position de l'unité de paysage régional et du district écologique dans le système hiérarchique de classification du territoire du ministère des Ressources naturelles du Québec (Robitaille et Saucier, 1998 : 4)



environnement similaire à celui à l'étude. Le district écologique, qui correspond à une subdivision de l'unité de paysage régional, est retenu comme une aire naturelle qui sert de base à l'évaluation du potentiel.

Comme on retrouve une certaine variabilité environnementale à l'intérieur des districts, le potentiel archéologique de ces derniers sera pondéré, sur une base corrélative, en fonction des paramètres biophysiques établis comme présentant ou ne présentant pas de potentiel archéologique.

Les éléments suivants seront retenus afin de caractériser chacun des sites connus à l'intérieur de l'unité de paysage régional Tadoussac : code Borden ; municipalité ; feuillet cartographique ; latitude ; longitude ; altitude ; localisation géographique ; bassin hydrographique ; identité culturelle ; fonction ; district écologique ; distance fleuve ; distance eau ; type de sol ; régime hydrique.

Par ailleurs, lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il importe d'y considérer l'état d'avancement de la recherche. Il est possible que certains types de milieu aient été négligés au cours des ans par les archéologues pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, il importe de s'assurer que toute la variabilité écologique d'une région a été inventoriée avant de statuer sur le potentiel archéologique de ces milieux. À cette fin, diverses zones de potentiel archéologique qui pourraient ne pas correspondre à des critères de potentiel préalablement établis, pourraient aussi être sélectionnées aux fins de vérification et pour améliorer itérativement la grille de critères.

La détermination du potentiel d'occupation amérindienne à l'époque historique tient également compte de l'approche décrite auparavant. Toutefois, comme les modes de vie traditionnels des autochtones ont été modifiés par la présence européenne ou québécoise, il importe également de tenir compte, pour cette période, des données de sources historiques, récits des voyageurs, cartes anciennes, etc. À ce moment-là, l'évaluation du potentiel d'occupation amérindienne historique se rapproche de la méthode utilisée afin d'évaluer le potentiel d'occupation européenne ou québécoise.

## **2.2 L'occupation euroquébécoise**

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à identifier les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié,

puis à les évaluer en termes d'importance historique et de qualité de conservation. Des recommandations sont émises afin de planifier ou non une intervention archéologique avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes suivantes sont considérées :

### 2.2.1 L'acquisition des connaissances

Cette première étape de travail concerne l'acquisition des connaissances du secteur étudié. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur étudié et ainsi définir les caractéristiques propres du territoire. Les principales sources documentaires utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec (ISAQ) ; le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ); le répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA), les études spécialisées en archéologie, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'assurances et d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie ancienne. Les sites archéologiques connus seront pris en considération de même que les principales perturbations du sous-sol.

### 2.2.2 L'analyse des données

L'examen et l'analyse des cartes anciennes constituent une étape importante dans le processus de l'étude. Tous les éléments qui constituent le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts, qui se répètent d'une carte ancienne à une autre représentent des secteurs de l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Ces secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des secteurs de potentiel archéologique historique fort et l'occupation historique peut parfois traverser plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments autorisent aussi l'identifier des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution d'un secteur et les répercussions qu'ont eues les aménagements récents sur les plus anciens établissements.

Les éléments contenus dans les plans historiques sont analysés et évalués. Le potentiel archéologique correspond à la forte probabilité que des vestiges ou sols archéologiques

soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent aller au-delà des limites des éléments bâtis, car ils doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

### 2.2.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et québécoise

Comme de nombreuses études patrimoniales ont déjà été effectuées dans la région de Tadoussac, la détermination du potentiel archéologique historique consistera surtout à cartographier et à décrire les éléments déjà identifiés dans la zone à l'étude. En ce qui concerne l'emprise proposée dans la région de Baie-Sainte-Catherine, une attention particulière sera accordée à son évolution historique, puisqu'aucune étude synthèse exhaustive n'a été produite jusqu'à présent.

## **2.3 Le potentiel archéologique subaquatique**

L'évaluation du potentiel archéologique des sites riverains et sous-marins s'apparente à la démarche décrite dans le cadre de l'évaluation du potentiel d'occupation euroquébécoise, auquel il correspond souvent. Dans le cadre de cette étude, les rapports et études relatifs à ce potentiel ont été consultés, notamment le « répertoire informatisé pour l'évaluation des sites riverains et sous-marins à potentiel archéologique » (Bernard 1999). Il importe de mentionner ici que l'évaluation du potentiel archéologique subaquatique du parc marin du Saguenay est en cours actuellement, par conséquent les données sont préliminaires et elles sont présentées ici à titre indicatif seulement. Par ailleurs, les rapports d'intervention portent la mention « à diffusion restreinte ». Il est recommandé au ministère des Transports de s'enquérir de l'état d'avancement de ces travaux et de s'assurer que l'information présentée dans ce rapport peut être divulguée à une plus grande échelle.

### 3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

La zone d'étude archéologique est comprise à l'intérieur d'une aire arbitrairement déterminée par un rayon de 10 km ayant pour centre l'embouchure du Saguenay, entre les municipalités de Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac (48 07 45 latitude, 68 42 00 longitude). L'étude est limitée à la rive nord du fleuve Saint-Laurent (figure 4). Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement le milieu environnemental de la zone à l'étude, mais bien de s'en tenir aux paramètres susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation amérindienne.

#### 3.1 Le paysage actuel

En ce qui concerne le socle rocheux, l'assise, d'origine précambrienne, s'inscrit dans la province de Grenville qui date d'environ 1 milliard 500 millions d'années. Cette assise se compose principalement de roches cristallines et métamorphiques, parmi lesquels on trouve des gneiss et des paragneiss (Tremblay et Bourque, 1991). Les paragneiss de la région de Tadoussac se caractérisent par leur forte teneur en quartzite et ce dernier recèle, à l'occasion, des veines de quartz (Archambault, 1995 : 53). La présence de ces pierres est ici digne de mention puisqu'il s'agit là de sources de matières premières lithiques susceptibles d'avoir été utilisées par les Amérindiens dans le but de confectionner leurs outils de pierre. Toutefois, la répartition de ces dépôts géologiques n'a pu être cartographiée précisément étant donné l'épaisseur des couches de sédiments qui couvre, par endroits, le socle rocheux de la région (*id.*). À ce stade, on peut considérer que les affleurements rocheux de la région ont pu attirer les Amérindiens à la recherche de matériaux susceptibles de combler leur besoin en pierre à des fins technologiques.

La zone à l'étude se compose de 2 ensembles géomorphologiques particuliers : la plaine côtière et le piémont laurentidien adjacent. Dans ce dernier secteur, surtout composé de monts au sommet arrondi, les dépôts meubles témoignent principalement de la dernière déglaciation (carte 1). En effet, les tills dominent dans les talwegs, c'est-à-dire entre les sommets des monts laissés à nu par le passage du glacier. Dans le secteur de la plaine laurentienne, qui occupe une bande côtière d'une largeur variant entre quelques centaines de mètres et plusieurs kilomètres, ce sont plutôt les argiles fines d'origine marine qui prévalent. Ces dernières ont été successivement recouvertes, à la suite du retrait de la mer, de sables et de graviers fluvio-marins et littoraux. Ces dépôts meubles font également foi du retrait graduel de la mer puisqu'elles sont souvent formées en paléoterrasses, dont certaines



Figure 4 Localisation de la zone à l'étude en fonction du projet à l'étude (fond de carte : carte 22 C/4, ÉMRC)

culminent jusqu'à 150 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer (NMM). Les sols se sont graduellement développés en podzol dans les collines, là où la forêt coniférienne a préséance, où en brunisol, près du fleuve où se concentrent les feuillus.

Bien que l'on ait recours actuellement à une certaine forme d'agriculture dans la région, il est fort peu probable que les Amérindiens aient pu faire de même compte tenu du climat local et du type d'agriculture qu'ils pratiquaient. D'ailleurs, aucune mention historique ne témoigne d'une telle activité dans la région. Cela dit, la plupart des paléoterrasses et replats de la région apparaissent bien drainés, ce qui revient à dire que les Amérindiens avaient à leur disposition de vastes surfaces habitables le long de la plaine côtière, alors que les terrains plats étaient plus rares dans les collines environnantes (figure 5).

La zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une vaste zone de végétation qui s'étend de l'Abitibi jusqu'à Forestville (figure 6). Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type boréal qui conditionne en partie la végétation. C'est ainsi qu'à l'intérieur du domaine boréal, la zone à l'étude forme une sorte d'enclave de forêt mixte au sein d'une forêt de type plus nordique (Archambault, 1995 : 59). Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau blanc qui tend à se développer « en altitude, dans un relief accidenté, sur des tills ou des dépôts fluvio-glaciaires ou sur un socle granitique ou gneissique » (Richard 1987 : 70 in Archambault 1995 : 61). C'est ce type de végétation que l'on trouve principalement à l'arrière de Tadoussac et de Baie-Sainte-Catherine. Quant à la sapinière à érable rouge, elle colonise davantage les secteurs moins élevés, là où se concentrent les dépôts argileux et sableux. Cette végétation est propre à la plaine côtière. Au point de vue de la végétation, le secteur à l'étude se présente sous la forme d'une mosaïque régionale qui offre une vaste gamme de ressources végétales (figure 7), des feuillus près du fleuve jusqu'aux arbustes chétifs à proximité des sommets dénudés, en passant par une abondance de petits fruits (bleuets, fraises, gadelles, etc.). La richesse de la forêt locale permettra le développement d'une industrie forestière dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

En matière d'hydrographie, le secteur à l'étude est dominé par la rivière Saguenay et le fleuve Saint-Laurent. La rivière Saguenay est la seule, dans un rayon de 40 km, qui pénètre profondément à l'intérieur des terres. Historiquement, elle a d'ailleurs toujours été reconnue comme une voie d'accès privilégié par les Amérindiens qui circulaient vers l'hinterland québécois, principalement pour rejoindre le lac Saint-Jean et la baie James. Même si le Saguenay constitue le cours d'eau principal de la région, plusieurs autres rivières ou ruisseaux sont présents, parmi lesquels ressortent les rivières du Moulin à Baude

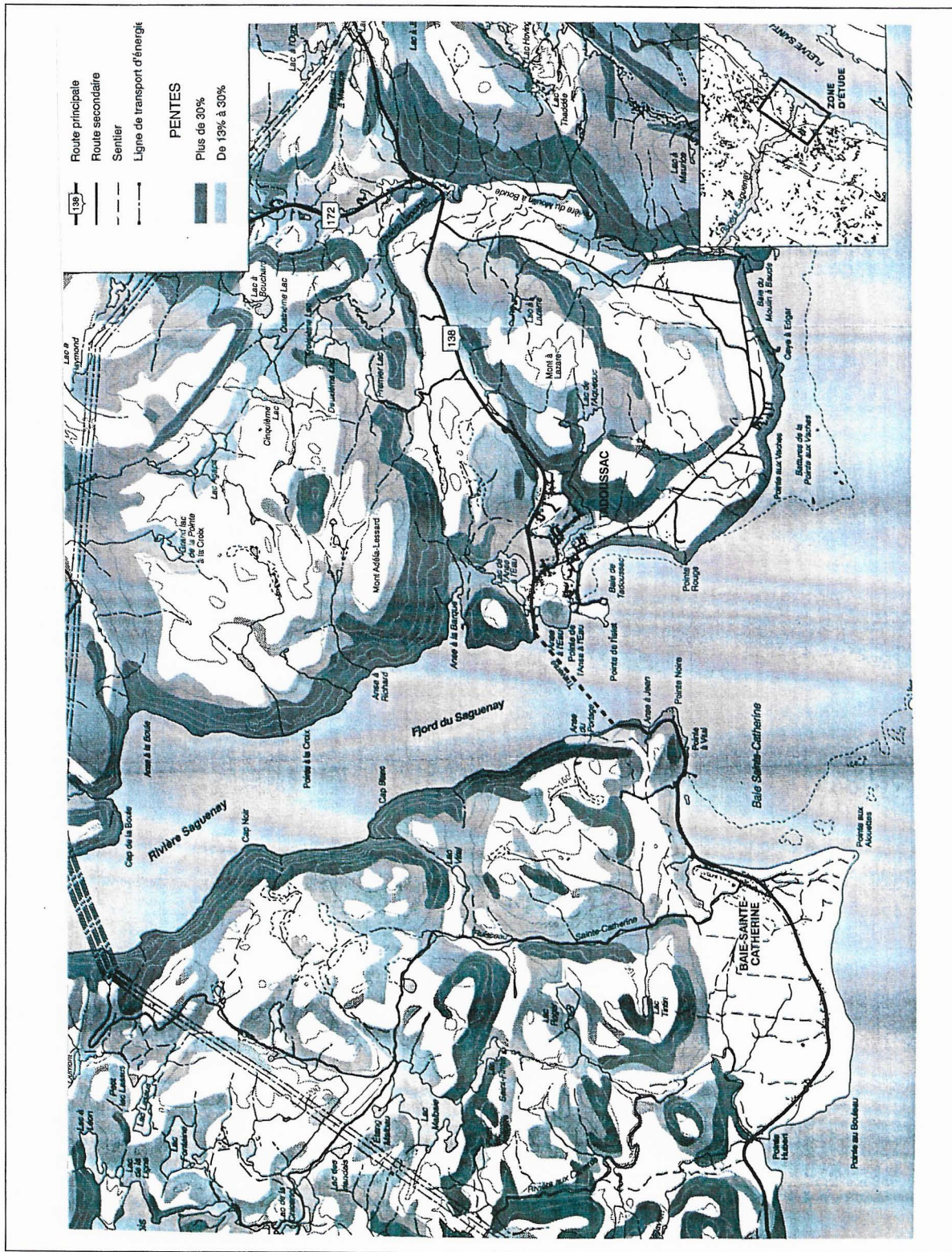


Figure 5 Carte des pentes du secteur à l'étude (Consortium Naturam-Génivar, 1999, carte 1-9)

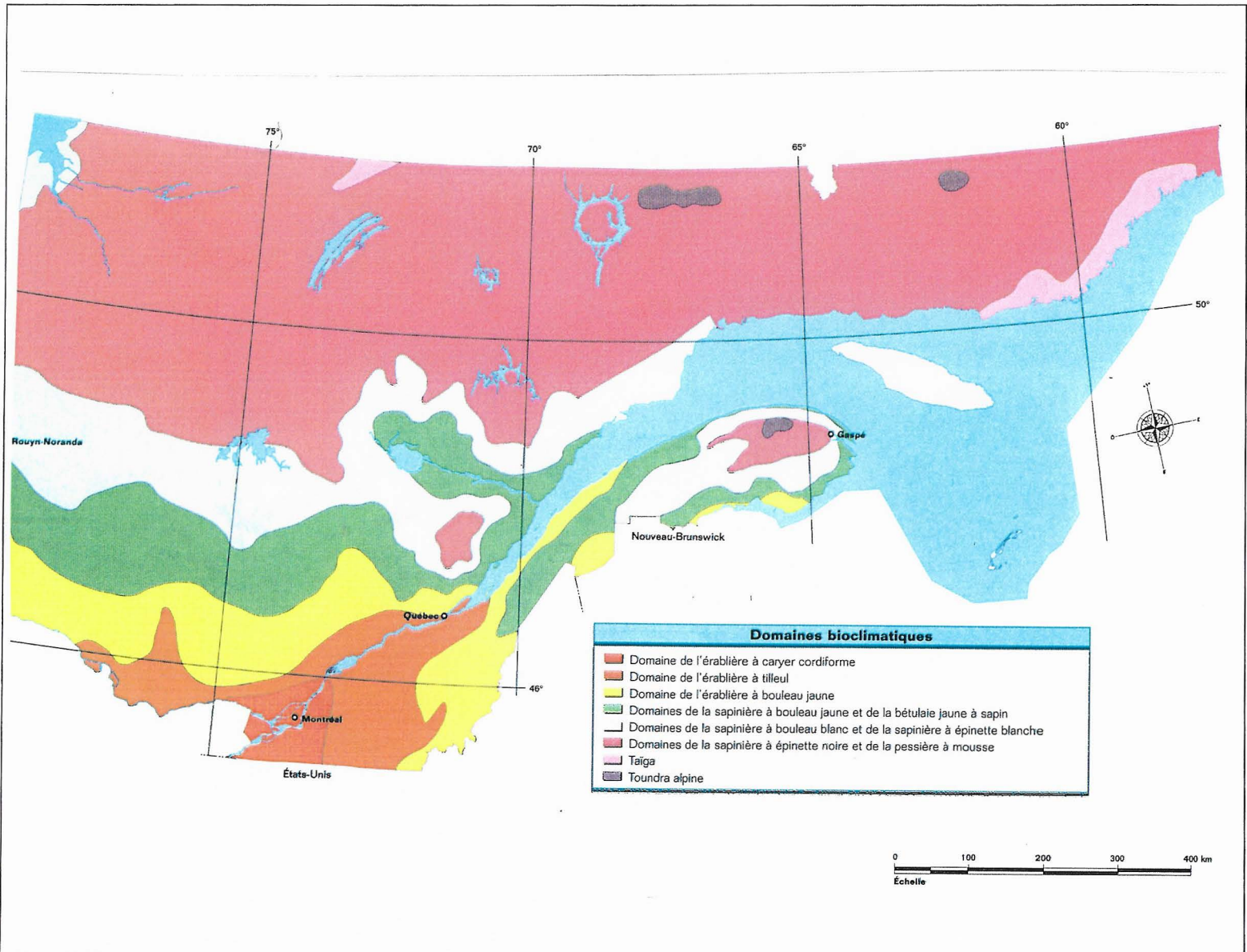


Figure 6 Les domaines bioclimatiques du Québec méridional (Robitaille et Saucier, 1998, carte 5)





et aux Canards. D'ailleurs, la présence de chute près de l'embouchure de ces deux rivières y a permis l'aménagement de moulins.

Toutes ces rivières débouchent dans l'estuaire maritime du Saint-Laurent qui demeure libre de glace durant tout l'hiver. Les marées y ont une amplitude moyenne de 3,6 m, mais elles peuvent atteindre près de 5,5 m en période de hautes marées. Plus important encore, c'est à l'embouchure du Saguenay que débute le chenal laurentien, une vallée sous-marine orientée nord-est/sud-ouest qui permet l'introduction d'eaux salées et froides en provenance du golfe du Saint-Laurent. La rencontre de ces eaux froides et salées avec les eaux plus chaudes et douces du fleuve Saint-Laurent crée un milieu favorable à une production biologique primaire qui attire une abondante faune marine, comme divers types de baleines, de phoques et de poissons (Archambault 1995 : 52). Cette faune marine a été exploitée dès le début par les Amérindiens. Elle a également attiré les pêcheurs basques, les Français, et, maintenant, ...les touristes.

Historiquement, c'est dans la région de Tadoussac que s'est développée, pour la première fois et sur une vaste échelle, la traite des fourrures. D'ailleurs, un poste de traite y a été aménagé dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Ce seul fait témoigne de l'abondance locale des petits et moyens mammifères à fourrure. Toutefois, si la capture de ces animaux s'est accrue considérablement sous les pressions marchandes des Européens, les données archéologiques signalent que les autochtones qui s'installaient à l'embouchure du Saguenay recouraient davantage à une économie de type généralisée. Cela signifie qu'ils exploitaient la majeure partie de la gamme des espèces animales et végétales présentes dans la région. Cela dit, les analyses des restes fauniques indiquent que le phoque retenait plus particulièrement l'attention des chasseurs, suivi par les petites baleines et bélugas, les grands mammifères terrestres, la faune avienne et ichtyologique. Bref, l'embouchure du Saguenay offre une abondance de ressources biologiques aptes à soutenir une population de chasseur-cueilleur qui, comme on le verra plus loin, se chiffrait parfois à plus de 1000 âmes.

Maintenant, en ce qui concerne le découpage écologique, la présentation des caractéristiques de l'unité de paysage régional Tadoussac (figure 8) et de ses districts écologiques permet de résumer en partie la description de l'environnement de la région.

« L'unité de paysage régional Tadoussac correspond à une partie des contreforts du Bouclier canadien. Ce dernier atteint, au sud-est de l'unité, le fleuve Saint-Laurent. Elle est constituée par des hautes collines et des monts dont l'altitude moyenne est beaucoup plus faible que les unités environnantes. Le relief est

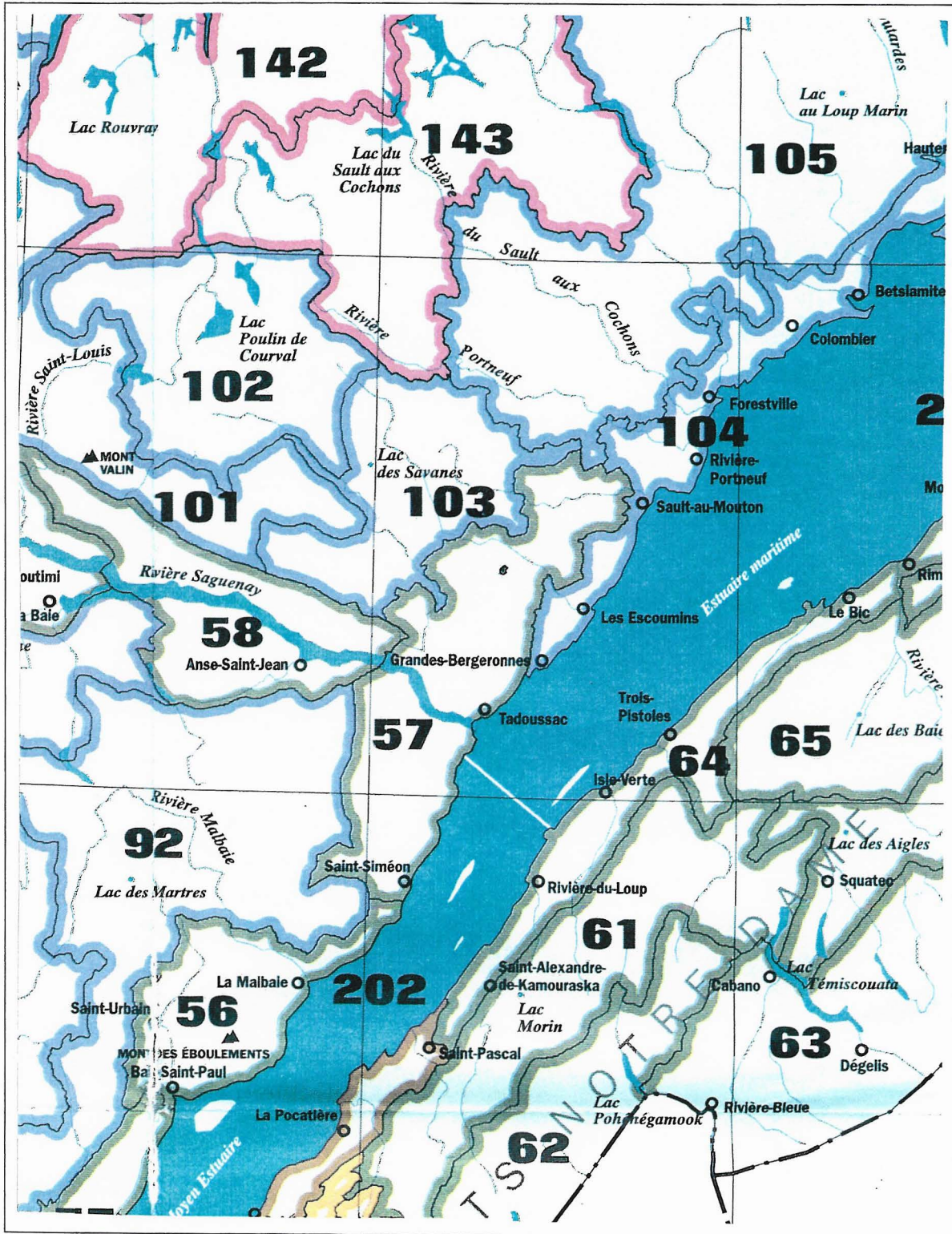
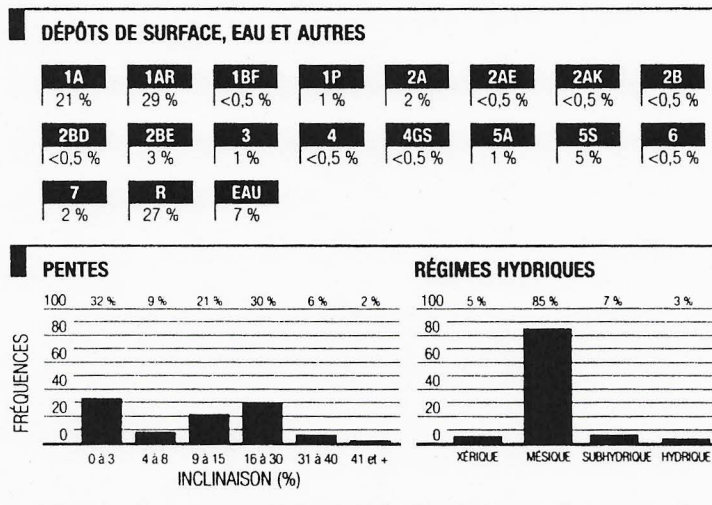


Figure 8 Localisation de l'unité de paysage régional Tadoussac (57) dans la portion centrale du Québec méridional (Robitaille et Saucier, 1998 : carte)

accidenté et comprend aussi de nombreux escarpements rocheux. Les dépôts de surface sont généralement minces et les affleurements rocheux nombreux ».(Robitaille et Saucier 1998 : 105).

Le tableau 2 résume certaines des plus importantes caractéristiques environnementales de l'unité de paysage régional Tadoussac. Par ailleurs, cette unité se subdivise en 13 districts écologiques (MRN, Services des inventaires forestiers, carte 21C, 21D, 21N, 21M, 1999, figure 9). Le tableau 3 permet de différencier chacun de ces districts en fonction des paramètres les plus stables qui les composent.

Tableau 2 Caractéristiques de l'unité de paysage régional Tadoussac (57)



Glaciaire	
-Till indifférencié épais (> 1 m d'épaisseur moyenne)	1A
-Till indifférencié mince (épaisseur : 25 cm à 1 m)	1AR
Affleurements rocheux < 25 cm de matériel meuble	R
Fluvio-glaciaires	2
Fluviatiles	3
Lacustres	4
Marins	5
Littoraux marins	6
Organiques	7

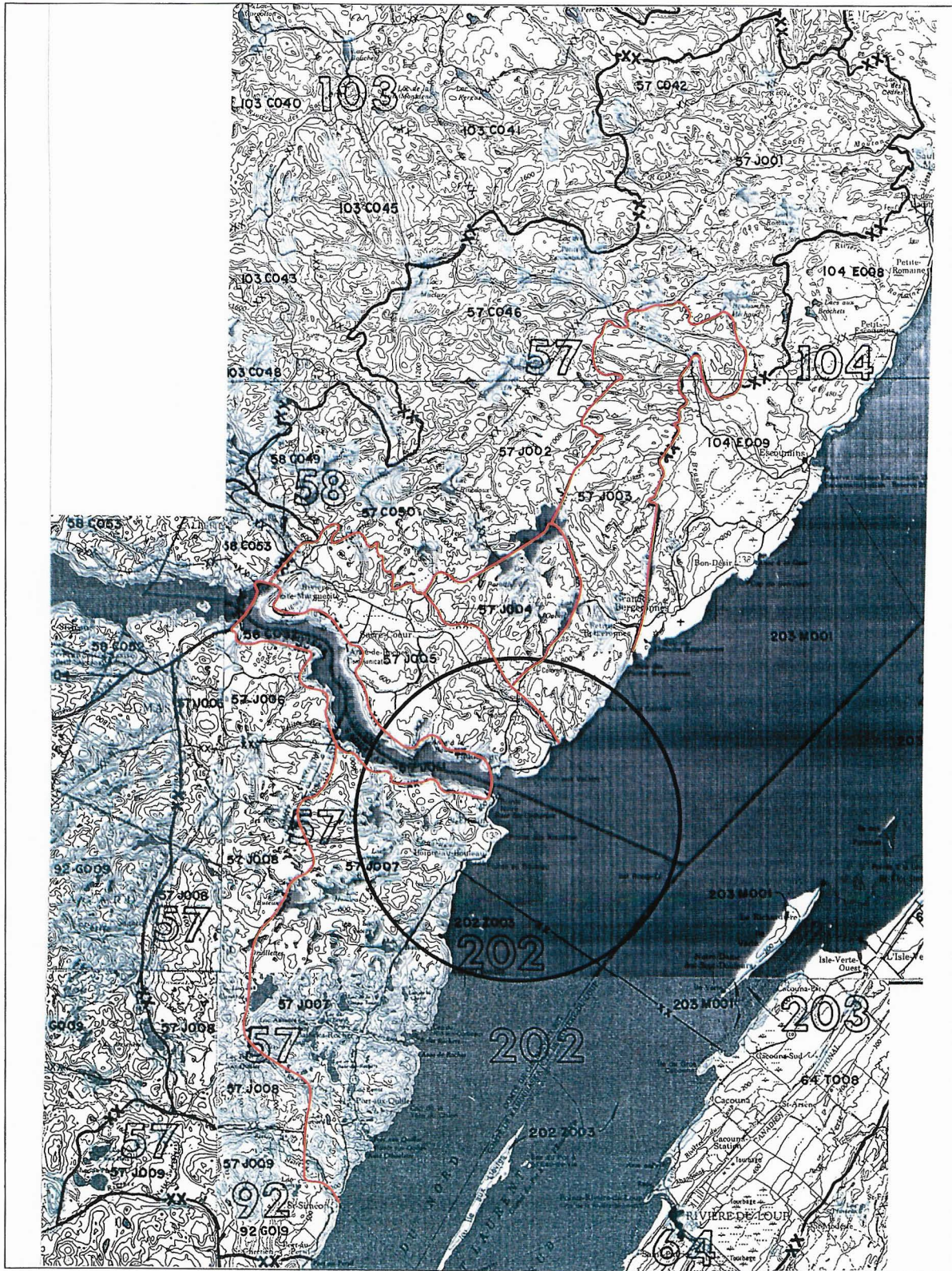


Figure 9 Localisation des districts écologiques dans l'unité de paysage régional Tadoussac (MER-SIF, cartes 22C, 22D, 21M, 21N)

Tableau 3 Caractéristiques des districts écologiques

	Superficie (km2)	Dépôts de surface (%)									Eau (%)	Altitudes (M)	
		1A	1AR	R	2	3	4	5	6	7		Moyenne	Amplitude moyenne
57 J001	301	13	25	46	9					1	5	218	119
57 J002	106	24	37	19	10		2			1	8	216	91
57 J003	224	4	25	59	2			4		1	8	217	132
57 J004	72	21	40	24				1			14	199	119
57 J005	164	11	18	11	5	3		49		2	2	147	139
57 J006	91	27	43	2		2		21		4		170	130
57 J007	361	28	39	16	2			7		2	6	216	173
57 J008	285	46	26	10	6	2		1		3	6	212	127
57 J009	145	34	16	14	18	1	4	6	1	3	3	332	209
57 C042	56	7	34	54	4						2	368	201
57 C046	244	27	29	28	10	1					4	322	188
57 C050	153	16	31	44	3	1					4	229	153
58 C052	337	10	8	29	1			7			44	175	320

Superficie 2539  
Moyenne 195,31

Les données du tableau 3 permettent de constater, entre autres, que les dépôts marins se concentrent dans les districts 57 J005 et 57 J006, tandis que le socle rocheux affleure principalement dans les districts 57 J003 et 57 C042 et que les grandes étendues d'eau se concentrent dans le district 57 J004. La plupart de ces éléments seront pris en considération quand viendra le temps d'évaluer le potentiel archéologique de la zone à l'étude et ce, en fonction, entre autres, de la localisation des sites connus. Mentionnons ici que sur les 13 districts qui composent l'unité de paysage régional Tadoussac, 5 sont touchés par la zone à l'étude : 57 J007, 57 J005, 57 J004, 57 J003 et 58 C052 (figure 9).

Cette présentation des caractères environnementaux a permis de constater que la zone à l'étude se compose d'aires d'accueil propices à l'établissement humain. Il importe maintenant de déterminer depuis quand ce territoire est habitable et comment ce territoire à évoluer depuis la dernière déglaciation.

### **3.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales**

Il y a environ 18 000 ans, une épaisseur de plus de 1 km de glace recouvrait la province. Un réchauffement global du climat permit la fonte graduelle de ce glacier et c'est ainsi que vers 12 000 ans AA les rives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Basse-Côte-Nord furent libérées de leur gangue (Fulton et Andrews 1987). Le glacier a subsisté un peu plus longtemps dans la région de Québec. En fait, un verrou glaciaire y a perduré pendant quelque temps empêchant les eaux salées de la mer Goldthwait de se mêler aux eaux douces du lac Vermont, un immense lac qui reliait alors le lac Champlain au lac Ontario (figure 10).

La fonte continuelle du glacier permit le dégagement du « goulot de Québec », s'ensuivit la vidange du lac Vermont, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Cette masse d'eau douce glaciaire, en amont de Québec, a immédiatement été remplacée par de l'eau salée et ce, jusqu'à la hauteur de Hull. C'est à peu près à cette époque que le glacier commence à retraire de la région de Tadoussac, soit vers 11 000 - 10 500 ans AA.

Auparavant écrasé par la masse du glacier, le continent se relève lentement, mais aucune terre n'émergera pendant de nombreux siècles parce que la fleuve est alors gonflée par l'énorme quantité d'eau évacuée à même la fonte du glacier. Plutôt que de fleuve, on parle alors de mers anciennes, soit la mer Champlain à l'ouest de l'île d'Orléans, et la mer

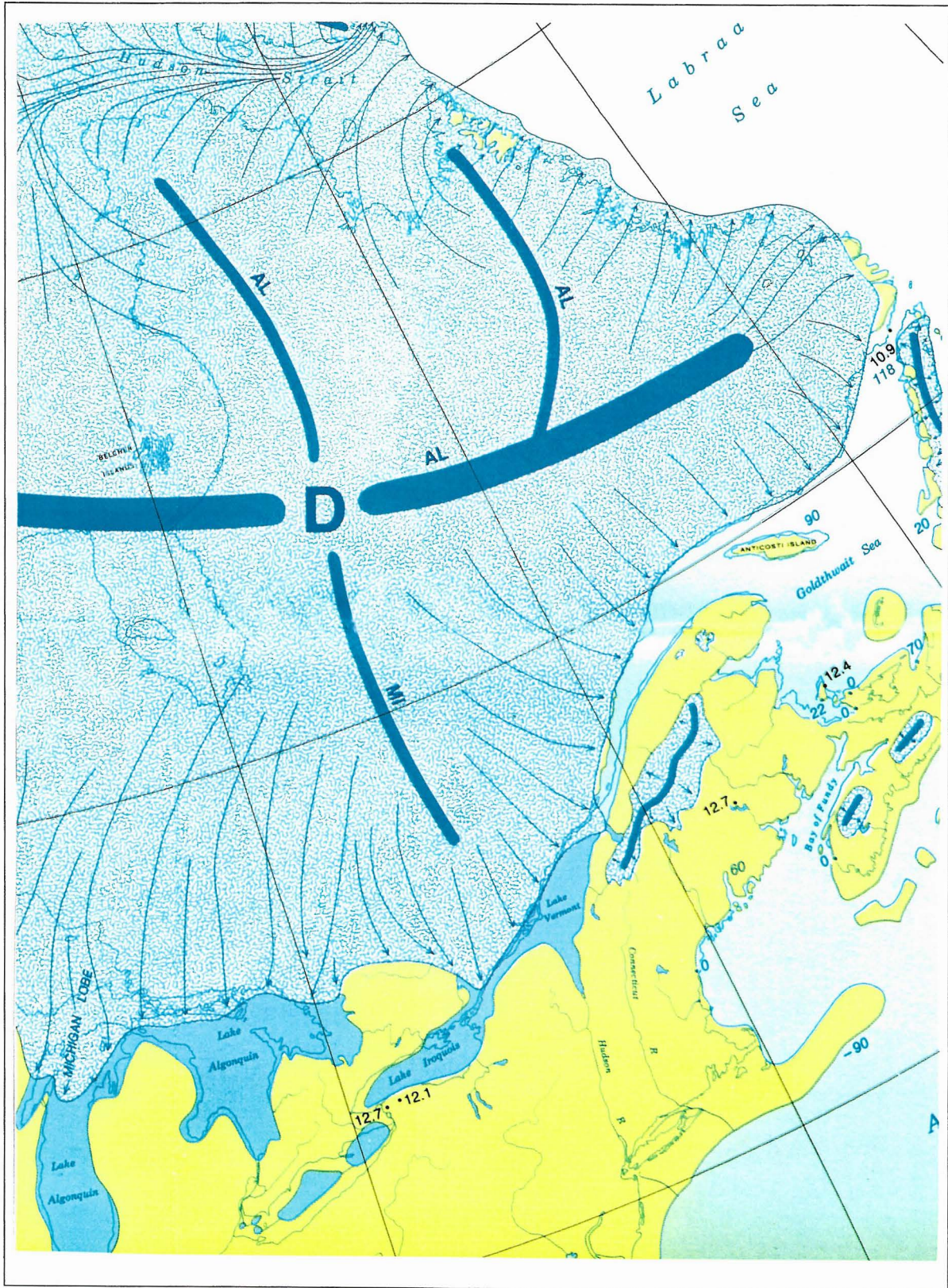


Figure 10 Le retrait glaciaire, 12 000 ans AA (Fulton et Andrews, 1987)



Goldthwait, à l'est. Une large bande côtière est maintenant apparente dans la région de Tadoussac (figure 11).

La mer Goldthwait atteindra, en Haute-Côte-Nord, la cote approximative des 150 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer (NMM ; figure 12<sup>1</sup>). Cela revient à dire qu'une bonne partie de la zone à l'étude a été envahie par la mer à l'exception des plus hauts monts environnants.

Les conditions climatiques sont alors rigoureuses, de type arctique. Les mammifères marins circulent déjà dans les eaux libres de glace et il est certain que des oiseaux transitent dans la région, de même que toute la chaîne alimentaire que la présence de ces animaux suggère. Sur la terre, les conditions climatiques contraignent la croissance de la végétation qui se limite alors à une toundra herbeuse (Richard 1985, figure 13).

Le continent poursuivant son redressement, les eaux de la mer Goldthwait se retirent, libérant de plus en plus de terrain. Vers 9500 ans AA, une grande partie du littoral de la Haute-Côte-Nord sera dégagée, mais toutes les terres situées sous la cote des 80 m NMM sont encore ennoyées en raison de la fonte du glacier et de l'affaissement du continent. Cela revient à dire que les terres situées plus haut que cette cote sont maintenant dégagées et qu'elles accueillent une végétation de plus en plus dense, de type toundra arbustive (Richard 1985). Il est alors considéré que la région est habitable, les ressources marines devaient être abondantes tandis que les ressources terrestres, tant végétale qu'animale, s'accroissaient constamment.

Le paysage local de cette époque diffère sensiblement de l'actuel : la côte est plus échanquée, une enclave marine profonde envahit le lit de la rivière du Moulin à Beaudé, tandis que la rivière aux Canards se jette dans une large baie occupée par une île, une situation similaire à celle qui prévaut alors à Tadoussac (figure 14). Mentionnons qu'à cette époque, l'hinterland est beaucoup plus facile d'accès qu'actuellement puisqu'aucune forêt ne colonise encore la région.

---

<sup>1</sup> La masse du glacier qui recouvrait le continent était telle qu'elle provoqua son affaissement. Puis, lorsque le glacier se mit à fondre, les eaux d'écoulement ont envahi cette dépression. Libéré de la masse glaciaire, le continent s'est relevé. Afin de calculer la vitesse de redressement, les spécialistes des sciences de la terre produisent des courbes d'émersion. Ces courbes mettent en rapport le niveau d'inondation atteint par la mer et ce en fonction du temps pris par le continent à se redresser. Ainsi, il devient possible de déterminer à partir de quand un territoire est devenu habitable compte tenu que l'eau s'en est maintenant retirée.

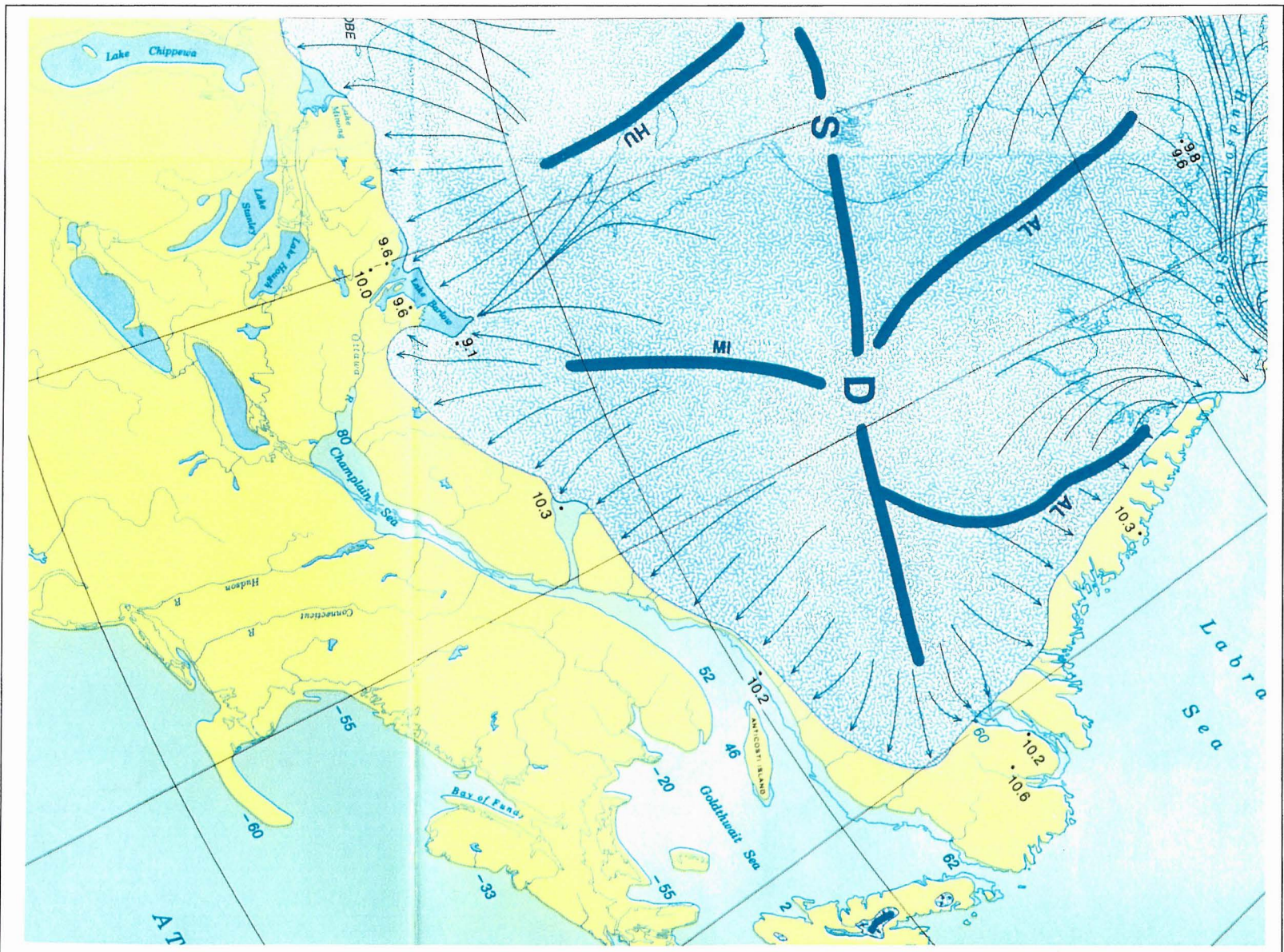
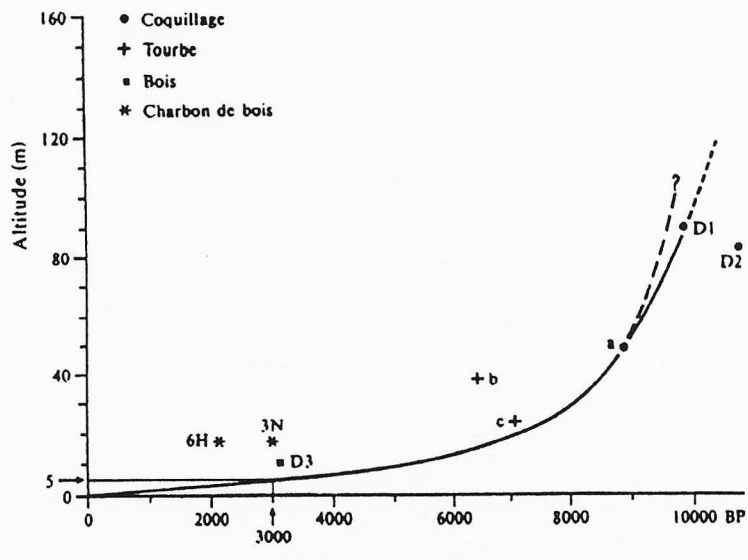


Figure 11 Le retrait glaciaire, 10 000 ans AA (Fulton et Andrews 1987)

**COURBE D'ÉMERSION PROVISOIRE  
GRANDES-BERGERONNES, TADOUSSAC,  
SACRÉ-COEUR ET BAIE-STE-CATHERINE  
(d'après Gangloff et Richard, 1984)**



**COURBE D'ÉMERSION  
DE LA RÉGION DES GRANDES BERGERONNES  
(d'après Daigneault, 1985)**

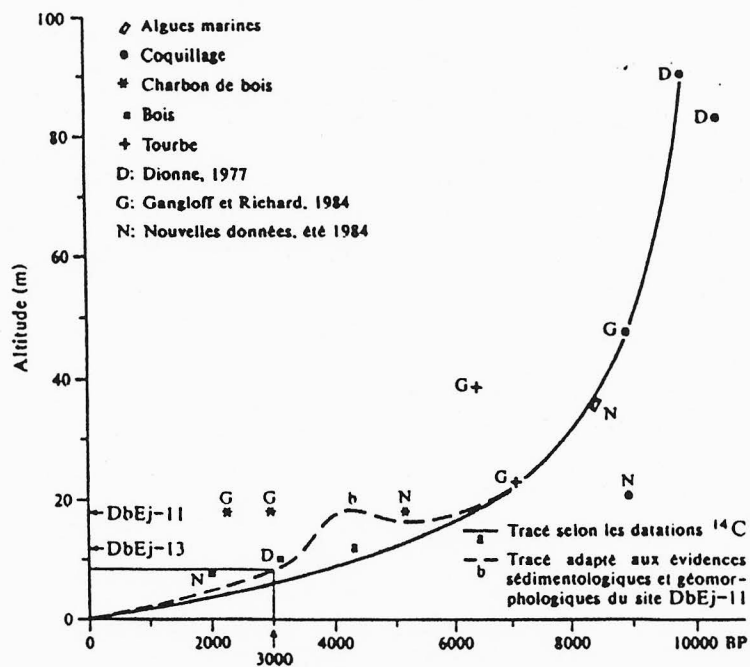


Figure 12 Courbe d'émersion des terres de la Haute-Côte-Nord (Archambault 1995)

Figure 13 Le couvert végétal, 9500 ans AA (Richard 1985 : 50)

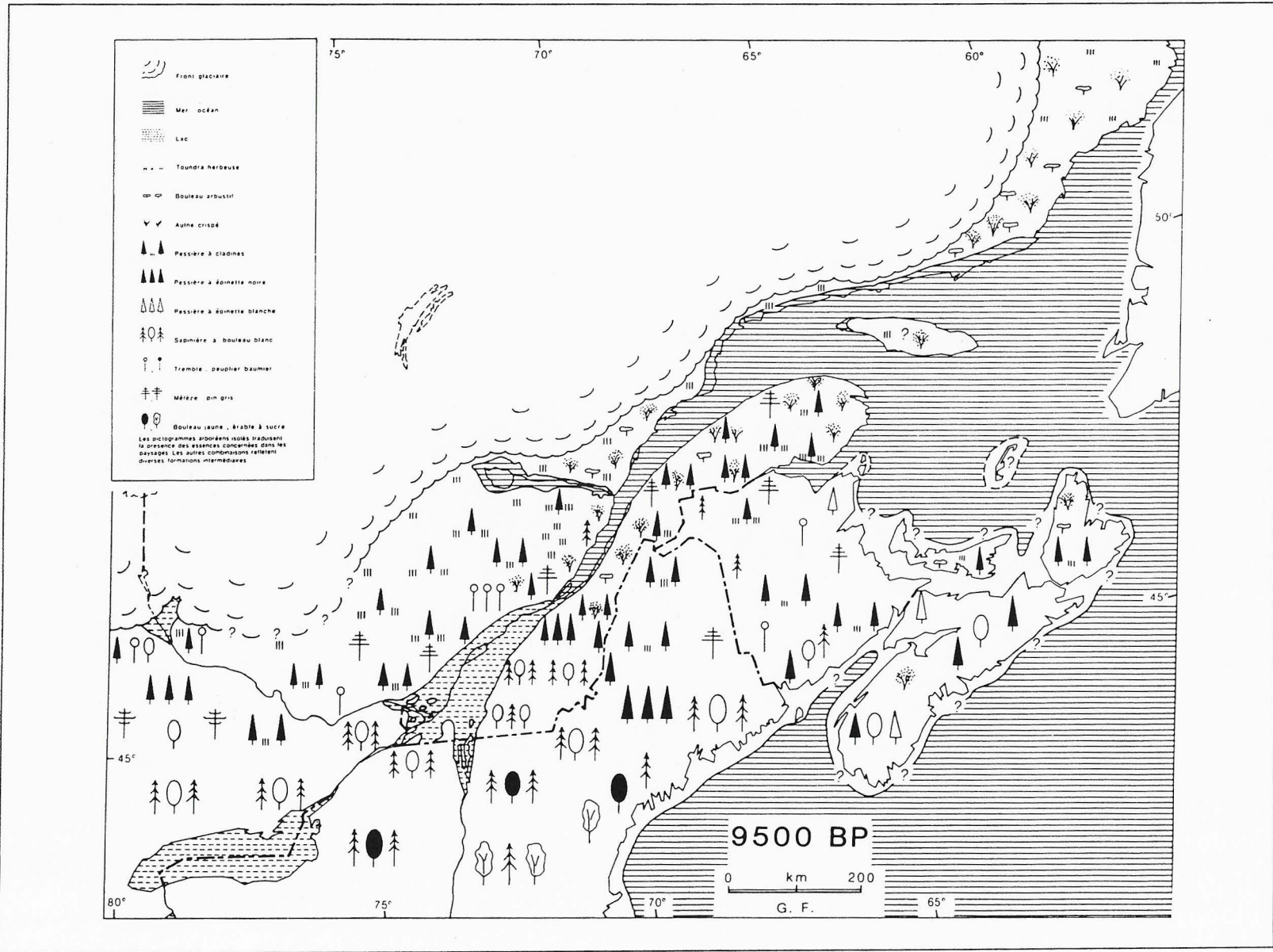




Figure 14 Le recouvrement marin dans la région de Tadoussac 9500 ans AA, environ 80 m NMM (fond de carte, 22C/4, ÉMRC)

Au cours des premiers millénaires suivant la déglaciation, le continent se relève très rapidement, soit d'environ 4 mètres par siècle. C'est ainsi que la configuration du paysage évolue sans cesse. Vers 9000 ans, le niveau du fleuve atteint la cote de 60 m NMM. L'enclave marine de la rivière du Moulin à Beauce, bien que moins longue, subsiste toujours. La baie de la rivière aux Canards se rétrécit alors que l'île y occupe un plus vaste espace. À Tadoussac, l'ancienne baie se referme graduellement (figure 15).

Le relèvement isostatique, bien que toujours important, ralentit quelque peu par la suite, il est alors de l'ordre d'environ 3 mètres par siècle. Vers 8500 ans, le niveau du fleuve a retraité sous la cote des 45 m NMM. Les conditions environnementales s'adoucissant, cela favorise la croissance des arbres et arbustes. Cependant la végétation, plutôt que de relever, comme aujourd'hui, du domaine de la sapinière à bouleau jaune, s'apparente alors davantage à celle des domaines du Subarctique, comme la pessière à épinette noire.

Le paysage rappelle alors de plus en plus à l'actuel. L'enclave marine de la rivière du Moulin à Beauce n'est maintenant longue que de 2 kilomètres, l'ancienne baie de la rivière aux Canards laisse maintenant place à de petites anses sans île. Le secteur de Tadoussac reste similaire, tout au plus constate-t-on que la baie est moins profonde, tandis que l'île y occupe de plus en plus d'espace (figure 16).

Le rapide rythme de relèvement du continent se poursuit jusque vers 8000 ans AA, le niveau du fleuve atteint alors la cote des 30 m NMM. À cette époque, le paysage est similaire à celui qui prévaut aujourd'hui. La rivière du Moulin à Beauce suit alors à peu près son cours normal, les anciennes baies de Tadoussac et de la rivière aux Canards ont disparu. Tout au plus peut-on remarquer que les baies actuelles sont un peu plus profondes (figure 17). En fait, il ne manque dans le paysage que les larges replats qui caractérisent les établissements de Baie-Sainte-Catherine et de Tadoussac. À cette époque, ces replats constituent, probablement, des battures, ce qui revient à dire que les principales caractéristiques environnementales de la région sont maintenant en place. D'ailleurs, les premiers éléments de la sapinière à bouleau jaune font leur apparition au milieu de la pessière à épinette noire qui colonise toujours la région (figure 18). Le climat s'étant réchauffé continuellement jusque vers 6000-5000 ans AA, c'est alors que se met en place une végétation équivalente à celle qui prévaut de nos jours.



Figure 15 Le recouvrement marin dans la région de Tadoussac 9000 ans AA, environ 60 m NMM (fond de carte, 22C/4, ÉMRC)



Figure 16 Le recouvrement marin dans la région de Tadoussac 8500 ans AA, environ 45 m NMM (fond de carte, 22C/4, ÉMRC)





Figure 17 Le recouvrement marin dans la région de Tadoussac 8000 ans AA, environ 30 m NMM (fond de carte, 22C/4, ÉMRC)

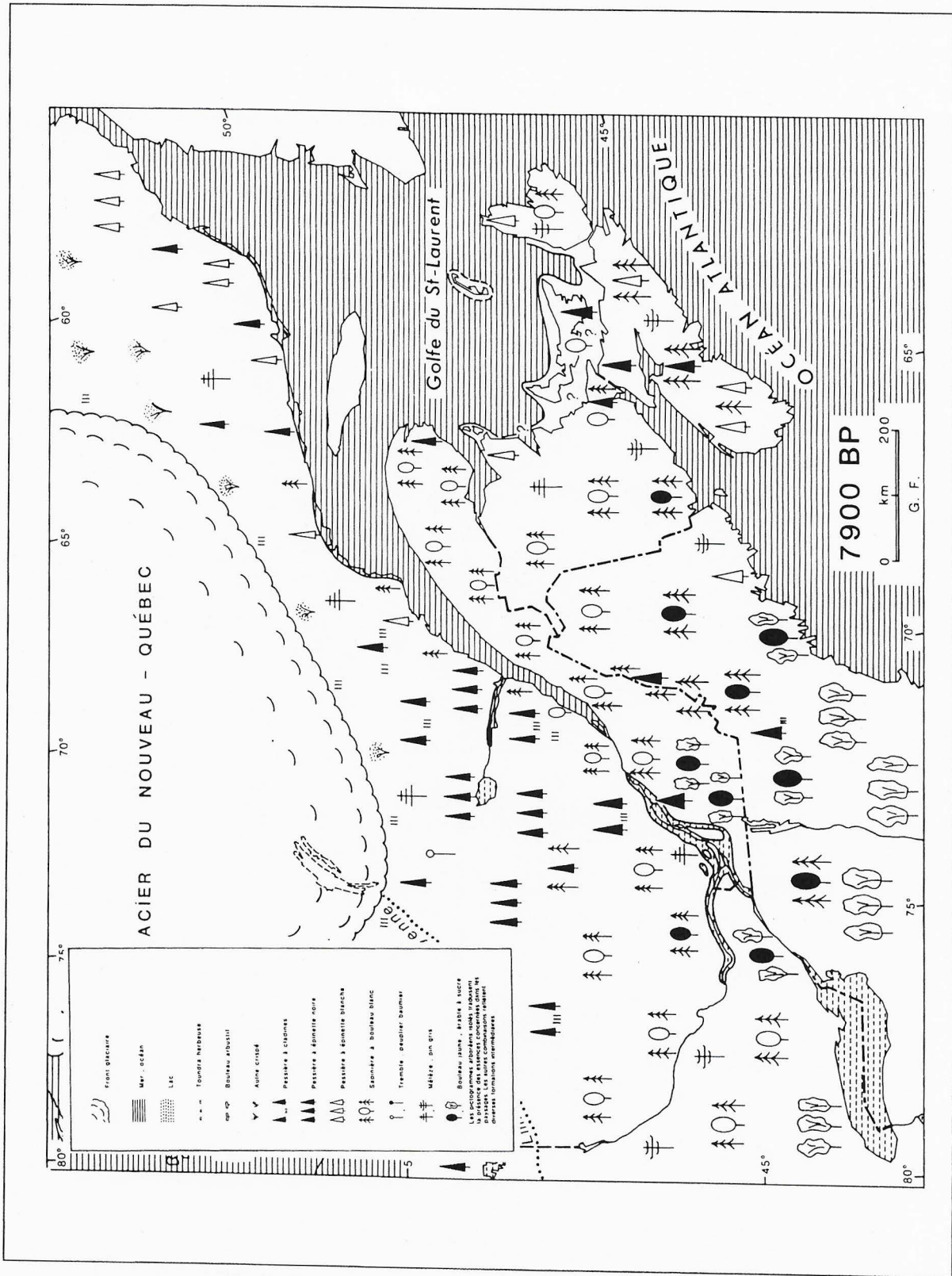


Figure 18 Le couvert végétal, 7900 ans AA (Richard 1985 : 51)

Pendant ce temps, le relèvement isostatique se poursuit, mais à un rythme beaucoup plus lent. D'ailleurs, il semble qu'il se soit presque arrêté vers 6000 ans AA et même qu'une nouvelle hausse du niveau du fleuve soit intervenue vers 4000 ans AA (figure 12). C'est au niveau de la cote des 20 m NMM que des vestiges de cette nouvelle phase de transgression marine ont été retracés (Archambault 1995). Puis, après 4000 ans, le continent a repris sa phase ascendante pour finalement se stabiliser, vers l'an mil de notre ère, au niveau qu'on lui connaît maintenant.

Il a d'abord été démontré que la région à l'étude se composait de vastes aires susceptibles d'accueillir des établissements humains de toutes sortes. Puis, une courte revue des principales phases d'évolution de la région depuis la dernière déglaciation a permis de constater que celle-ci est habitable dès 9500 ans AA. Dans les prochains chapitres, on trouvera une description des principales phases de l'occupation humaine de la région à l'étude, tant amérindienne, européenne que québécoise. Ces présentations sont suivies d'une description des zones de potentiel archéologique, terrestre et subaquatique

## **4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE EN HAUTE-CÔTE-NORD ET LA DESCRIPTION DES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUES**

### **4.1 La chronologie de l'occupation amérindienne en Haute-Côte-Nord**

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en 4 grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie ou d'un type particulier d'outils, par la technologie et par des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

#### 4.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 8000 ans AA)

Au début de cette période, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, les premiers groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause de la régression marine, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte du glacier dégagera un corridor reliant l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes pour s'enfoncer loin au centre de l'Amérique. Pendant ce temps, d'autres ont possiblement longé, en utilisant certaines formes d'embarcations, les côtes, pour aboutir en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent tout le sud des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens les occupent. C'est ainsi qu'on les retrouve en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 000 à 10 000 ans AA.

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Un nouveau territoire s'ouvrait pour eux, un territoire non habité, inconnu, dont toutes les ressources demeuraient à être découvertes. La base économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres, mais ils ont aussi exploité l'ensemble des autres ressources. Avec le temps, l'exploitation des ressources de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie.

Ces Amérindiens utilisaient des matières premières lithiques très fines, comme des cherts, pour la confection de leurs outils en pierre. Ils paraissent avoir attaché une grande importance à ces types de pierres, puisqu'ils les utiliseront souvent quelque soient les lieux fréquentés.

#### Le Paléoindien ancien (12 500 à 9500 ans AA)

Actuellement, aucun campement datant du Paléoindien ancien n'a encore été formellement identifié au Québec. Pourtant, des sites archéologiques de cette période ont été identifiés pratiquement tout le long du pourtour sud de la province, de l'Ontario jusqu'au Nouveau-Brunswick, en passant par le Maine et le New Hampshire. Sur la base de ces découvertes, il est envisageable de penser que des vestiges de cette période seront éventuellement localisés au Québec. Les régions les plus méridionales de la province sont les plus susceptibles d'en receler.

Récemment, un site, hypothétiquement associé à la phase ultime du Paléoindien ancien (environ 9500 ans AA), a été localisé dans la région de Québec, à l'embouchure de la rivière Chaudière (Pintal à paraître). Les analyses préliminaires ont permis de relier ce site archéologique à un autre localisé cette fois au Vermont, près de la baie Missisquoi, à moins de 15 km de la frontière québécoise. Il semble que les rivages de la mer Champlain aient été occupés par ces groupes amérindiens qui ont pu en suivre les rives pour finalement aboutir dans la région de Québec. Aucun artefact recueilli dans la région de Tadoussac ne permet d'y évoquer une présence amérindienne aussi ancienne.

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre ont constaté que les sites paléindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et surtout, d'un marécage (Spiess et Wilson, 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes. Dans la région de Québec, le site pouvant être relié à cette période occupait un petit replat sableux intercalé entre 2 crans rocheux, sur ce qui était vraisemblablement une île à l'époque postglaciaire.

#### Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA)

En ce qui concerne le Paléoindien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec, plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1992 ; Pintal à paraître) dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987 ; Chalifoux 1999 ; Chapdelaine 1994 ; Lasalle et Chapdelaine 1990). Il semble donc qu'à cette époque les Amérindiens fréquentaient régulièrement les rives des mers Champlain et Goldthwait ou encore celles du lac à Lampsilis. Leurs campements se trouvent souvent sur des replats ou terrasses marines localisés à proximité du fleuve ou de rivières relativement importantes.

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve étaient plus particulièrement recherchées, et plus particulièrement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres, il est considéré, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Paléoindien ancien s'appliquent au Paléoindien récent.

Archambault (1998) a proposé une présence du Paléoindien récent à Tadoussac sur la base de la découverte d'armatures distales pentagonales. Toutefois, ce genre de pointe est plutôt rare dans les assemblages de cette période connus au Québec. C'est pourquoi il est considéré ici que ces sites relèvent davantage de l'Archaïque ancien. Néanmoins, comme à cette époque des Amérindiens circulaient régulièrement le long des rives du Saint-Laurent, de l'Outaouais jusqu'en Gaspésie, la découverte de campements du Paléoindien récent dans la région de Tadoussac demeure possible.

#### 4.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (9 500 à 3000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. C'est pourquoi les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en 3 épisodes : ancien (9 500 à 8000 ans AA), moyen (8000 à 6000 ans AA) et récent (6000 à 3000 ans AA) (figure 19).

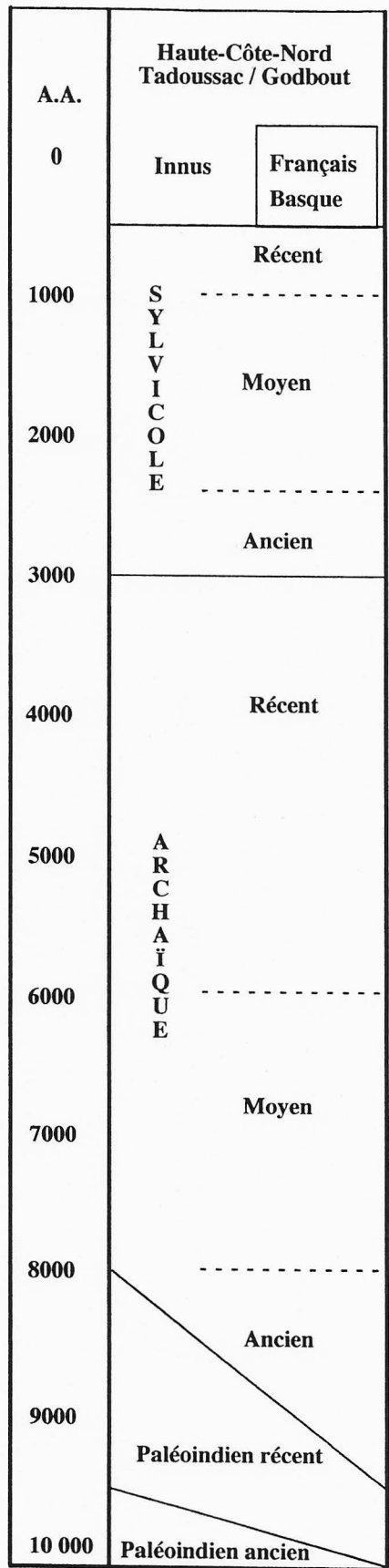


Figure 19 Le cadre chronologique de la Haute-Côte-Nord

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6000-5000 ans AA, le climat se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6000 ans AA et qui ouvre de nouvelles régions, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de source d'eau douce ; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières ; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs.

#### L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA)

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne récente s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période. Jusqu'à tout récemment, les archéologues américains du Nord-Est éprouvaient les mêmes difficultés que leurs confrères du Québec. Toutefois, l'identification d'une nouvelle tradition culturelle, l'Archaïque du Maine, a permis de préciser la nature des occupations amérindiennes de l'Archaïque ancien (Robinson, 1992). Cette tradition se base, entre autres sur le recours à une industrie du quartz qui produit de nombreux outils unifaciaux et de rares outils bifaciaux. Dans les États du Nord-Est américain, les sépultures individuelles sont relativement abondantes et elles s'accompagnent d'un nombre élevé d'offrandes qui se présentent sous la forme d'outils polis.

Au cours des dernières années, quelques sites archaïques ont pu être datés de l'intervalle 9 500 à 8000 ans AA au Québec. Ces derniers sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté 1992) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Ces sites offrent certaines



similitudes avec la tradition technologique sous-jacente à la définition de l'Archaïque du Maine (usage abondant du quartz, prédominance des outils unifaciaux, notamment des petits grattoirs). Toutefois, au Québec, les sépultures demeurent, tout comme la pierre polie, par contre les assemblages de cette période semblent livrer davantage d'outils bifaciaux (Pintal 2000a, 2000b ; à paraître). C'est probablement au cours de l'Archaïque ancien que le peuplement initial de la Haute-Côte-Nord a débuté. Cependant, pour l'instant, aucun site de cette région ne peut être associé à cette période. Mentionnons que certains des sites localisés sur les hautes terrasses de Tadoussac (Archambault 1998) sont similaires à ceux localisés dans la région de Québec et de Blanc-Sablon.

Généralement, ces sites se trouvent près du fleuve, à l'embouchure de rivières. Les rares restes fauniques découverts dans ces sites anciens témoignent d'une économie mixte, basée sur l'exploitation des ressources du littoral, autant maritime que terrestre. Il est très possible que des sites de cet intervalle seront identifiés à l'embouchure du Saguenay.

#### L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA)

Des campements situés au Cap-de-Bon-Désir (Plourde 1999) et à Baie-Comeau (Pintal 1996) ont été datés par la méthode du 14C aux alentours de 7000-7500 ans. D'autres établissements, cette fois trouvés sur les hautes terrasses de Tadoussac et de Baie-Sainte-Catherine, ont livré un matériel archéologique similaire aux sites associés à cette période. Il est maintenant évident qu'à cette époque la Haute-Côte-Nord est fréquentée régulièrement.

Pour l'instant, nos connaissances sur cette période demeurent parcellaires. Il semble que le mode d'usage de la région ait été basé sur une très grande mobilité territoriale. Les campements sont habituellement petits, occupant moins de 50m<sup>2</sup>, et très dispersés sur le territoire. On y trouve une abondance de grattoirs, de racloirs, de pièces esquillées, quelques couteaux et de rares pointes de projectile. À l'occasion, des objets polis et bouchardés sont découverts, comme des gouges, des haches et des herminettes. Ces outils sont habituellement confectionnés à l'aide de matières premières lithiques locales, comme les quartz, quartzites et grès, bien que certaines pierres exogènes, notamment des cherts, soient présentes en petite quantité. Ces outils, de même que les déchets provenant de la taille de la pierre, ont été découverts autour de petits foyers qui, souvent, se présentent sous la forme de fosse. À l'occasion, des restes osseux ont pu être recueillis, ils témoignent d'une exploitation notable des ressources du littoral marin, comme le phoque, la morue et les cétacés, ou terrestre, comme le castor et le caribou.

Souvent, ces sites semblent se concentrer à l'embouchure de larges rivières ou encore sur des pointes encadrées par d'anciennes enclaves marines. Dans l'état actuel des connaissances, il semble que certains secteurs de la Haute-Côte-Nord aient été plus utilisés que d'autres au cours de cette période, notamment l'embouchure du Saguenay et la région de Baie-Comeau.

#### L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA)

Au début de cette période, le climat est un peu plus chaud que l'actuel. C'est également à cette époque que s'installe graduellement une forêt similaire à celle que l'on connaît de nos jours. Toutes les conditions sont remplies pour que les activités humaines se multiplient. Quatre sites de l'Archaïque récent ont été identifiés dans l'unité de paysage régional Tadoussac, dont un le long de la rivière du Sault au Mouton, à près de 20 km des rives du fleuve Saint-Laurent (Plourde 1990).

Une aire de dépeçage du phoque, localisée à Grandes-Bergeronnes, est associée à cette période en Haute-Côte-Nord (Plumet *et ali.* 1993). Il demeure toutefois fort probable que des campements domestiques ont été établis en divers lieux, mais les données demeurent muettes à cet égard. La variabilité des outils identifiés auparavant demeure, bien que pointes, couteaux et objets en pierre polies soient maintenant plus abondant. Par ailleurs, on note un certain délaissement des matières premières lithiques locales au profit de matières exogènes, probablement obtenues lors de troc.

Parmi la quinzaine de sites associés sans distinction de phase à l'Archaïque, plusieurs relèvent probablement de l'Archaïque récent, mais la rareté du matériel diagnostique limite les possibilités d'identification plus précise. N'empêche que les campements amérindiens, d'éparpillés et rares qu'ils apparaissent au cours de l'Archaïque moyen, sont maintenant beaucoup plus nombreux et un peu plus étendu, soit entre 50 et 100m<sup>2</sup>. Ils occupent des environnements plus divers, notamment les rives des premiers lacs de l'intérieur, toutefois les embouchures de rivière, ainsi que les rives de ces rivières et du fleuve, apparaissent plus propices à leur découverte.

#### 4.1.3 La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui

culminera au XVI<sup>e</sup> siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique. Si, auparavant, les conditions environnementales pouvaient influencer davantage le système socioéconomique des autochtones, à partir de maintenant les relations sociopolitiques prendront le dessus. En effet, le territoire québécois étant maintenant entièrement occupé, à tout le moins fréquenté sur une base régulière, les déplacements et les échanges s'inscrivent à l'intérieur d'un réseau d'affinités et de rapports sociaux qui lentement mèneront à la définition du territoire des Premières Nations actuelles.

#### Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA)

Au cours du Sylvicole inférieur, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué que les ressources aquatiques, surtout les poissons, semblent occuper une place grandissante dans la diète amérindienne (Clermont et Cossette, 1991).

Le système de mobilité territoriale, qui auparavant comprenait de nombreux déplacements sur un territoire somme toute assez vaste, fera graduellement place à une mobilité plus réduite. Les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils les fréquentent plus souvent. Ce sont là des signes d'une mise en place d'une exploitation de plus en plus intensive d'un territoire et ce, en réponse à l'augmentation de la démographie et des rapports territoriaux plus étroits établis par certaines familles.

Curieusement, aucun site du Sylvicole moyen n'a encore été formellement identifié dans le secteur du Saguenay. Pourtant, les sites de cette période sont abondants dans la région de Québec et, en aval, notamment entre Portneuf et Baie-Comeau. Les lieux fréquentés par les Amérindiens apparaissent de plus en plus diversifiés, même si l'attrait des principaux cours d'eau, et surtout celui des lieux riches en ressources halieutiques, s'intensifie. On observe aussi que la présence d'une importante source d'eau douce n'est pas requise, mais qu'un simple ruisseau suffit. Il est évident aussi que la chasse au phoque, bien qu'ayant toujours été pratiquée, joue maintenant un rôle de plus en plus important puisqu'elle fournit, en saison, une quantité appréciable de nourriture. Les sites occupent parfois des superficies dépassant les 100 m<sup>2</sup>.

La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages, mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé, et sont très rarement décorés. Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils

sont souvent exotiques, reliquat probable du vaste réseau d'échanges qui semble avoir été mis en place au cours de la période antérieure. Le quartzite de Mistassini est trouvé sur une base régulière indice des rapports étroits qui relient les groupes de l'intérieur des terres à ceux qui fréquentent le littoral.

Ce qui distingue surtout cette période, c'est l'épisode Meadowood caractérisé par la découverte de crémation et d'offrandes. On le croyait réservé à des territoires plus méridionaux, mais des artefacts associés à cette phase culturelle ont été trouvés le long de la rivière Manicouagan. Il s'agit là, peut-être, d'un indice de la mise en place d'un réseau d'influence qui irradie à partir de la région des Grands Lacs, pour atteindre la région de Québec où elle semble avoir trouvé un terreau favorable, pour finalement se répandre en Haute-Côte-Nord (Chrétien 1995 ; Groison 1983).

#### Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA)

Au cours du Sylvicole moyen, on note l'émergence d'une certaine forme de sédentarité basée sur une exploitation de plus en plus spécialisée des ressources aquatiques. Les sites sont plus abondants et les habitations plus vastes, indices d'une exploitation saisonnière récurrente des ressources locales. Cette relative sédentarité génère un usage plus diversifié des ressources locales, d'où la possibilité de découvrir des sites archéologiques dans des environnements de plus en plus variés.

Trois de ces sites ont été identifiés dans l'unité de paysage Tadoussac. Les données relatives à l'ensemble de la Haute-Côte-Nord indiquent que les campements de cette période se répartissent tout le long du littoral, sans concentration évidente. On note toutefois que certains d'entre eux occupent des superficies dépassant les 100 m<sup>2</sup>. Cette plus grande régularité dans la disposition des sites semblent indiquer qu'il s'agit là : des vestiges d'une population résidante qui exploitent, saisonnièrement, toutes les facettes de son territoire ; ou encore des traces du passage de groupe divers qui exploitent des niches spécifiques ; ou encore, et ce fort probablement, un mélange des deux.

La céramique, maintenant abondante, se présente sous la forme de vases ayant une forme plus globulaire, un col un peu plus étroit et un bord souvent marqué d'un parement. Les décorations sont parfois abondantes, baroques mêmes. Les fabricants d'outils ont toujours recours aux matières premières lithiques locales, mais aussi à d'autres, exogènes, comme les quartzites de Mistassini et de Ramah.

### Le Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 1534 AD)

Cinq sites du Sylvicole supérieur ont été identifiés dans l'unité de paysage Tadoussac. Ces campements sont souvent vastes et tout aussi éparpillés le long de la côte, bien que l'embouchure des principales rivières ressorte toujours comme des lieux d'établissements privilégiés. Ils révèlent alors une exploitation intense des ressources du littoral. La relative sédentarité notée au cours de la période précédente s'accroît, il est maintenant permis de croire que certains lieux, surtout le long du fleuve, sont occupés pendant de nombreux mois et les sites occupés couvrent atteignent parfois plus de 1000 m<sup>2</sup> en superficie. Par ailleurs, on peut penser que ce type de campement exige un fort apport en nourriture que le littoral, à lui seul, ne peut satisfaire. Ainsi, afin de pallier à ce problème, les Amérindiens devaient également exploiter l'hinterland rapproché (soit une bande côtière d'une profondeur approximative de 10 km) sur une base régulière, d'où la probabilité d'y découvrir de petits campements satellites.

La céramique se présente maintenant sous une forme globulaire, un col étranglé et un bord la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes au bord. Les fabricants d'outils ont surtout recours à des cherts appalachiens, dont l'origine exacte reste à définir. Il est maintenant considéré qu'au cours du Sylvicole supérieur l'embouchure du Saguenay est un territoire partagé où se rencontre principalement les ancêtres d'Iroquoiens du Saint-Laurent et ceux de Montagnais (figure 20).

#### 4.1.4 La période historique

##### L'historique ancien (1500 à 1580 AD)

À l'arrivée des explorateurs et des pêcheurs européens dans le golfe du Saint-Laurent, probablement au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, toute la Côte-Nord est fréquentée par des Amérindiens. Ceux-ci se répartissent alors en 2 grands groupes, les Algonquiens et les Iroquoiens.

En 1535, alors que Jacques Cartier circule dans le secteur de Tadoussac, il signale que : « À l'entrée d'icelle rivière, (le Saguenay) trouvasmes quatre barques de Canada, qui estoient là venues pour faire pescherie de loups marins et aultres poissons. » (Biggar 1924 : 115). Ces



remarques laissent croire que des Iroquoiens de la région de Québec (le Canada de l'époque) venaient exploiter les ressources maritimes de l'embouchure du Saguenay.

En 1536, Cartier parle à nouveau d'Amérindiens présents dans la région : « Pendant lequel temps, vindrent plusieurs barques des peuples subjects audict Donnacona, lesquelz venoyent de la ripvière du Saguenay... et donnèrent audict Donnacona troys pacquetz de peaulx de byèvres et loups maryns, avecq un grand cousteau de cuyvre rouge, qui vient dudict Saguenay... » (Idem : 233). Cette fois, les écrits de Cartier laissent plutôt supposer que d'autres groupes, probablement algonquiens cette fois, fréquentent également l'embouchure du Saguenay.

En fait, historiquement, la présence de différents groupes culturels autochtones caractérise l'embouchure du Saguenay. Cette dernière apparaît comme un lieu de rencontre et d'échanges où convergent plusieurs peuples. À la suite de la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent, vers 1580 AD, la région de Tadoussac sera fréquentée plus spécifiquement par les Montagnais (figure 21).

#### L'occupation montagnaise (1580-1800)

La traite des fourrures prit un essor considérable à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et Tadoussac y joua un rôle prépondérant à titre de lieu de commerce. D'ailleurs, un poste de traite y fut construit dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (voir photo page couverture). Les Montagnais de Tadoussac participèrent activement à ce négoce en cherchant à contrôler la circulation des biens de traite dans le bassin du Saguenay. Mais comme les seuls produits du commerce n'étaient pas suffisants pour assurer leur survie, les Montagnais fréquentaient alors les deux rives du Saint-Laurent et ils y exploitaient autant les ressources du fleuve que celles de l'hinterland (tableau 4).

Les données historiques de l'époque permettent de localiser deux lieux de rencontre importants dans la zone à l'étude. En 1603, la pointe aux Alouettes fut le site d'un événement important dans l'histoire non seulement de Baie-Sainte-Catherine, mais de la Nouvelle-France en général. En effet, c'est à cet endroit que Champlain rencontre, le 27 mai de cette année-là, des Montagnais (Tadoussaciens), des Etchemins (Malécites) et des Algonquins, qui s'y étaient réunis afin de fêter une expédition victorieuse contre les Iroquois. Lors de cette rencontre, un des Amérindiens, ledit grand Sagamo Anadabijou, affirme « qu'il estoit fort aise que sadicte Majesté peuplast leur terre, et fist la guerre à leurs





Tableau 4 Cycle annuel d'un groupe de Tadoussac en 1633-34 (Castonguay in Picard 1983)

Période	Ressources exploitées	Zone
Septembre-octobre	Anguille, petit gibier, avifaune	Littoral sud
Fin novembre	Castor, poisson, petit gibier, orignal	Intérieur
Mi-décembre	Castor et animaux à fourrure	Intérieur
Début janvier, début mars	Orignal, castor, petit gibier, ours et poisson	Intérieur
Mars-avril	Castor, réserves alimentaires, petit gibier érable, écorce, racines	Littoral sud
Mai	Avifaune, poisson	Littoral sud
Juin-septembre	Échange de fourrures contre vivres, cueillette, chasse et pêche, voyages vers d'autres groupes.	Littoral nord

ennemis »<sup>2</sup>. Bien que cette alliance ne signifie pas pour autant que le Saguenay était ouvert aux Européens, ni que les Français aient obtenu un droit de propriété sur les terres des Montagnais, elle offre à ces derniers l'avantage d'obtenir de l'aide des Français contre les Iroquois. Cette entente de 1603, qui se termine par un festin, peut être considérée comme le premier « traité » conclu entre les Amérindiens et les Français en Nouvelle-France (Pierre et Bélanger 2000: 15; Perron et Gauthier 2000: 54).

La carte de Champlain de 1608 localise un des lieux d'établissement privilégié par les Montagnais de Tadoussac lorsqu'ils viennent traiter avec les Français, c'est-à-dire entre l'anse à Cale-Sèche et le ruisseau de l'Aqueduc (figure 22).

<sup>2</sup> *Les voyages de Samuel de Champlain, santongeois, père du Canada*, 1951, Paris, Presses universitaires de France, p. 71, cité dans Perron et Gauthier 2000: 55).

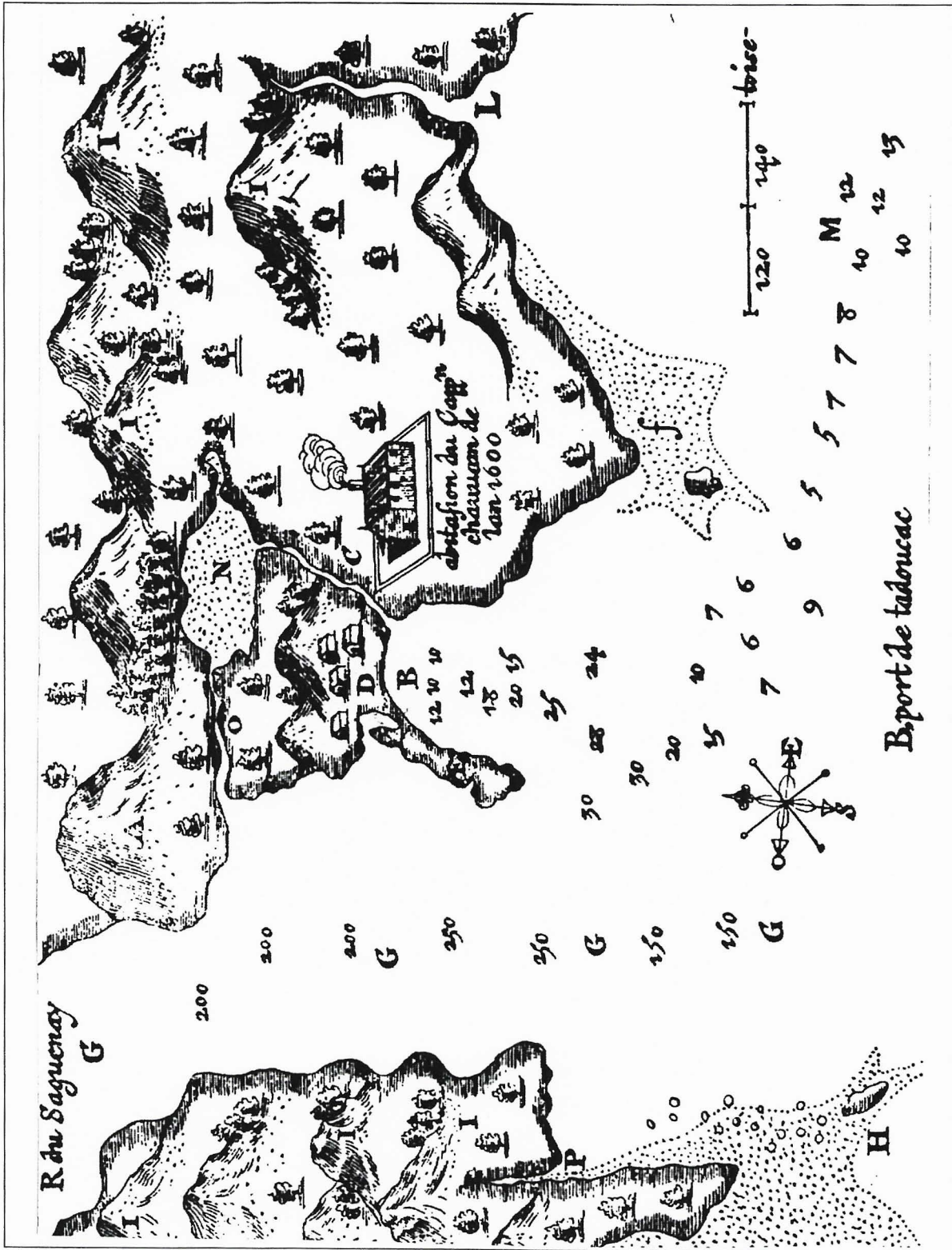


Figure 22 Carte de Champlain, 1613 (Pierre et Bélanger 2000: 14)

Jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les Montagnais pratiquent un mode de vie relativement traditionnel. Ils adaptent leur cycle de mobilité territoriale aux exigences du commerce tout en continuant à exploiter l'ensemble des ressources disponibles, d'où la possibilité de découvrir des vestiges de leur campement autant le long du littoral qu'à l'intérieur des terres. En 1626, il est considéré qu'entre 20 et 30 familles de Montagnais (150 personnes) se rassemblent l'été à Tadoussac (Bernard 1998). Ce chiffre n'inclut pas la présence des autres groupes autochtones qui fréquentent également la région afin de traiter avec les Français. Ainsi, le père Lalemant rapporte la présence de 25 à 35 « cabanons de sauvage » à Tadoussac en 1626, ce qui pourrait impliquer la présence d'environ 1000 Amérindiens à cette époque<sup>3</sup>, un chiffre qui se rapproche de l'évaluation faite par Champlain quelque vingt ans plus tôt (Dufour 1988).

Vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la traite des fourrures devint moins rentable dans la région du Saguenay tandis que Québec remplace Tadoussac comme principal lieu de commerce. Par ailleurs, les épidémies vont ravager les rangs des Montagnais qui ne seront dorénavant plus assez nombreux pour assurer un contrôle effectif sur leur territoire. Entretemps, Tadoussac est devenu un lieu de mission qui sert de tremplin aux expéditions chargées, entre autres, de répandre la foi aux populations fréquentant le lac Saint-Jean et la région des lacs Mistassini et Albanel.

Pour faire face à leurs pertes humaines, les Montagnais de Tadoussac sont obligés de recruter des Amérindiens de l'extérieur afin d'assurer leur approvisionnement en fourrure. En 1661, la région de Tadoussac sera saccagée par les Iroquois, ce qui, semble-t-il, obligea les Montagnais à quitter le bord du fleuve pour se réfugier plus haut sur le Saguenay ou encore à l'intérieur des terres (Castonguay in Picard 1983). En 1669, le père Albanel rapporte que seuls 106 Amérindiens se présentèrent au poste cette année-là alors qu'habituellement il en vient près d'un millier.

Des événements, de nature macro-économique cette fois, affectèrent également la position privilégiée des Montagnais de Tadoussac dans le réseau de la traite des fourrures. Ainsi, à la suite de l'établissement des postes de traite concurrents de la compagnie de la baie d'Hudson dans le Subarctique québécois, les Français réagirent en ouvrant toute une série de postes autour du lac Saint-Jean. Ces événements eurent pour résultat le démantèlement du réseau d'approvisionnement en fourrure du poste de Tadoussac, tel que mis sur pied par les Montagnais de Tadoussac. Parallèlement, les missionnaires cessèrent de fréquenter la

---

<sup>3</sup> Outre les Etchemins et les Algonquins mentionnés plus tôt, d'autres groupes pouvaient également être représentés, notamment les Micmacs, les Malécites et les Cris.

mission de Tadoussac vers 1702. Par ailleurs, les ressources de la région étant exploitées sur une base très intensive depuis plus d'un siècle, elles sont à peu près épuisées à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Amérindiens connurent alors la famine (id).

En 1720, on assiste à une tentative de restauration du commerce en Haute-Côte-Nord. On demande alors aux Jésuites d'y reprendre leur mission. Les écrits de l'époque font état de la rareté des prises animales terrestres. Les activités économiques et de subsistance dépendent surtout de la chasse au phoque, qui se pratique principalement à Bon-Désir, à l'est de Tadoussac, auquel s'ajoute une dépendance toujours plus élevée envers la nourriture fournie par les traiteurs (tableau 5).

Tableau 5 Cycle annuel des Indiens de Tadoussac (Castonguay in Picard 1983)

Saison	Occupation	Zone
Été	Fabrication de canots, chargement et Déchargement de navires	Littoral
Automne	Chasse aux animaux à fourrures	Intérieur
Hiver	Chasse aux loups-marins	Littoral
Printemps	Chasse de subsistance et commerciale	Intérieur

Ainsi, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le mode de vie des Montagnais diffère sensiblement de celui du siècle précédent (voir tableau 4). Par ailleurs, alors qu'auparavant la région était reconnue comme un lieu de foire où se rassemblaient des centaines, voire des milliers d'Amérindiens de diverses nations, à cette époque l'endroit ne paraît occupé que par une douzaine de familles. À cette époque, comme pour les années à venir, il semble que les Montagnais s'installaient tout autour de la pointe de l'Islet (Castonguay 1986).

#### La marginalisation de la bande de Tadoussac

À partir de 1800 AD, les données relatives à une présence montagnaise dans la région deviennent plus rares. En 1823, François Verrault évalue à 3 familles la population de Tadoussac (Castonguay in Picard 1983 : 101). Puis, à partir des années 1840, l'exploitation de la forêt prit de l'ampleur dans le bas Saguenay, ce qui provoqua l'arrivée d'une population euroquébécoise à l'origine des villages actuels. Ce bouleversement

démographique eut pour conséquence le retrait des Montagnais de Tadoussac vers la bande des Escoumins. Le poste de traite de Tadoussac fut alors fermé en 1854.

En 1915, Frank G. Speck, un ethnologue spécialiste des Montagnais, effectua une enquête à Tadoussac et aux Escoumins (Speck 1927). Il rapporte qu'il n'y avait alors aucune famille résidante à Tadoussac, mais que certaines s'y rendaient l'été attirées par la venue des touristes. Par ailleurs, Speck mentionne que les territoires de chasse à l'embouchure du Saguenay ne sont presque plus fréquentés. Le côté est de la rivière Saguenay (66, figure 23) appartient alors à Aleck et Pierre Denis, ainsi qu'à Joseph Nicol, tandis que la rive ouest (64, figure 23) relève de Denis Bakon et de son fils Joseph. Finalement, Speck précise que l'embouchure de la rivière du Moulin à Baude constitue un lieu privilégié pour la pêche pour les autochtones.

La carte de Speck n'entre pas nécessairement en contradiction avec les données d'occupation du territoire des Hurons-Wendats à cette époque (Paul 2000 ; Tanguay 2000). En effet, même s'il est reconnu maintenant que les territoires de chasse de ce groupe autochtone s'étendaient entre la rivière Saint-Maurice et le Saguenay au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, il semble que les abords immédiats de la rivière Saguenay relevaient davantage des Montagnais. Par ailleurs, il apparaît que des Wendats de Québec étaient engagés au premier moulin Price de Tadoussac. Cela pourrait indiquer la présence de contacts entre les familles de Montagnais, dont les terrains de chasse avoisinaient le Saguenay, et les Wendats.

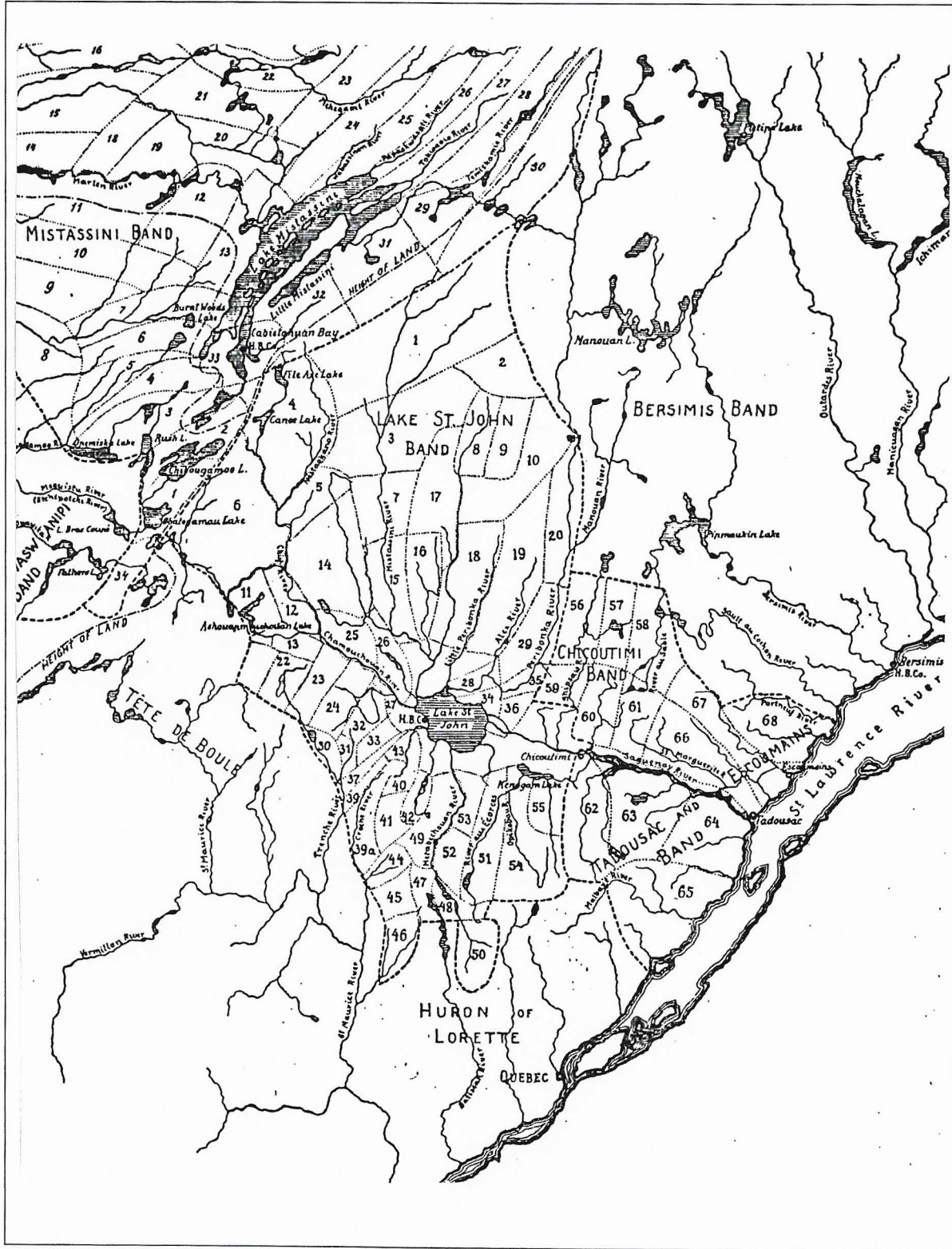


Figure 23 Territoires de chasse familiaux des Montagnais du Saguenay (Speck 1927 : 388)

## 4.2 Les zones de potentiel archéologique d'occupation amérindienne

### 4.2.1 Les travaux archéologiques effectués antérieurement et les sites archéologiques connus à proximité

Trois études de potentiel ont déjà été effectuées dans la région (Picard *et al* 1983 ; Plourde *et al* 1989 ; Taillon 1991). L'étude de Picard *et al* couvre les domaines amérindiens et euroquébécois tout en se concentrant sur l'agglomération urbaine de Tadoussac. Elle a été accomplie dans un cadre de gestion municipale. L'étude de Plourde *et al* s'intéresse plus spécifiquement à l'occupation amérindienne et englobe toute la Haute-Côte-Nord, sans toucher au secteur de Baie-Sainte-Catherine. Elle a été réalisée dans un cadre de recherche et de gestion municipale. Celle de Taillon s'attarde à la présence amérindienne dans le secteur de la pointe Noire. Elle a été effectuée dans un cadre de gestion du parc marin du Saguenay/Saint-Laurent.

L'unité de paysage régional Tadoussac a fait l'objet de nombreux inventaires et de quelques fouilles. De 1915 à 1990, ces travaux sont principalement effectués dans le cadre de programme de recherche universitaire ou à des fins de gestion municipale. À partir des années 1980, les interventions réalisées dans le cadre d'étude d'impact sur l'environnement et d'aménagements routiers vont se multiplier.

Tableau 6 Liste des interventions archéologiques dans l'unité de paysage régional Tadoussac (modifié de Archambault 1995)

1915-1920	F. G. Speck	Inventaire et collecte de surface
1927-1939	W. J. Wintemberg	Inventaire et collecte de surface
1953	T. E. Lee	Inventaire et collecte de surface
1959-1962	G. R. Lowther	Inventaire et collecte de surface
1960	W. E. Taylor	Inventaire et collecte de surface
1961	L. Brassard	Inventaire et fouille
1962	R. Levesque	Inventaire, collecte de surface et fouille
1964	M. Gaumont	Inventaire et collecte de surface
1968	D. McLeod	Inventaire et collecte de surface
1973	C. A. Martijn	Inventaire et collecte de surface
1974-1984-1986	G. Watson	Inventaire et collecte de surface
1979	D. Émond	Inventaire et collecte de surface
1983	J. Dumont	Inventaire et collecte de surface
1985	W. Moss et M. Plourde	Inventaire et collecte de surface
1986	M. F. Archambault	Inventaire et fouille
1986-1987	M. Plourde	Fouille

1987-1989	D. Lalande	Inventaire
1989	Ethnoscop inc.	Inventaire
1989-1990	M. Plourde	Inventaire
1996-1997-2000-2001	J.-Y. Pinal	Inventaire
1998-2000	E. Langevin	Inventaire et collecte de surface
2000	Patrimoine experts	Inventaire

Actuellement, 63 sites archéologiques sont connus dans l'unité de paysage régional Tadoussac<sup>4</sup>. Comme plusieurs de ces sites sont à occupations multiples, la base de données utilisée afin de caractériser les zones de potentiel se compose en fait de 78 entrées (annexe 1). Sont inclus ici les sites DaEk-E, F, G et 28. Ces sites correspondent tous à des abris sous roche ayant probablement été utilisés comme « grottes funéraires » par les Amérindiens de la période historique (Brassard 1961 ; Dumont 1983). Par ailleurs, comme 20 de ces entrées concernent des occupations euroquébécoises, la base de données relative à l'occupation amérindienne de l'unité de paysage régional Tadoussac se compose de 58 sites ou stations archéologiques.

#### 4.2.2 Les sites archéologiques connus et les caractéristiques des zones d'accueil régionales

Il faut d'abord mentionner qu'à l'intérieur de la région à l'étude, les inventaires archéologiques se sont principalement concentrés le long des rives du fleuve Saint-Laurent et du Saguenay, et plus particulièrement à l'intérieur des limites de l'invasion marine (150 m NMM et moins). Rares sont les travaux qui ont débordé au-delà de cette limite et ceux qui y ont été faits se situent en dehors de la zone à l'étude. Cela dit, les données archéologiques sont relativement abondantes dans l'unité de paysage régional Tadoussac et elles le sont encore plus dans la zone à l'étude. Ainsi, sur les 58 sites ou stations archéologiques connus, 49 se concentrent à l'intérieur des 5 districts écologiques touchés par la zone à l'étude et, dans la plupart des cas, à l'intérieur même de cette dernière (figure 24, tableau 7). Par ailleurs, la majorité des travaux archéologiques ont été effectués dans les districts écologiques concernés par la zone à l'étude. Malgré certains biais évidents dans les connaissances disponibles, plus particulièrement celles relatives à l'occupation de l'hinterland rapproché, les données actuellement disponibles permettent d'évaluer en partie le potentiel archéologique de l'aire d'étude. Au départ, l'évaluation du potentiel archéologique tient compte de la localisation des sites connus.

<sup>4</sup> Ne sont pas considérés ici les sites subaquatiques.



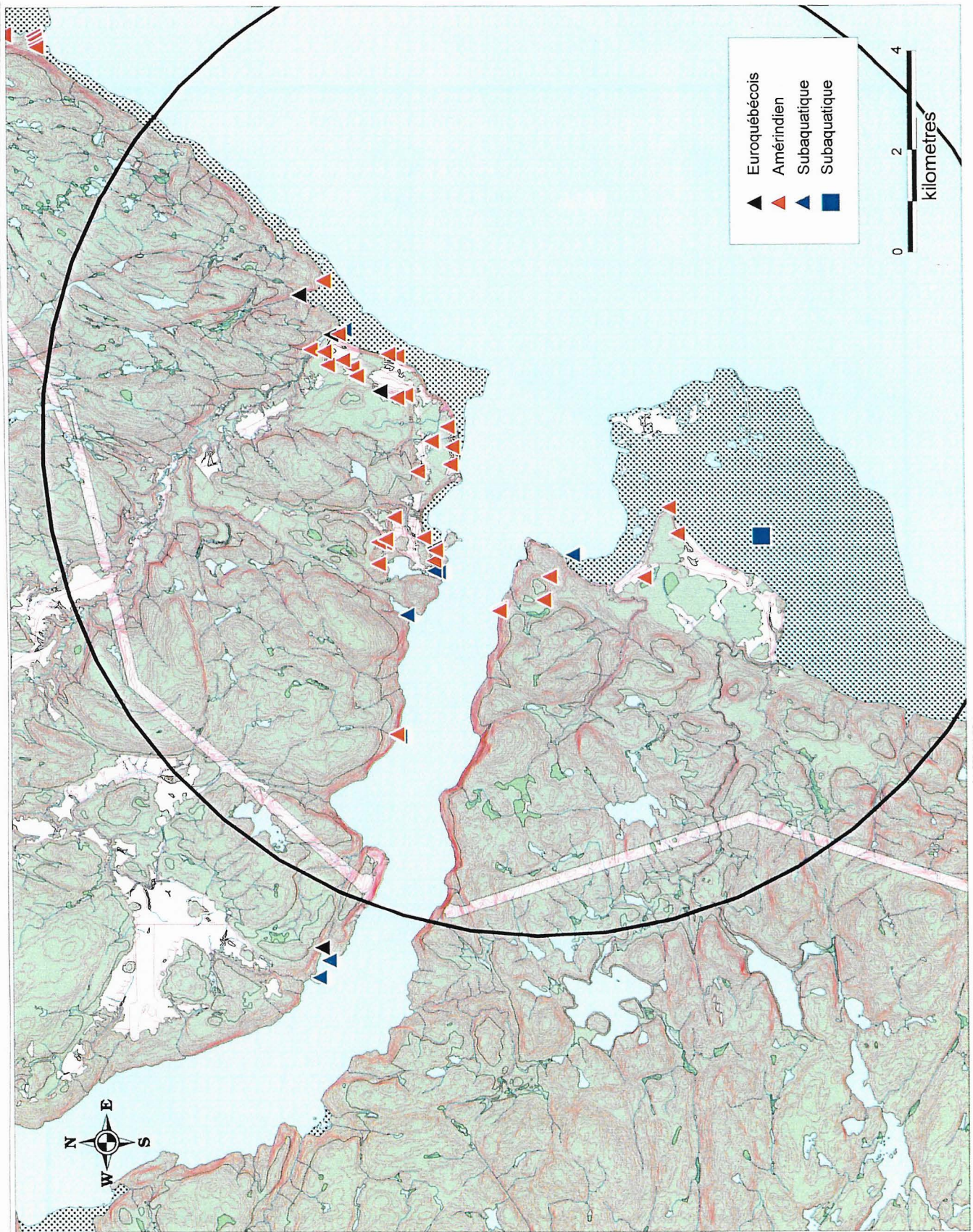


Figure 24 Localisation des sites archéologiques connus à l'intérieur de la zone à l'étude (fond de carte : 22C/4 EMRC)

Tableau 7 Travaux archéologiques et sites connus dans les districts écologiques

	Superficie (km <sup>2</sup> )	Inventaire	Sites connus
57 J001	301	Le long des berges de la rivière Sault-au-Mouton Le long des berges du lac des Cèdres	DdEj-1, 2, 3, 4, 5
57 J002	106	Aucun	DbEk-1, 2
57 J003	224	Le long des berges du fleuve Saint-Laurent Gravière	DaEj-5, DbEj-3, 4, 5, 6, 7, 14
57 J004	72	Aucun	Aucun
57 J005	164	Village de Tadoussac Emprises de la route 138	DaEj-1, 4, DaEk-1, 2, 3, 9, 10, 11, 12 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 24, 25, 28, 30, 32, 33, 34, 35
57 J006	91	Sur le replat Saint-Étienne	DbEI-6, 7
57 J007	361	Village de Baie-Sainte-Catherine	DaEk-4, 5, 6, 7, 8, CIEI-1, 2
57 J008	285	Aucun	Aucun
57 J009	145	Aucun	Aucun
57 C042	56	Aucun	Aucun
57 C046	244	Le long de la rivière des Escoumins	Aucun
57 C050	153	Aucun	Aucun
58 C052	337	Le long des rives du Saguenay	DbEI-1, 4, 9, DaEk-E, F, G

Dans la région à l'étude, un site amérindien se trouve en moyenne à 70 m d'altitude NMM, à 4,6 km du fleuve et à environ 800 m d'une source d'eau douce, rivière, ruisseau ou lac. Ajoutons à cela que dans 47 cas sur 58, les sites occupent des dépôts graveleux ou sablonneux. Certaines de ces caractéristiques sont directement tributaires des paramètres environnementaux qui caractérisent l'embouchure du Saguenay. Ainsi, l'altitude moyenne relativement élevée de ces sites souligne la présence d'occupations anciennes sur les hautes terrasses marines. Par ailleurs, l'éloignement relatif des sites par rapport au fleuve s'explique par la présence du Saguenay, qui agit ici comme une voie privilégiée vers l'hinterland. Pour être plus précis, ajoutons les éléments suivants : 72,4 % de ces sites ont été découverts dans des zones formées de dépôts marins (figure 25) ; 91,4 % se situent à 150 m ou moins d'altitude NMM (figure 26) ; 75,9 % se localisent à 10 km ou moins du fleuve (figure 27) ; et, finalement, 56,9 % ont été trouvés à 1 km ou moins d'un plan d'eau, comme un ruisseau, une rivière ou un lac (figure 28).

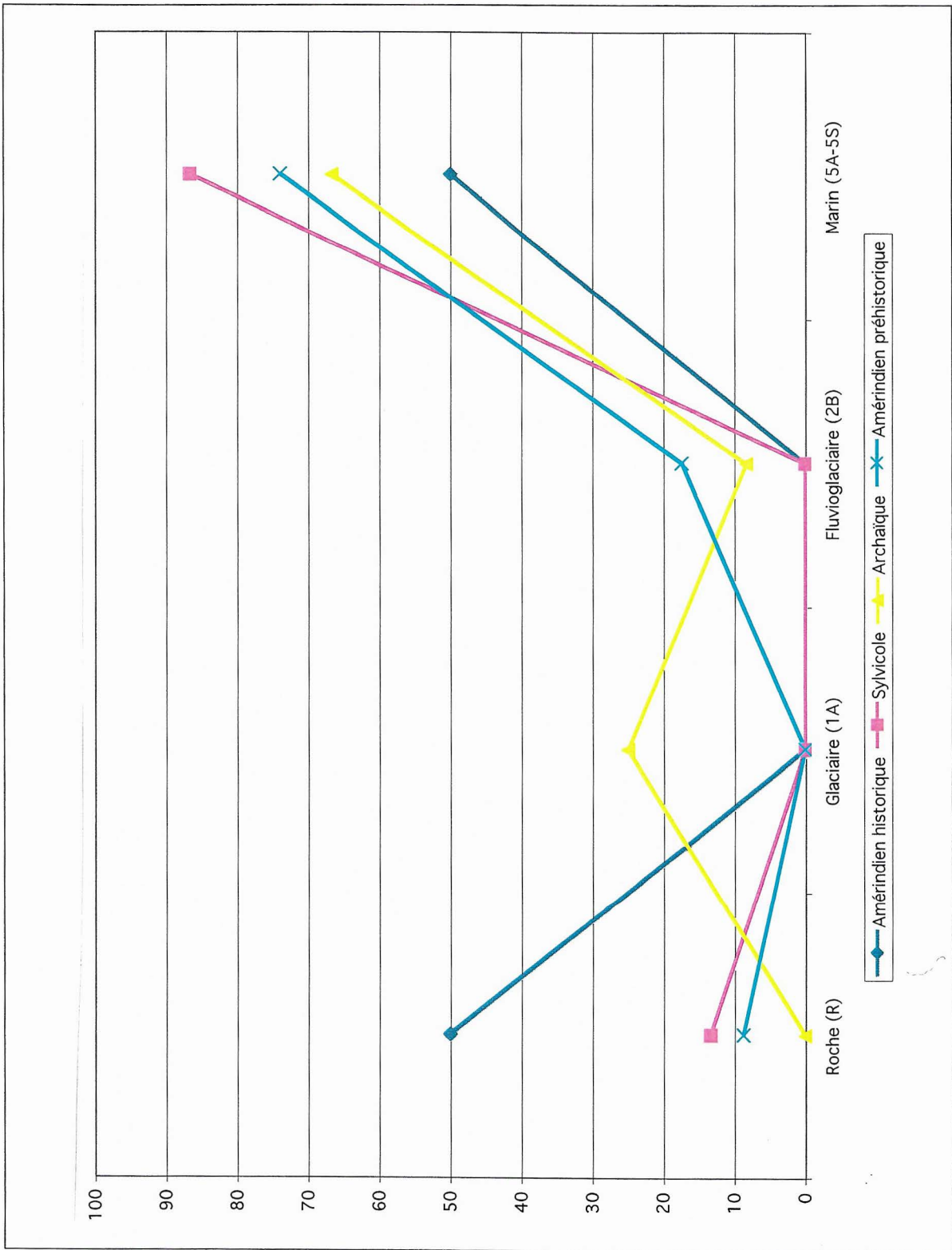


Figure 25 Répartition des sites archéologiques dans l'unité de paysage Tadoussac en fonction des types de dépôts meubles

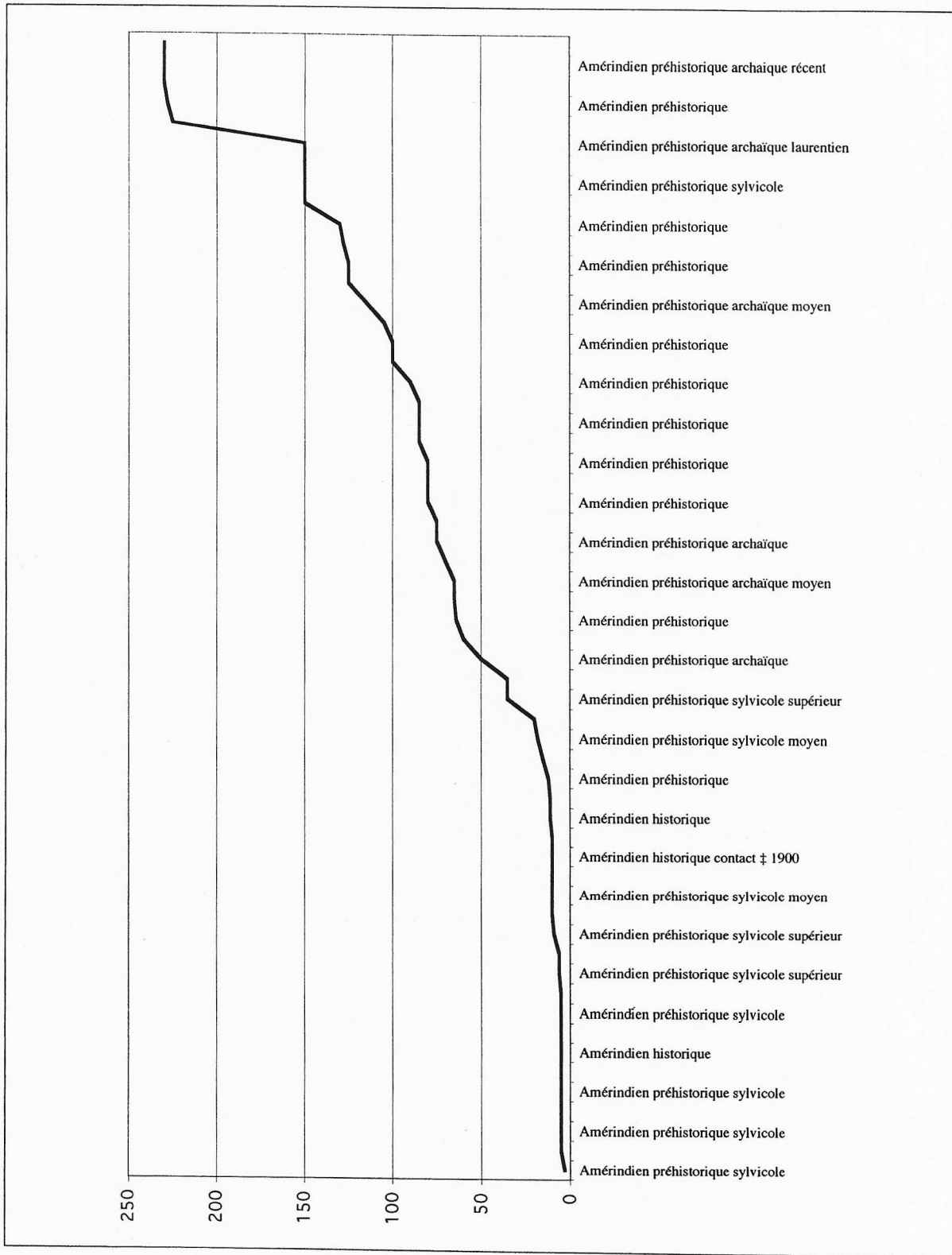


Figure 26 Répartition des sites archéologiques amérindiens dans l'unité de paysage régional Tadoussac en fonction de l'altitude (m)

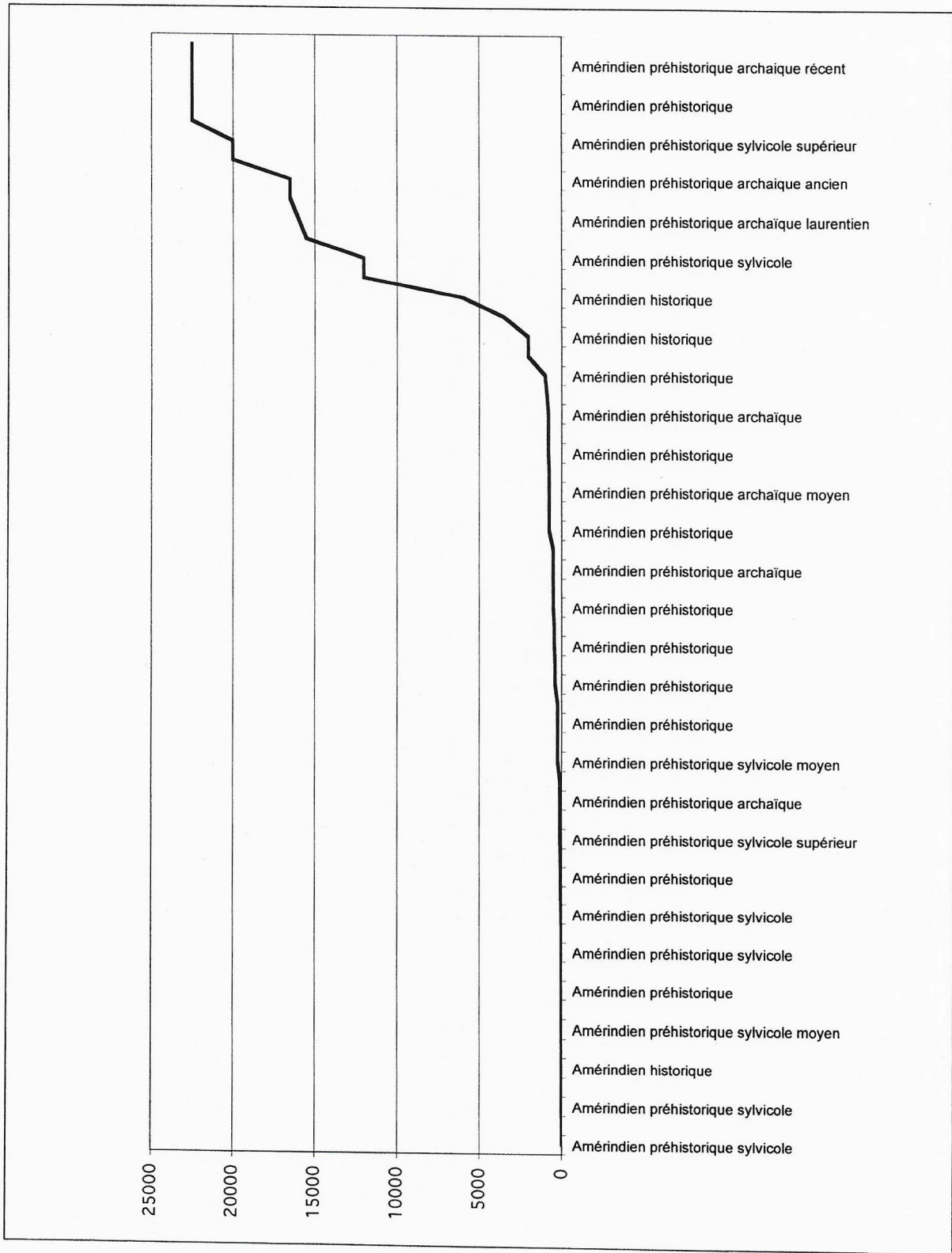


Figure 27 Répartition des sites archéologiques amérindiens dans l'unité de paysage régional Tadoussac en fonction de la distance par rapport au fleuve (m)

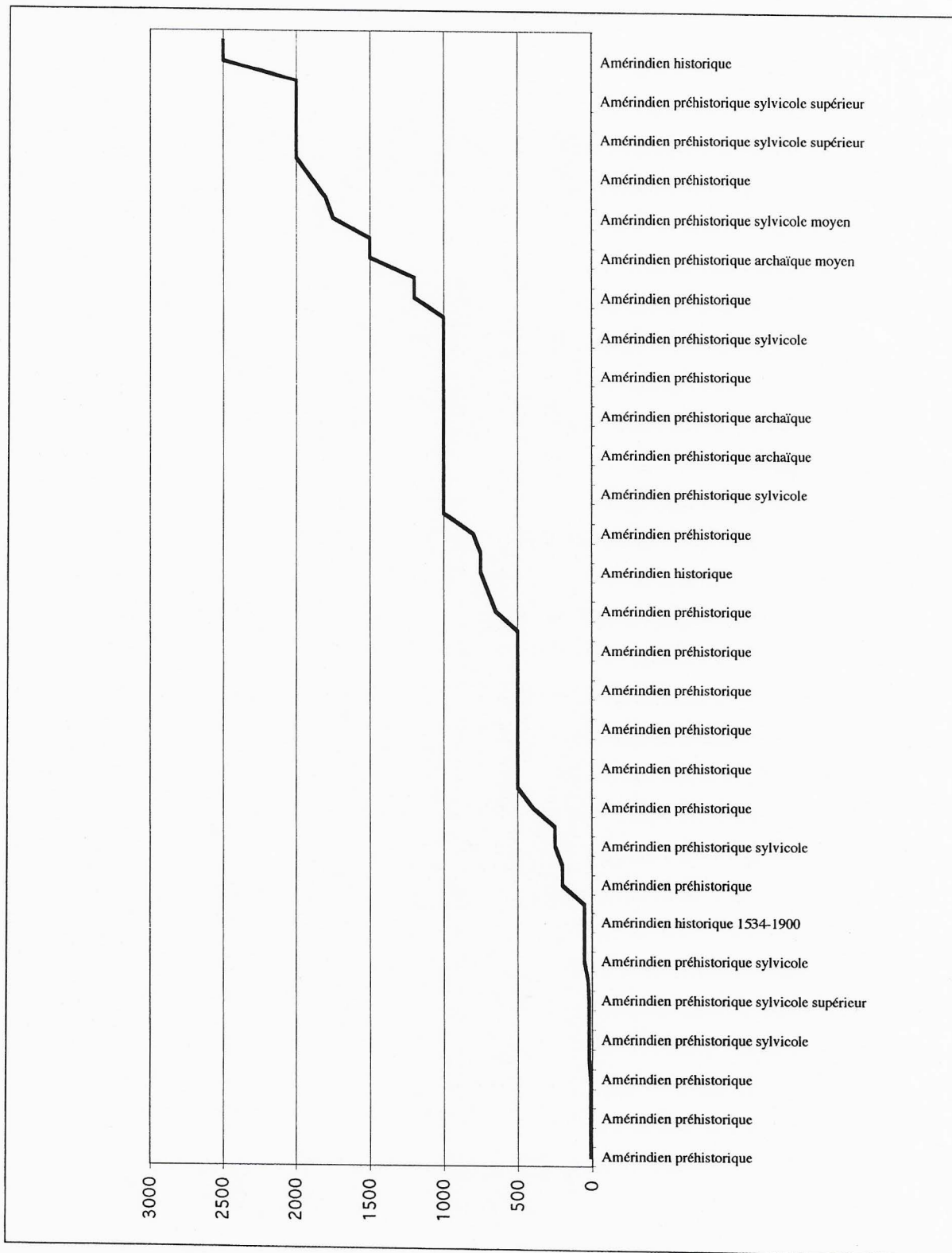


Figure 28 Répartition des sites archéologiques amérindiens dans l'unité de paysage régional Tadoussac en fonction de la distance par rapport à un plan d'eau (m)

Les valeurs moyennes présentées plus haut donnent une première idée des zones présentant un fort potentiel d'occupation amérindienne. Toutefois, ce qui est recherché dans le cadre de cette étude c'est l'évaluation globale du potentiel archéologique. C'est pourquoi il importe de se référer non pas aux secteurs les plus susceptibles d'être fréquentés mais bien à l'ensemble des secteurs effectivement occupés (tableau 8 et 9). Ce sont ces données qui ont été utilisées afin de cartographier les zones de potentiel d'occupation amérindienne de la zone à l'étude. Par ailleurs, il faut reconnaître que certains types de milieu n'ont pas ou à peu près pas été inventoriés. C'est pourquoi certaines zones de potentiel ont été retenues par extrapolation. Par exemple, aucun site archéologique n'a été trouvé dans des dépôts glaciaires (1A et 1AR) sous la cote des 30 m, alors que ces dépôts ont effectivement été occupés aux altitudes supérieures, 30 m et plus (tableaux 8, 9, 10 et 11).

Tableau 8 Variabilité des paramètres d'occupation dans les districts écologiques concernés par la zone à l'étude.

District	Altitude	Distance du fleuve	Distance d'un point d'eau	Dépôts	Régime hydrique
57 J003	5 à 80	10 à 3500	250 à 2000	R, 5A, 5S	II, III
57 J005	5 à 130	10 à 1000	10 à 2000	R, 5S	I, II, III, IV
57 J007	3 à 115	10 à 750	25 à 1500	1AR, 5A, 5S	II, IV
58 C052	5 à 35	2000 à 20 000	20 à 2500	R, 1A, 5A, 5S	I, II, III, IV

À ces données ont été ajoutés les paramètres d'occupation observés dans les districts écologiques qui composent l'unité de paysage régional Tadoussac, mais qui ne sont pas concernés par la zone à l'étude (tableau 10). Neuf sites archéologiques ont été trouvés dans ces districts : 5 occupent les rives d'un lac qui constitue un élargissement de la rivière du Sault-au-Mouton (district 57 J001, Plourde 1990) ; 2 se trouvent sur les rives du lac des Sables à la tête de la rivière Bergeronnes (57 J002, Ethnoscop inc. 1989) ; et, finalement, 2 se localisent sur le replat du village de Saint-Étienne en bordure du Saguenay (57 J006, Langevin 1998, 2000). Ainsi, dans l'unité de paysage régional Tadoussac, les rives des lacs semblent offrir un potentiel archéologique certain, particulièrement s'ils se trouvent à proximité d'une rivière importante. Il en va de même pour les replats, à la limite de l'invasion marine (environ 150 m) qui bordent le Saguenay et le fleuve.

Tableau 9 Caractéristiques des sites archéologiques localisés dans les districts écologiques concernés par la zone à l'étude

District	Code Borden	Identité culturelle	Altitude	Distance du fleuve	Distance d'un point d'eau	Dépôts	Régime hydrique	Localisation
57 J003	DaEj-5	Amérindien préhistorique sylvicole	5	10	500	R	II	Bord du fleuve, pointe
57 J003	DbEj-14	Amérindien préhistorique sylvicole	5	10	250	5A	III	Bord du fleuve, pointe
57 J003	DbEj-3	Amérindien préhistorique	80	3500	500	5S	III	Paléoterrasse
57 J003	DbEj-4	Amérindien préhistorique sylvicole moyen	18	10	1750	5A	III	Bord du fleuve, pointe
57 J003	DbEj-5	Amérindien préhistorique sylvicole	15	10	1800	5A	III	Bord du fleuve, pointe
57 J003	DbEj-6	Amérindien préhistorique	12	10	1900	5A	III	Bord du fleuve, pointe
57 J003	DbEj-7	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur	9	10	2000	5A	III	Bord du fleuve, pointe
		Moyenne	20,6	508,6	1242,9			
57 J005	DaEj-1	Amérindien préhistorique sylvicole	5	10	50	5S	I	Bord du fleuve, anse
57 J005	DaEj-4	Amérindien préhistorique	80	800	50	R	I	Paléoterrasse, vallée
57 J005	DaEk-10	Amérindien préhistorique sylvicole moyen	10	250	50	5S	II	Bord du fleuve, anse
57 J005	DaEk-10	Amérindien historique 1534-1900	10	250	50	5S	II	Bord du fleuve, anse
57 J005	DaEk-11	Amérindien préhistorique	105	800	1000	5S	II	Bord du fleuve, pointe
57 J005	DaEk-12	Amérindien préhistorique archaïque	60	100	1000	5S	IV	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-13	Amérindien préhistorique archaïque	50	100	500	5S	IV	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-14	Amérindien préhistorique	64	100	500	5S	IV	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-15	Amérindien préhistorique	65	500	500	5S	IV	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-16	Amérindien préhistorique archaïque	75	500	1000	5S	I	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-17	Amérindien préhistorique archaïque	125	800	1000	5S	III	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-18	Amérindien historique	5	10	2000	5S	I	Bord du fleuve, pointe
57 J005	DaEk-19	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur	6	10	2000	5S	I	Bord du fleuve, pointe
57 J005	DaEk-19	Amérindien préhistorique sylvicole moyen	6	10	2000	5S	I	Bord du fleuve, pointe
57 J005	DaEk-20	Amérindien préhistorique archaïque moyen	128	900	1500	5S	III	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-20	Amérindien préhistorique	100	500	1000	5S	III	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-21	Amérindien préhistorique	85	400	700	5S	III	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-22	Amérindien préhistorique	85	400	650	5S	III	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-23	Amérindien préhistorique	85	750	400	5S	III	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-24	Amérindien préhistorique	70	450	200	5S	III	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-25	Amérindien préhistorique	125	750	1200	5S	II	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-28	Amérindien historique	80	250	750	R	II	Bord du fleuve, pointe
57 J005	DaEk-3	Amérindien préhistorique archaïque récent	75	60	250	5S	II	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-30	Amérindien préhistorique	90	450	800	5S	III	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-33	Amérindien préhistorique	130	1000	500	5S	III	Paléoterrasse
57 J005	DaEk-35	Amérindien historique contact ± 1900	10	50	500	5S	II	Bord du fleuve, pointe
57 J005	DaEk-35	Amérindien préhistorique	10	50	500	5S	II	Bord du fleuve, pointe
57 J005	DaEk-9	Amérindien préhistorique	100	750	1200	5S	II	Paléoterrasse
		Moyenne	65,7	392,9	780,4			
57 J007	CIEI-1	Amérindien préhistorique sylvicole	3	10	1000	5S	II	Bord du fleuve, plage
57 J007	CIEI-2	Amérindien préhistorique	10	10	500	5S	II	Bord du fleuve, plage
57 J007	DaEk-4	Amérindien préhistorique archaïque moyen	115	750	1500	1AR	II	Paléoterrasse
57 J007	DaEk-5	Amérindien préhistorique sylvicole	5	20	1000	5A	IV	Bord du fleuve, pointe
57 J007	DaEk-6	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur	35	100	1000	5A	IV	Bord du fleuve, pointe
57 J007	DaEk-7	Amérindien préhistorique archaïque moyen	65	500	1000	1AR	II	Paléoterrasse
57 J007	DaEk-8	Amérindien préhistorique	20	250	25	5A	IV	Paléoterrasse
		Moyenne	36,1	234,3	860,7			
58 C052	DaEk-E	Amérindien historique	5	2000	2500	R	I	Bord de rivière
58 C052	DaEk-F	Amérindien historique	5	2000	2500	R	I	Bord de rivière
58 C052	DaEk-G	Amérindien historique	5	6000	2000	R	I	Bord de rivière
58 C052	DbEI-1	Amérindien historique	11	20000	20	5A	IV	Bord de rivière, pointe
58 C052	DbEI-1	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur	11	20000	20	5A	IV	Bord de rivière, pointe
58 C052	DbEI-4	Amérindien préhistorique archaïque ancien	35	16500	1000	1A	III	Bord de rivière, anse
58 C052	DbEI-9	Amérindien préhistorique sylvicole	5	16500	1000	5S	II	Bord de rivière, anse
		Moyenne	11	11857,1	1291,4			



Tableau 10

## Caractéristiques des sites archéologiques localisés dans les districts écologiques non concernés par la zone à l'étude

District	Code Borden	Identité culturelle	Altitude	Distance du fleuve	Distance d'un point d'eau	Dépôts	Régime hydrique	Localisation
57 J001	DdEJ-1	Amérindien préhistorique	230	22500	10	2BE	III	Bord de lac, pointe, affluent
57 J001	DdEJ-2	Amérindien préhistorique archaïque récent	230	22500	10	2BE	III	Bord de lac, pointe
57 J001	DdEJ-3	Amérindien préhistorique	225	22500	10	2BE	III	Bord de lac, pointe, exutoire
57 J001	DdEJ-4	Amérindien préhistorique	230	22500	10	2BE	III	Bord de lac, pointe, exutoire
57 J001	DdEJ-5	Amérindien préhistorique	228	22500	10	2BE	III	Bord de rivière
		Moyenne	228,6	22500	10			
57 J002	DbEK-1	Amérindien préhistorique	150	12000	20	R	II	Bord de lac
57 J002	DbEK-2	Amérindien préhistorique sylvicole	150	12000	20	R	II	Bord de lac
		Moyenne	150	12000	20			
57 J006	DbEI-6	Amérindien préhistorique archaïque récent	150	16000	750	SS	II	Paléoterrasse
57 J006	DbEI-7	Amérindien préhistorique archaïque récent	150	15500	200	SS	II	Paléoterrasse
		Moyenne	150	15750	475			

Par ailleurs, il est considéré que même si aucun être humain ne vivait dans la région de Tadoussac alors que la mer Goldthwait atteignait son altitude maximale (environ 150 m, 11 000 à 10 500 ans AA), cette cote d'altitude était facilement atteignable pour les gens qui circuleront dans la région à partir de 9500 – 9000 ans AA. En effet, la végétation ne constitue pas alors un obstacle à la circulation. C'est pourquoi ces « corridors d'accès », à des lacs ou encore à l'amont des rivières, des zones de potentiel reconnus, souvent composés de till, sont considérés parmi les zones de potentiel (figure 29). D'ailleurs, plusieurs sites, principalement dans la région de Tadoussac, occupent des terrasses dont l'altitude est supérieure au niveau de la mer contemporain à l'occupation humaine.

D'un autre côté, les secteurs présentant une pente ayant plus de 25 % d'angle sont considérés comme non habitables, ainsi que les aires marécageuses. De même, n'ont pas été retenus comme zone de potentiel les hauts replats moutonnés, qui se situent au-delà de la limite des 150 m d'altitude NMM, qui bordent le Saguenay et qui se caractérisent par de nombreux affleurements rocheux entrecoupés d'aires marécageuses, balayés par les vents.

La carte 2 illustre les zones de potentiel à l'intérieur de la zone à l'étude. Il est un élément qui échappe à toute évaluation du potentiel d'occupation autochtone, ce sont les sources de prélèvement des matières premières lithiques. Comme il a été mentionné au chapitre 3.0, la répartition des dépôts géologiques n'a pu être cartographiée précisément étant donnée l'épaisseur des couches de sédiments qui couvre, par endroits, le socle rocheux de la région. C'est pourquoi seule une inspection visuelle des affleurements rocheux permettrait de statuer s'il y a effectivement eu prélèvement des quartz, quartzites et autres pierres de la région par les autochtones. Cette remarque vaut pour les sites localisés dans des environnements dominés par des affleurements du socle rocheux. Mentionnons que sur les

6 sites localisés dans les dépôts R, 4 correspondent aux « grottes funéraires », des sites qui échappent à toutes caractérisations de potentiel.

À Baie-Sainte-Catherine et à Tadoussac, les inventaires archéologiques se sont concentrés le long des emprises de la route 138 et autour de la trame urbaine. Plusieurs secteurs ont toutefois été négligés par les archéologues au cours des ans et ce pour diverses raisons. Les paléoterrasses inférieures à 30 m NMM sont plus susceptibles de receler des sites datant du Sylvicole ancien à la période historique. Au-delà de la cote des 30 m, les paléoterrasses et les replats sont plus susceptibles de receler des sites paléoindiens et archaïques. Par ailleurs, compte tenu du nomadisme pratiqué par les Amérindiens et de l'exploitation de l'hinterland rapproché lorsque ceux-ci s'installent le long des rivages, il est à peu près impossible de préciser la nature de l'occupation d'une zone en particulier, comme cela peut-être fait en archéologie historique, qui souvent dispose de cartes de localisation reliés à des établissements spécifiques.

Par ailleurs, l'échelle et le détail des cartes disponibles ne permettent pas toujours de cartographier précisément les limites des zones de potentiel archéologique. C'est pourquoi certaines des zones apparaissant sur la carte 2 recèlent des plans d'eau, des pentes fortes, des zones marécageuses, des aires qui ne présentent pas, à première vue de potentiel archéologique. Seul l'inventaire archéologique au terrain permet de statuer sur l'habitabilité de l'ensemble des aires qui composent les zones de potentiel.



Figure 29 Rapport entre la limite atteinte par l'invasion marine (environ 150 m, en noir) et le niveau marin contemporain à l'arrivée probable des êtres humains à l'embouchure du Saguenay (environ 80 m, en rouge) (fond de carte 22 C/4, ÉMRC)

Tableau 11 Caractéristiques des zones de potentiel d'occupation amérindienne

Baie-Sainte-Catherine		Données en provenance de l'unité de paysage régional Tadoussac					
Zones de potentiel	Sites archéologiques connus à l'intérieur de la zone à l'étude	Altitude (m NMM)	Dépôt meuble	Nombre de sites connus	Pourcentage	Notes	Principales périodes culturelles représentées
A (A-1, A-2)	DaEk-5, 6, 8	0-35	5A et 5S	21	84,00		Amérindien historique Sylvicole
B		0-35	1A et 1AR				
C	DaEk-E, F	0-35	R	4	16,00	Grottes funéraires	
D		35-80	5A et 5S (3-9)	8	66,70		Archaïque
E (E-1, E-2)	DaEk-7	35-80	1A et 1AR	2	16,70		
F		35-80	R	2	16,70		
G		80-150	5A et 5S	13	81,30		Archaïque
H (H-1, H-2, H-3)	DaEk-4	80-150	1A et 1AR	1	6,20		
I		80-150	R	2	12,50		
J (J-1, J-2, J-3, J-4)		150 et +	1A et 1AR				Amérindien préhistorique

Tadoussac		Données en provenance de l'unité de paysage régional Tadoussac					
Zones de potentiel	Sites archéologiques connus à l'intérieur de la zone à l'étude	Altitude (m NMM)	Dépôt meuble	Nombre de sites connus	Pourcentage	Notes	Principales périodes culturelles représentées
K (K-1, K-2, K-3, K-4, K-5)	DaEj-1, DaEk-10, 18, 19, 35	0-35	5A et 5S	21	84,00		Amérindien historique
L (L-1, L-2, L-3)	DaEj-5, DaEk-G	0-35	R	4	16,00	Grotte funéraire	Sylvicole
M (M-1, M-2, M-3, M-4)	DaEk-3, 12, 13, 14, 15, 16, 23, 24	35-80	5A et 5S (3-9)	8	66,70		Archaïque
N (N-1, N-2)	DaEj-4, DaEk-28	35-80	R	2	16,70	Grotte funéraire	
O (O-1, O-2, O-3, O-4)	DaEk-2, 9, 11, 17, 20, 21, 22, 25, 30, 33	80-150	5A et 5S	13	81,30		Archaïque
P (P-1, P-2, P-3, P-4, P-5, P-6, P-7, P-8)		80-150	1A et 1AR	1	6,20		
Q		80-150	R	2	12,50		

NC

Zone non considérée

## 5.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION EUROPÉENNE ET EUROQUÉBÉCOISE EN HAUTE-CÔTE-NORD ET LA DESCRIPTION DES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUES

### 5.1 L'étude du potentiel archéologique historique de Tadoussac

Étant donné que la région de Tadoussac a déjà fait l'objet de plusieurs études patrimoniales, la présente étude de potentiel archéologique historique consiste surtout à résumer celles-ci, à y décrire et à y cartographier les éléments identifiés. Ces études antérieures comprennent notamment une étude de potentiel archéologique historique et préhistorique effectuée par l'archéologue François Picard *et al.* en 1982, un inventaire archéologique effectué par Jean Dumont en 1983 et un autre réalisé par William Moss en 1985. Ces deux dernières interventions ont permis d'évaluer au moyen d'inspections visuelles et de sondages certaines des zones délimitées par Picard.

Avant d'identifier les zones à potentiel archéologique dans la région de Tadoussac, il convient de présenter un résumé des principales données historiques concernant l'aire d'étude. Ce résumé s'inspire largement des travaux de Pierre Dufour (1996) et de Joëlle Pierre et Jean-Pierre Bélanger (2000) ainsi que de l'étude de potentiel précitée de F. Picard (1983).

#### 5.1.1 Les données historiques

Jacques Cartier fut le premier Européen à explorer l'estuaire et le fleuve Saint-Laurent. Il figure aussi parmi les rares personnes du XVI<sup>e</sup> siècle à avoir laissé un témoignage écrit, décrivant les lieux, la faune et les habitants. C'est la relation de son deuxième voyage, lorsque Cartier atteint l'embouchure du Saguenay le 1er septembre 1535, qui fournit des indications sur l'aire d'étude. Dans ce récit, le Malouin signale l'escarpement des rives de la rivière, estimant qu'elle doit être fort profonde, et s'étonne de la densité de la végétation qui pousse sur les hautes montagnes de pierre nue entre lesquelles la rivière s'encastre. De plus, il mentionne la présence de quelques Amérindiens venus dans le secteur pour y chasser le phoque et y pêcher divers poissons. Bien que Cartier passe peut-être la nuit du 1er septembre dans la baie de Tadoussac, il ne fournit aucun indice qui pourrait laisser croire que cet endroit constitue déjà un lieu important de rassemblement ou d'échange pour

les nations autochtones de l'époque. Cela dit, d'après Castonguay plusieurs d'entre elles semblent déjà s'y côtoyer (Castonguay 1986). Le terme Tadoussac n'apparaît nulle part dans les écrits de Cartier et est utilisé pour la première fois dans le *Grand insulaire* d'André Thevet (1587), cosmographe du roi, qui indique que la rivière et la région du Saguenay sont appelées *Thadoyzcau* par les Amérindiens (Bernard 1998: 7-15).

Environ cinquante ans plus tard, la situation dans l'aire d'étude est bien différente de celle décrite par Cartier. Selon l'archéologue Bruce Trigger, Tadoussac était situé alors au carrefour de nombreuses routes commerciales amérindiennes qui menaient à l'intérieur des terres et fut, sans conteste, le centre le plus important d'échanges de fourrures en Amérique du Nord et le principal centre de distribution des marchandises européennes pour les régions à l'ouest et au nord de la vallée du Saint-Laurent<sup>5</sup>.

Ce phénomène peut être attribué à l'arrivée de pêcheurs européens dans l'estuaire du Saint-Laurent vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. En raison de la demande croissante de poisson sur les marchés européens, des rivalités entre les flottilles de différents pays pour l'exploitation des bancs de poissons de l'Atlantique Nord et de l'épuisement de certains stocks de poisson en Europe, les pêcheurs européens ont commencé à s'éloigner de plus en plus de leurs côtes, atteignant d'abord Terre-Neuve et le détroit de Belle Isle durant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, puis l'estuaire du Saint-Laurent quelques années plus tard. Les Montagnais qui séjournèrent à Tadoussac, après leur saison de chasse hivernale à l'intérieur des terres, troquaient avec ces pêcheurs, échangeant des pelleteries contre des biens produits outre-Atlantique. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la demande pour la fourrure ne cesse de croître en Europe, alors que la mode des vêtements fait de ce matériau se répand dans les classes aisées (Chevrier 1996: 118, Picard 1983, 1: 31-32, Pierre et Bélanger, 2000: 10).

Les pêcheurs basques furent parmi les premiers à fréquenter l'estuaire du Saint-Laurent. Dès les années 1580, les armateurs basques y envoyaient des navires pour chasser la baleine et s'adonner à la pêche à la morue ou au saumon, ainsi que la traite des fourrures (Turgeon 1994: 5). En 1586, André Thevet écrit dans son *Grand Insulaire et pilotage* qu'il « s'en prend tous les ans grand nombre [de baleines] et principalement a la riviere de Saguenay qui peut avoir demie lieue d'entrée » (Schlesinger et Stabler 1986: 251). Il affirme également que les Français ont déjà établi un fort en bois sur les rives du Saguenay pour pratiquer la pêche et la traite et pour se protéger des attaques de la part des Amérindiens (Pierre et Bélanger 2000: 12).

---

<sup>5</sup> Trigger, Bruce G. *Les Indiens, les fourrures et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*. Montréal/Paris, Boréal/Scuil, 1990, p. 189, cité dans Pierre et Bélanger, 2000: 12.

## Tadoussac, poste de traite : Période 1600 à 1760

Après avoir longtemps hésité entre la libéralisation et la réglementation de la traite, le roi Henri IV tente, à partir de l'Édit de Nantes de 1598, de réorganiser le commerce et de promouvoir la colonisation en Nouvelle-France (Pierre et Bélanger 2000: 12). En 1599, il inaugure un système de monopoles à l'égard de la traite des pelleteries dans la vallée du Saint-Laurent. Selon ce système, le roi accorde à un seul individu le droit exclusif de faire le commerce et la traite des fourrures. En retour, le détenteur de ce privilège s'engageait à remplir un certain nombre de conditions, dont celle d'établir et d'entretenir une colonie (Dufour 1996: 181).

Il convient de noter qu'à la suite de l'instauration du système des monopoles, les Basques sont écartés de la traite des pelleteries. Cela dit, ils continuent jusqu'aux années 1630 à fréquenter l'estuaire afin d'y exploiter la baleine ainsi que d'autres ressources marines. Ils y retournent également pour une courte période au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>.

En 1599, le calviniste Pierre Chauvin se fait accorder pour une période de dix ans le monopole de la traite dans la vallée du Saint-Laurent et en Acadie. L'année suivante, son monopole est réduit à un territoire de 483 kilomètres autour de Tadoussac. En échange de son monopole, Chauvin s'est engagé à habiter le pays et y bâtir une forteresse, et c'est lui-même qui a choisi Tadoussac pour y établir les premiers colons. À l'été de 1600, il fait ériger une habitation près du havre (figure 22). Les données disponibles ne permettent pas de statuer si l'établissement de Chauvin a été installé au même endroit que le fort en bois auquel Thevet fait référence en 1586.

Seulement cinq hommes sur seize survivent au premier hivernement au poste établi par Chauvin, en raison de la maladie, de querelles et du manque de vivres. Néanmoins, à partir de 1600, des vaisseaux viennent à Tadoussac presque chaque été chercher les fourrures récoltées par les Montagnais (Picard 1983, 1: 95; Pierre et Bélanger 2000: 13).

L'administration du poste de Tadoussac pendant la période 1600-1760 dépend des aléas de la concession du monopole de traite. Durant le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, le poste relève de plusieurs individus ainsi que de deux compagnies, soit la Compagnie de Canada ou la Compagnie de Champlain (1613-1620) et la Compagnie de Caens (1620-1627), qui se

---

<sup>6</sup> À ce jour, trois sites basques ont été identifiés dans l'estuaire, soit l'île aux Basques, Chafaud aux Basques et l'anse à La Cave. Ils se trouvent tous en dehors de l'aire d'étude.

voient successivement octroyer le monopole (Dufour 1996: 181 et Pierre et Bélanger 2000: 18).

En 1627, la France adopte une nouvelle politique beaucoup plus colonisatrice, les premiers détenteurs du monopole de la traite s'étant peu préoccupés du peuplement. Dès lors, le monopole du commerce et de la traite est accordé à la Compagnie de la Nouvelle-France, communément appelée Compagnie des Cent-Associés (Dufour 1996: 181). La guerre qui débute cette même année entre l'Angleterre et la France frappe durement cette compagnie. À deux reprises, soit en 1628 et en 1629, sa flotte à destination de la Nouvelle-France tombe entre les mains des Anglais (Dufour 1996: 182).

En 1632, l'année qui marque la fin des hostilités, la Compagnie des Cent-Associés est dans une situation financière extrêmement précaire et, en 1645, elle cède son monopole à un nouvel organisme, la Communauté des Habitants. Contrairement à la Compagnie des Cent-Associés, la Communauté des Habitants n'est pas, à proprement parlée, une compagnie constituée d'actionnaires fournissant des capitaux pour obtenir des parts. En font partie, tous les individus qui résident en Nouvelle-France et, dans la très grande majorité des cas, ces derniers ne peuvent fournir pour tout capital d'amorçage, que des pelleteries qu'ils n'ont pas encore en main. Par conséquent, dès le départ, la Communauté des Habitants doit recourir à des emprunts pour financer ses activités et, en très peu de temps, elle se trouve, à son tour, aux prises avec de graves problèmes financiers. De plus, au début des années 1650, les guerres iroquoises ayant provisoirement interrompu l'approvisionnement des pelleteries en provenance des Grands Lacs, la principale source de fourrures de la colonie à l'époque, la Communauté des Habitants ne disposait plus que d'une seule source plus ou moins régulière de revenus, soit le poste de traite de Tadoussac (Dufour 1996: 182).

Pour venir en aide à la Compagnie des Habitants et redresser la situation dans le commerce des fourrures, les dirigeants de la colonie décident de libéraliser la traite, en permettant à toute personne tenant feu et lieu en Nouvelle-France de pratiquer cette activité à son propre compte, à la condition qu'elle livre toutes les peaux de castor aux entrepôts de la Communauté des Habitants, qui prélèvera un droit sur chacune. De plus, pour permettre à la Communauté des Habitants de couvrir ses dépenses les plus urgentes, les autorités coloniales créent en 1652 un monopole de traite en sa faveur sous le nom de Traite de Tadoussac, dont le centre administratif se trouve au poste de Tadoussac. Malgré ces mesures, la Communauté des Habitants fait toujours face à des difficultés financières ainsi qu'à des problèmes d'approvisionnement de pelleteries, en raison des incursions iroquoises.



Dans l'impasse, elle donne à bail la Traite de Tadoussac le 30 septembre 1653 (Dufour 1996: 183).

La Traite de Tadoussac relève successivement de trois organismes jusqu'à la fin du régime français : la Communauté des Habitants (1652-1666), la Compagnie des Indes occidentales (1667-1674) et le Domaine d'Occident (1675-1759) (Dufour 1996: 185). Ces trois organismes exploitent leur privilège tantôt par régie, tantôt par affermage ou location. De façon générale, ils choisissent l'affermage, qui consiste à en confier l'exploitation à un groupe d'individus pour un temps déterminé, en échange du versement d'un loyer annuel. Parfois, cependant, ils sont amenés à l'exploiter par régie, c'est-à-dire par l'entremise de leurs propres commis ou engagés. Sauf exception, l'octroi du bail de la Traite de Tadoussac est accordé lors d'un encan public, au plus fort enchérisseur (Dufour 1996: 186).

Bien que les frontières du territoire de la Traite de Tadoussac soient fixées dès 1652, ce territoire ne sera officiellement délimité qu'en 1733 après un certain nombre d'amputations et d'empiétements. En 1652, il s'étale de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent depuis la pointe nord-est de l'île aux Coudres jusqu'à 7,8 km au-dessous de Sept-Îles ; du côté nord du fleuve, il s'étend jusqu'en haut des lacs qui se déversent dans le Saguenay, tandis que du côté sud, il englobe une superficie équivalente à celle qui se trouve du côté nord (Dufour 1996: 183). En 1733, son territoire comprend toute la rive nord du fleuve depuis l'extrémité nord-est de l'île aux Coudres jusqu'à quatre ou cinq lieues au-dessous de la rivière Moisie; en direction nord, il s'étire jusqu'à la source de tous les lacs et cours d'eau qui se déchargent non seulement dans le Saguenay, mais aussi dans la Moisie et jusqu'à la Baie d'Hudson (Dufour 1996: 184). À compter du début des années 1670, d'autres postes à part Tadoussac sont établis à des endroits stratégiques à l'intérieur de ce territoire (Dufour 1996: 197).

Pour ce qui est des activités qui se pratiquaient au poste de Tadoussac pendant la période 1600-1760, la traite des fourrures constitue, bien sûr, la principale occupation. Les marchandises de traite offertes en échange des fourrures étaient peu diversifiées au début, mais avec le temps la gamme d'articles s'élargit. Vers 1625, ils comprenaient des pipes, des haches, des chaudières de cuivre, des vêtements, des draps, des fers de flèches, des couteaux, des biscuits, du tabac, etc. L'alcool ne fait pas encore partie des marchandises, tout comme les armes à feu (Pierre et Bélanger 2000: 21)

Avant le début des années 1640, les traiteurs ne fréquentent qu'un seul groupe de Montagnais, désigné souvent dans les documents de l'époque par le terme « les Sauvages

de Tadoussac » (Dufour 1996: 193). Étant les principaux intermédiaires entre les Français et les autres groupes autochtones, les Tadoussaciens tiennent à garder fermées les frontières de leur territoire afin de conserver cet avantage (Pierre et Bélanger 2000: 16). Ils interdisent donc l'accès de Tadoussac aux autres groupes montagnais, se réservant ainsi l'exclusivité de la traite; de la même façon, ils font en sorte que les traiteurs ne peuvent entrer en contact avec les autres groupes montagnais (Dufour 1996: 193).

Vers 1640, les Tadoussaciens commencent à lâcher-prise sur les activités de traite à Tadoussac et permettent désormais à d'autres Amérindiens d'échanger avec les Français, mettant ainsi fin à leur chasse gardée. Ce brusque changement d'attitude s'explique par une diminution significative de cette population à la suite de famines et surtout des nombreuses maladies apportées par les colons français, qui à partir de 1632, viennent de plus en plus s'établir dans la colonie. En voulant garder le contrôle sur la traite avec les Français, les Tadoussaciens sont les premiers à subir les effets des épidémies. Presque exterminés, ils ne peuvent plus conserver le contrôle de l'accès à leur territoire et, désormais, la traite se fait avec des Amérindiens de diverses origines qui commencent à fréquenter Tadoussac, soit des Hurons, des Attikamèques, des Algonquins, des Micmas, mais surtout des Montagnais appartenant à divers groupes provenant de la côte. Cela dit, ceux-ci sont victimes à leur tour de maladies, sans parler des incursions de la part des Iroquois qui, entre 1659 et 1667, multiplient les raids en territoire montagnais. Le nombre d'Amérindiens qui se rendent à Tadoussac pour la traite des fourrures continue donc de diminuer (Dufour 1996: 195-197).

Au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le commerce du castor traverse une grave crise de surproduction (Dufour 1996: 188). Dès lors, les activités du poste de Tadoussac, comme celles des autres postes faisant parties de la Traite de Tadoussac, commencent à se diversifier. François Hazeur, qui venait d'obtenir le bail de la Traite en 1701, tente de rentabiliser celui-ci en inaugurant un nouveau commerce : celui des huiles, faites à partir de la graisse de marsouins (bélugas) et de la graisse de loups-marins. Il installe une pêche au marsouin dans les environs de Tadoussac, soit à la pointe aux Alouettes. Fermée temporairement, la pêcherie reprend du service au début des années 1720, lorsque Cugnet, le nouveau directeur du Domaine d'Occident, duquel relève la Traite de Tadoussac à l'époque, ouvre trois autres pêches au marsouin sur le territoire de cette dernière, soit à Cap-aux-Oies, au Chafaud aux Basques et au Moulin Baude. Selon Dufour, cette activité est abandonnée en 1724, faute de rentabilité, tandis que Bruno Bernard affirme que la pêche aux bélugas est attestée, à tout le moins dans le secteur de la pointe aux Alouettes, jusqu'en 1740, quoiqu'avec des périodes d'interruption assez longues (Bernard 1999: 25).

Pour ce qui est de la production d'huile de loup-marin, elle s'effectue généralement sur le territoire de la Traite de Tadoussac à l'automne et au printemps, le gel des anses l'y rendant impraticable pendant l'hiver. Le poste de Tadoussac, cependant, se trouve à proximité de l'anse de Bon-Désir, qui ne s'englace pas et où la chasse et la production d'huile sont pratiquées sans interruption de l'automne au printemps. Tadoussac produit donc généralement deux fois plus d'huile que les autres postes de la Traite de Tadoussac (Dufour 1996: 202).

À un moment quelconque entre le début du siècle et l'année 1720, l'exploitation du saumon s'ajoute aux activités des postes de la Traite de Tadoussac. Cela dit, cette exploitation demeure secondaire avant la Conquête, faute de débouchés. À Tadoussac, comme ailleurs sur le territoire, la principale activité demeure, bien sûr, la traite des fourrures. Au cours des années 1720, il y a eu une reprise du commerce du castor en France et le prix de la peau de martre s'accroît sensiblement. Pendant les années 1730, un employé est même engagé au poste de Tadoussac dans le seul but de chasser la martre. À cette époque, les marchandises de traite offertes en échange des pelleteries se composent d'armes, de divers objets usuels en métal, des articles reliés à l'habillement et des provisions alimentaires (Dufour 1996: 202-204).

En ce qui concerne l'aspect physique du poste et de la vie des traiteurs à Tadoussac pendant la période 1600-1760, les données sont plutôt minces. Il peut être affirmé, cependant, que jusqu'aux années 1660 le poste n'était habité que quelques mois par année pendant la saison de traite. Ses installations étaient rudimentaires, ne comptant probablement qu'un magasin, qui servait aussi de résidence aux employés, et une petite chapelle, qui était souvent sous la forme d'un aménagement plus ou moins temporaire (Dufour 1996: 198; Pierre et Bélanger 2000: 33-34).

La présence d'une chapelle à Tadoussac est signalée surtout à partir des années 1640, lorsque les Jésuites adoptent la stratégie de la « mission volante » dans leurs efforts d'évangéliser les Amérindiens. Selon cette stratégie, les missionnaires quittent Québec afin d'accompagner les traiteurs chez les Montagnais pendant la saison de traite. À l'origine, la mission volante est confinée au poste de Tadoussac, mais se généralise peu à peu pour englober d'autres lieux de traite (Dufour 1996: 200; Pierre et Bélanger 2000: 32-34).

À partir de 1666, dans le contexte de changements importants dans l'exploitation de la Traite de Tadoussac, le poste de Tadoussac devient permanent, quelques traiteurs y résidant

désormais pendant l'hiver. Cela dit, cette situation ne semble pas avoir eu d'impact sur le bâti du poste, qui se résume toujours probablement à deux bâtiments (Dufour 1996: 197).

Ce n'est qu'avec la diversification des activités au poste de Tadoussac à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'il y a une augmentation dans le nombre de bâtiments sur place, résultat direct d'une augmentation du nombre d'employés vivant sur les lieux. Contrairement au siècle précédent, la résidence des employés et le magasin sont désormais deux bâtiments distincts. De plus, des bâtiments de service commencent à faire leur apparition (Dufour 1996: 205-207; Picard 1983, 1: 97-99). En 1737 et 1760, le poste de Tadoussac compte cinq bâtiments (Picard 1983: vol. 1, 99; Pierre et Bélanger 2000: 39; Dufour 1996: 215).

En ce qui concerne l'emplacement des installations du poste pendant la période 1600-1760, il est présumé qu'elles sont concentrées, comme à l'époque de Chauvin, au fond de la baie de Tadoussac. Le poste a été détruit à au moins deux reprises avant la Conquête, soit le 6 juin 1661, lorsque les Iroquois massacrent la population et rasant l'établissement, et en 1665, lorsqu'un tremblement de terre y met le feu (Pierre et Bélanger, 2000: 28). Le poste est reconstruit en 1666 (Dufour 1996: 197).

#### Tadoussac, poste de traite : Période 1760 à 1859

Lors de la guerre de Sept ans, qui se solde par la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre, le poste de Tadoussac n'a subi aucun dommage et la traite semble s'y être poursuivie sans interruption (Dufour 1996: 213). En fait, peu de choses changent, en apparence, au lendemain de la Conquête. D'abord, il n'y a qu'une légère modification des frontières de la Traite de Tadoussac, telles que délimitées en 1733, et comme lors du régime français, le bail de ce territoire, connu maintenant sous le nom de *King's Posts* (Dufour 1996: 185), est toujours octroyé par voie d'adjudication. Cela dit, la Conquête entraîne certaines modifications profondes, soit l'introduction de l'eau-de-vie comme marchandise de traite et l'intensification de l'exploitation des ressources, dont les impacts se manifestent graduellement (Dufour 1996: 212). De plus, les missionnaires jésuites, qui, après la Conquête, n'ont plus le droit de recruter de nouveaux membres, sont graduellement remplacés, à Tadoussac comme ailleurs, par des prêtres séculaires (Dufour 1996: 216-219).

Après 1760, il y a, semble-t-il, une intensification des activités à travers tout le territoire des *King's Posts*. Le commerce des huiles prend vraisemblablement un nouvel essor, la chasse au loup-marin se pratiquant à plusieurs endroits, notamment à Bon-Désir dans les environs

du poste de Tadoussac. De plus, la pêche au marsouin, abandonnée depuis le milieu des années 1720, reprend à Tadoussac peu après la Conquête. Le changement le plus important, cependant, s'opère dans le secteur de la pêche commerciale, axée principalement sur le saumon. En raison de l'expansion des marchés, et plus particulièrement du marché local, cette activité se développe de façon très significative. Des pêcheries au saumon et à la truite saumonée sont exploitées à l'embouchure des cours d'eau qui se déversent dans le Saguenay, en amont de Tadoussac. Enfin, il y a aussi une exploitation relativement intensive des oiseaux aquatiques après 1760. Apparemment, les Montagnais utilisaient de grandes quantités de munitions pour la chasse au gibier à plumes aux alentours du poste de Tadoussac. Pour ce qui est du commerce des pelleteries, il continue à occuper une grande place parmi les activités du poste (Dufour 1996: 213-215).

Comme lors de la période précédente, l'intensification des activités dans les *King's Posts* au cours de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle se reflète par une augmentation de la main-d'œuvre et du bâti. Le poste de Tadoussac, qui n'avait que cinq bâtiments en 1760, en compte 14 en 1786 (Dufour 1996: 215). En 1828, il y avait 13 bâtiments, ce qui fait de Tadoussac le plus important des *King's Posts* à l'époque (Pierre et Bélanger 2000: 41). D'après une aquarelle du poste réalisé vers 1844, la plupart des installations du poste étaient concentrées au fond de la baie de Tadoussac dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (figure 30).

D'importants changements sont survenus à Tadoussac au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1830, il y a une raréfaction significative des ressources dans ce secteur, comme le démontre des rendements nettement diminués de la pêche au saumon et de la chasse au loup-marin, une pénurie de morue et de baleines, auquel s'ajoute la rareté des prises de castor depuis plusieurs années déjà (Dufour 1996: 215). Cette situation n'est sans doute pas étrangère à la décision de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui détient le bail des *King's Posts* à partir de 1831, de déplacer en 1849 le siège social des Postes du Roi de Tadoussac aux Îlets-Jérémie. En 1851, les activités du poste, qui subsiste surtout de la pêche à cette époque, sont réduites au strict minimum (Pierre et Bélanger 2000: 41).

Avec la diminution de ses activités dans la région, la Compagnie de la Baie d'Hudson, finit par abandonner l'exploitation du saumon en 1858. Le gouvernement n'attend même pas l'expiration du bail en 1863 pour décréter l'abolition du monopole des *King's Post* en 1859. La compagnie ferme tous ses postes sur la Haute-Côte-Nord, à l'exception de Betsiamites, où elle a déjà concentré ses opérations en 1855. En dépit de la fermeture officielle du poste

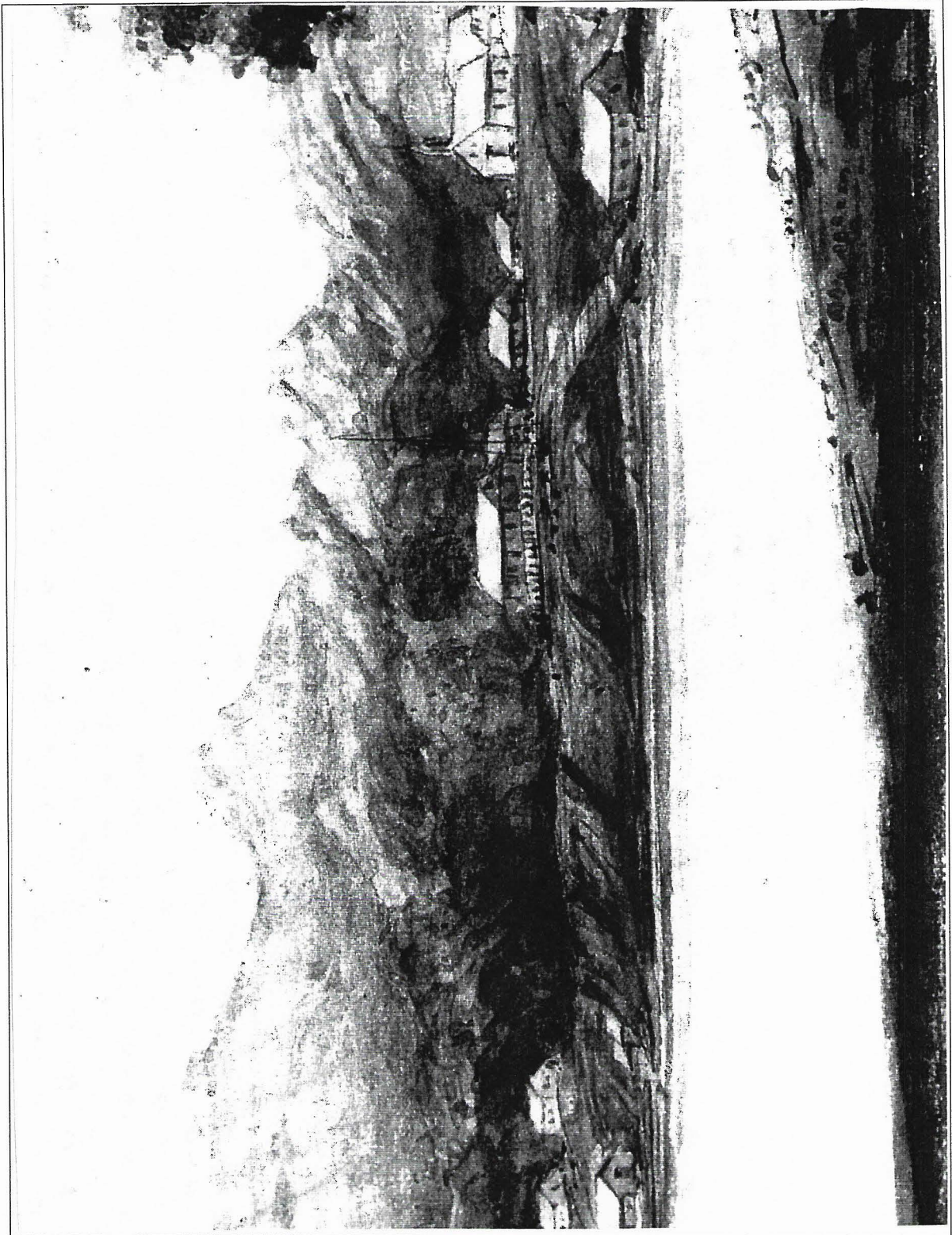


Figure 30 Le poste de Tadoussac vers 1844, d'après une aquarelle de A.T. Hamilton (ANC, tiré de Pierre et Bélanger 2000: 38).

de Tadoussac, la compagnie y maintient une « agence » ainsi que quelques entrepôts jusqu'aux années 1880 (Pierre et Bélanger 2000: 42).

### Le développement de Tadoussac en dehors des limites du poste de traite

La diminution des ressources fauniques dans la région de Tadoussac dans les années 1830 ouvre la voie au développement d'autres activités dans cette zone, qui était organisée jusqu'alors principalement autour de la traite des pelleteries. De nouveaux acteurs, soit des fermiers de Charlevoix et des commerçants de bois de Québec, se préparent à changer radicalement la situation en tentant de faire éclater l'ancien monopole des *King's Posts*. Ensemble, ils fondent la Société des Vingt-et-Un, une entreprise vouée à l'ouverture du Saguenay et de la Côte-Nord à la colonisation par le biais de l'agriculture et de l'exploitation forestière (Pierre et Bélanger 2000: 45). En effet, au XIXe siècle, ces deux activités vont de pair, étant exercées, selon les saisons, par les mêmes travailleurs<sup>7</sup>.

En 1837, la Société offre d'acheter les droits de coupe de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les *King's Posts* et elle obtient le droit de récolter 60 000 billots. Elle s'est déjà entendue avec le marchand de bois William Price pour lui vendre sa récolte en échange du transport et de l'approvisionnement des colons. Price, un anglais arrivé à Québec en 1810, était intéressé à exporter le bois canadien vers l'Angleterre, qui ne peut plus s'approvisionner en Europe (Picard 1983, 1: 44; Pierre et Bélanger 2000: 47).

En 1838, Price installe une première scierie à l'anse à l'Eau au bord du Saguenay, à l'endroit où accostent les traversiers aujourd'hui (figure 31). C'est l'une des premières scieries au Québec à fonctionner à la vapeur. Un petit village se crée autour de l'entreprise, et une grande partie du site de l'actuel village de Tadoussac, y compris le secteur de la côte de la route 138, est défrichée pour que les bûcherons puissent y faire un peu de culture pendant l'été. Le moulin entreprend sa production en 1839. Quelque 80 personnes demeurent alors à l'anse à l'Eau, tous employés des Price. Vers le milieu des années 1840, le moulin de l'anse à l'Eau commence à périliter, car la forêt aux alentours s'est rapidement vidée de ses meilleurs arbres. La scierie ferme ses portes en 1848. Cela dit, elle semble avoir repris du service vers la fin des années 1850, les activités s'y poursuivant sur une plus petite échelle peut-être, jusqu'aux années 1870 (Picard 1993, 1: 45; Perron 1996: 284; Pierre et Bélanger

---

<sup>7</sup> Renseignements sur le patrimoine culturel destinés aux municipalités régionales de comté, *Information patrimoniale à la municipalité régionale de comté, La Haute-Côte-Nord*, Mai 1984, pp. 10-11.

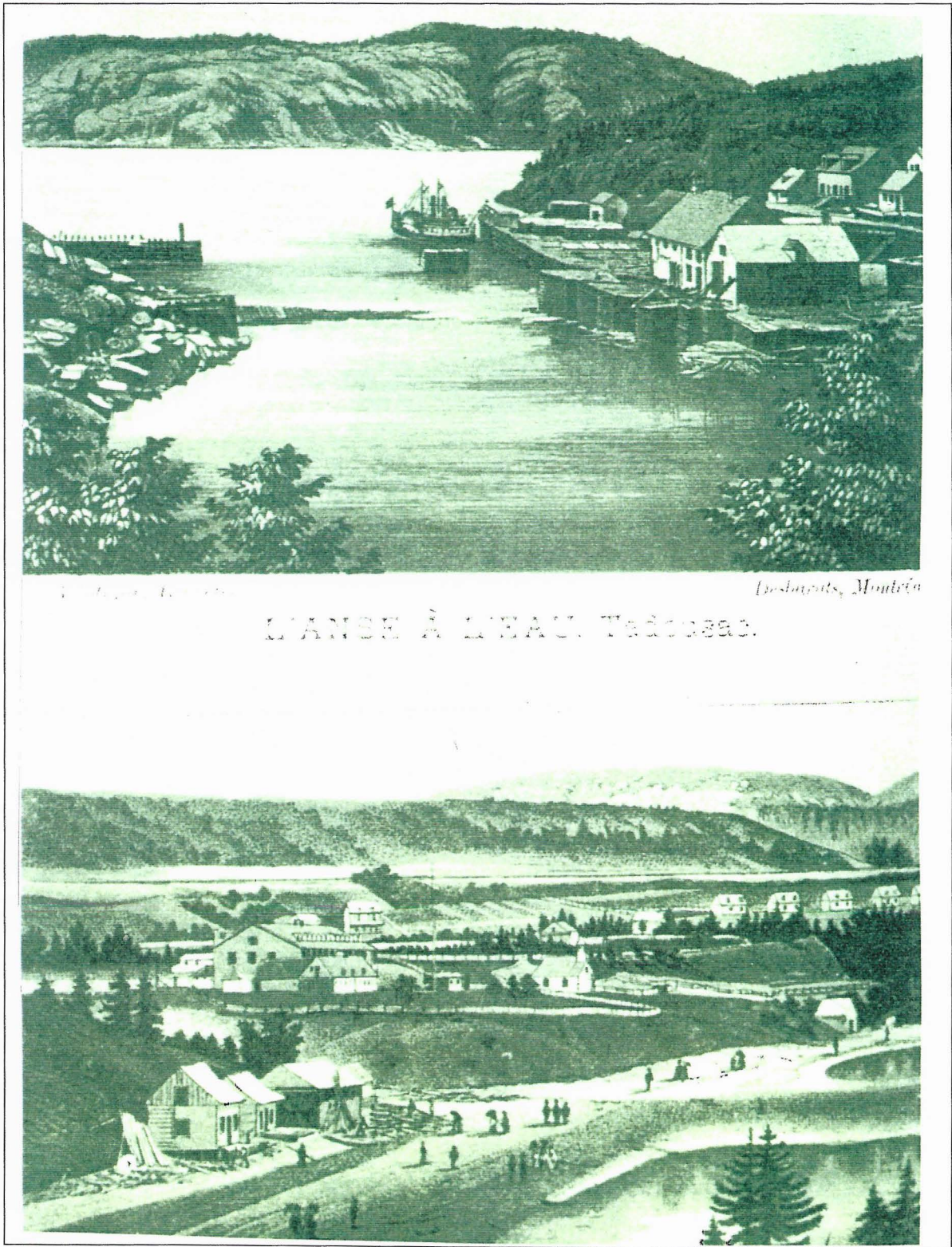


Figure 31 L'anse à l'Eau et le village de Tadoussac, entre 1865 et 1872, gravure extraite de *Le Saguenay en 1851*, par l'abbé Frs Pilote (MAC, N.83.60.14(35)).



2000: 47-48). Les installations comprennent alors un moulin à farine en plus d'un moulin à scie.

En 1845, un dénommé Simard de la Malbaie, un des actionnaires de la Société des Vingt-et-Un, ouvre une autre scierie sur la rivière du Moulin à Baude, située à une dizaine de kilomètres à l'est de la baie de Tadoussac. Peu de temps après son ouverture, soit en 1848, le moulin, qui fonctionne à l'eau et emploie une dizaine d'hommes, est racheté par William Price. À partir de 1870, le bâtiment de la scierie abrite aussi un moulin à farine et à provende (nourriture pour bétail), qui fonctionne quatre mois par année avec un seul employé et produit environ 400 minots de grain. Les deux moulins auraient cessé leurs activités vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Moss 1986: 120; Picard 1983, 1: 69; Pierre et Bélanger 2000: 50).

Durant les années qui suivent la construction de la scierie sur la rivière du Moulin à Baude, quelques familles de cultivateurs ainsi que d'anciens employés de William Price à la scierie de l'anse à l'Eau s'installent sur un plateau situé immédiatement au sud-ouest du moulin, fondant ainsi le hameau du Moulin à Baude. En 1851, 13 familles de cultivateurs, soit un peu plus de 100 personnes, vivaient à cet endroit. Dix ans plus tard, la population avait triplé, atteignant environ 300 personnes (Moss 1986: 155; Picard 1983, 1: 133-134; Pierre et Bélanger 2000: 50).

Durant les années 1850, une nouvelle activité voit le jour à Tadoussac, soit le tourisme. En effet, il devient à la mode à cette époque pour les gens fortunés de faire des croisières sur le Saint-Laurent. Cependant, avant d'envisager le développement réel de cette industrie, il fallait attendre que la Compagnie de la Baie d'Hudson rende son monopole à la Couronne et abandonne ses droits sur le territoire, ce qui se fait, tel que mentionné plus haut, en 1859. Avec le départ des commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson et l'arrivée des touristes, les premières pensions et maisons d'hébergement commencent à apparaître sur le territoire du village actuel. Cela dit, vu la popularité du site, il faut plus de capacité d'accueil, et quelques riches personnages, la plupart ayant déjà une maison d'été à Tadoussac, décident de former une compagnie dans le but de construire un hôtel. Ce dernier est érigé en 1864 sur un terrain réservé à cette fin en 1861 par William Price, dont le fils aîné, David-Edward Price, est le chef de la compagnie qui agit comme promoteur du projet. Le terrain en question se trouve à l'emplacement de l'ancien poste de traite (Picard 1983, 1: 46-47, 106-107; Pierre et Bélanger 2000: 55) (figure 31).

En plus de construire l'hôtel, les estivants fortunés entreprennent, à l'instigation de la famille Price, la construction de plusieurs chalets. En 1872, le gouverneur général Dufferin décide, lui aussi, de construire une superbe résidence d'été en bordure de la baie de Tadoussac (Picard 1983, 1: 48, 108). En 1879, il y avait une vingtaine d'élégants cottages agrémentés de jardins à l'anglaise dans le village, dont une douzaine appartiennent aux Price (Pierre et Bélanger 2000: 55).

Une pisciculture installée à l'anse à l'Eau compte parmi les principaux attraits touristiques de la région. Depuis les années 1850, la survie du saumon préoccupait non seulement les pêcheurs professionnels et sportifs, mais aussi les scientifiques. En 1875, à la suite d'une décision du gouvernement fédéral, une pisciculture est aménagée à l'emplacement de l'ancienne scierie Price, où se trouvent déjà un bâtiment bien conservé et un barrage (photo 1). Après un début plutôt lent, la pisciculture produit 100 000 alevins de saumon en 1876, 120 000 en 1879 et 2 000 000 en 1892, qui servent à ensemercer les rivières de la région. Les vacanciers viennent admirer les saumons dans les bassins tout au long de l'été. À l'origine, la pisciculture dépendait du département fédéral des Pêches et de la Marine, mais à partir de 1922, le gouvernement du Québec l'a pris sous sa responsabilité. Toujours en service, elle est maintenant sous le contrôle de l'entreprise privée (Picard 1983, 1: 72; Pierre et Bélanger 2000: 57-58, 86).

Évidemment, la fin du monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur le territoire de Tadoussac dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, a favorisé non seulement le développement d'infrastructures touristiques, mais aussi résidentielles. Entre 1851 et 1871, la population de Tadoussac passe de 141 habitants à 765 (Picard 1983, 1: 47), exigeant la construction de plus en plus de maisons et d'édifices publics. En 1884, une nouvelle église catholique est érigée, l'ancienne chapelle construite en 1747<sup>8</sup> au poste de traite étant devenue trop exiguë, tandis qu'en 1866, une chapelle anglicane<sup>9</sup> est bâtie afin de desservir le nombre grandissant de familles canadiennes-anglaises ou britanniques qui habitent Tadoussac ou y séjournent en été (Picard 1983, 1: 107).

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle marque le début d'une période difficile pour le village de Tadoussac sur le plan économique. Malgré d'importantes rénovations effectuées à l'hôtel Tadoussac en 1888 et 1889 (photo 2). Le nombre de touristes qui fréquentent ce centre de villégiature est en diminution.

---

<sup>8</sup> Cette chapelle existe toujours à proximité de l'Hôtel Tadoussac.

<sup>9</sup> Elle existe toujours également.

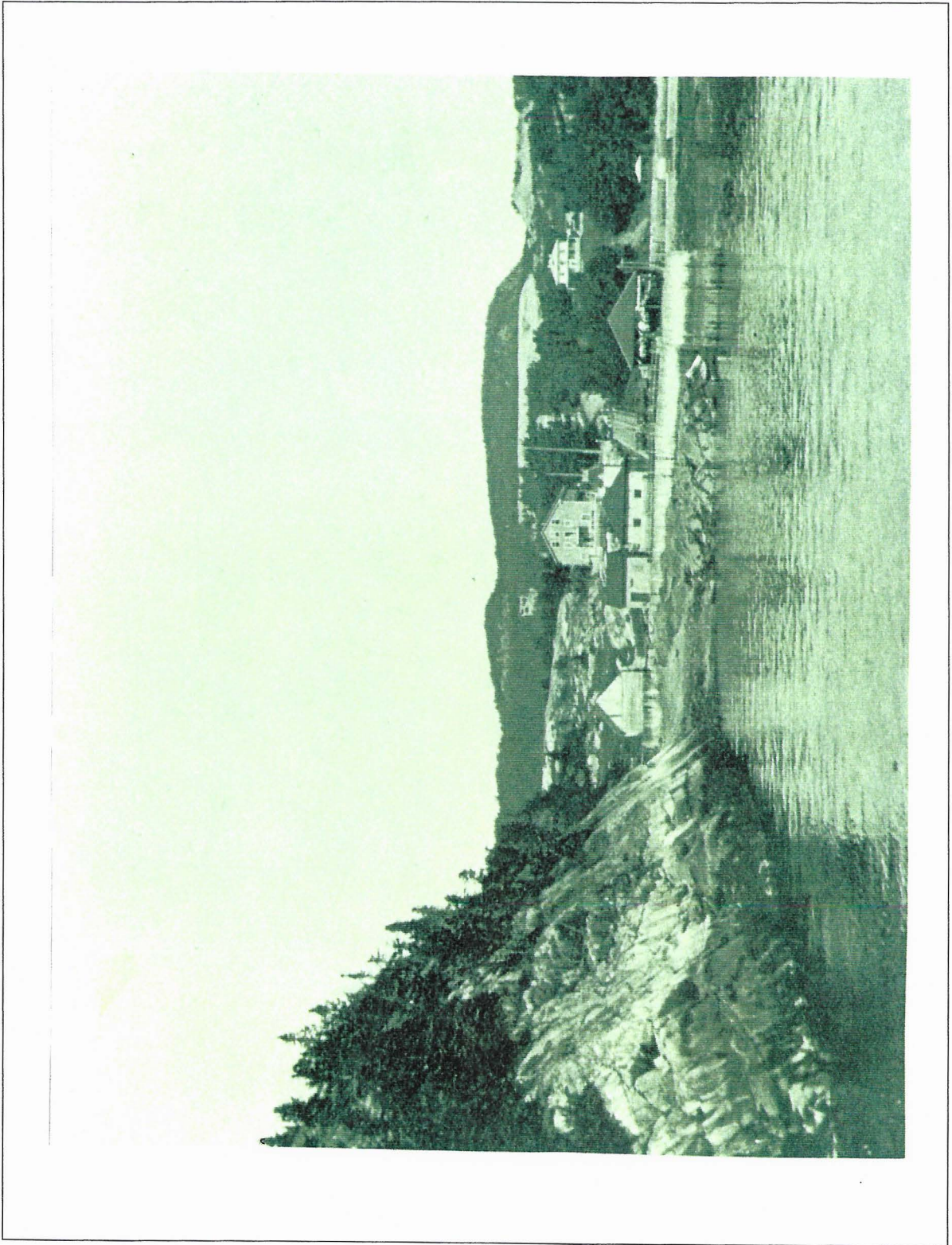


Photo 1 Photographie anonyme de la pisciculture vers 1881 (ANC, PC-38865).

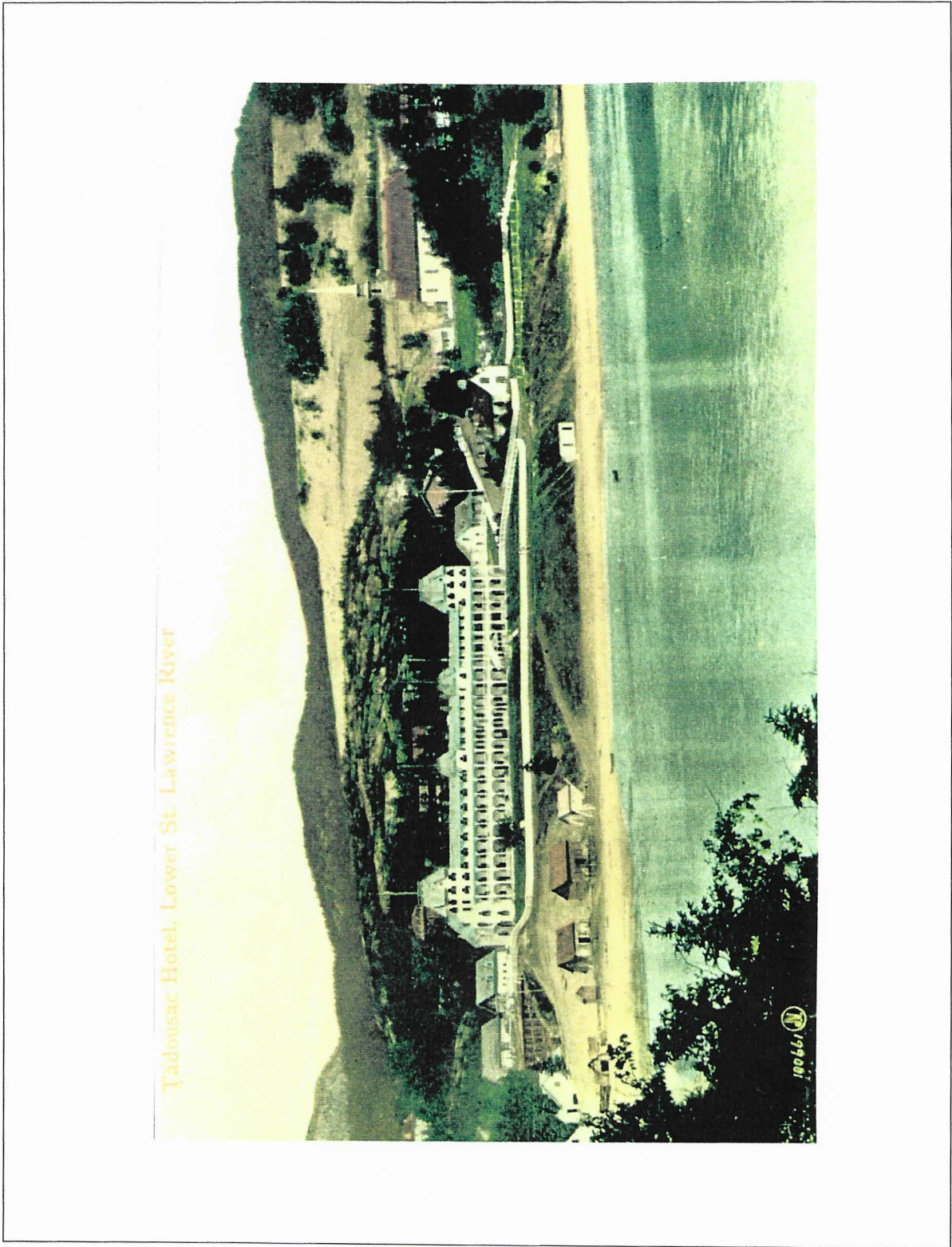


Photo 2 Tadoussac vers 1910 (ANQ, P547, S1, SS1, SSS1, D684, P125)

Autre coup dur, les résidents du hameau du Moulin à Baude sont aux prises avec de sérieux problèmes d'érosion et d'ensablement qui les obligent, à partir des années 1880, à abandonner leurs fermes. De plus, le moulin à Baude ouvert en 1845 ferme ses portes vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Picard 1983, 1: 48-49; Pierre et Bélanger 2000: 50)

Cela dit, quelques nouvelles industries voient le jour à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui aide à relancer quelque peu l'économie locale. D'abord, vers 1897, la famille Tremblay commence à exploiter des mines à chaux au fond de la Grande Anse, située à un demi-kilomètre au nord-est de la rivière du Moulin à Baude. La chaux est préparée sur place dans des fours et transportée ensuite sur des chalands vers Rivière-du-Loup, puis Port-Alfred. Cependant, l'accès à la pierre est difficile, car la veine est étroite et verticale, et les Tremblay doivent finalement abandonner l'entreprise en 1945 (Picard 1983, 1: 136). Vers 1900, une nouvelle scierie est mise en opération sur la rivière du Moulin à Baude et y demeure en activité jusqu'à vers 1940 (Moss 1986: 119-121), tandis qu'en 1932, une cale sèche est creusée au sud-ouest du village dans le cadre de vastes travaux publics entrepris pendant la Crise. Durant les années 1930 et 1940, la construction navale joue un rôle important dans l'économie du village (Pierre et Bélanger 2000: 73). Enfin, une petite centrale hydro-électrique est aménagée au pied de la chute d'eau de la rivière du Moulin à Baude en 1938 et elle commence à produire de l'électricité à partir de 1943 (Picard 1983, 1: 136-137). Ne desservant à l'origine que le village de Tadoussac, la centrale fut agrandie, semble-t-il, quelques années après son entrée en service afin d'alimenter le village de Sacré-Cœur. La centrale ferma ses portes au milieu des années 1960 lorsque la société Hydro-Québec commence à fournir de l'électricité à toute la région (Picard 1983, 1: 137; Moss 1986: 101).

Ce n'est qu'en 1942, cependant, qu'une véritable relance économique a lieu à Tadoussac. Cette année-là, un nouvel hôtel<sup>10</sup> est reconstruit à peu près sur le même emplacement que l'ancien hôtel Tadoussac, en y ajoutant un golf, un tennis et des piscines. La Canada Steamship Lines, qui est alors propriétaire de l'hôtel, fait aussi construire une réplique de l'ancienne habitation de Chauvin sur le site. Tous les jours, la compagnie fait arrêter à Tadoussac ses grands bateaux blancs qui effectuent des croisières sur le Saguenay. Les clients ne manquent pas dans les années qui suivent la guerre, mais, graduellement, l'affluence diminue (Picard 1983, 1: 49-50, 111).

---

<sup>10</sup> C'est cet hôtel qui est toujours en place aujourd'hui.

Les années 1960 sont particulièrement difficiles pour Tadoussac, car cette époque est marquée par l'arrêt du tourisme maritime et la disparition des riches clients qui profitaient des croisières sur le fleuve. De plus, Tadoussac n'a pas encore les infrastructures appropriées pour accueillir les touristes qui, dès lors, voyagent de plus en plus fréquemment en automobile ou en autobus (Picard 1983, 1: 50; Pierre et Bélanger 2000: 79). Cependant, diverses initiatives entreprises à Tadoussac depuis les années 1970 et 1980 ont permis de relancer une industrie touristique centrée sur les excursions aux baleines (Pierre et Bélanger 2000: 77), une des nombreuses ressources marines dont l'exploitation a favorisé la fréquentation initiale de cette région par des pêcheurs venus d'Europe il y a 400 ans.

### 5.1.2 Les zones à potentiel archéologique

Cette partie de l'étude identifie les zones à potentiel archéologique délimitées dans la région de Tadoussac. La présentation de chaque zone comprend une brève description de la situation de celle-ci, un résumé des principales données historiques qui la concerne et une discussion de son potentiel archéologique. L'emplacement de chaque zone est indiqué sur la carte 3, présentée en annexe.

#### A. Le cœur du village (sites DaEk-10 et DaEk-29)

##### Situation :

La zone A s'étend sur le bord de la baie de Tadoussac sur une superficie d'environ 600 mètres de longueur par 200 mètres de largeur. Délimitée par la cale sèche au sud-ouest, par la baie à l'est et par la montagne qui s'élève à l'ouest, elle est traversée à peu près au centre par le ruisseau du lac de l'Aqueduc, qui coule dans un petit ravin jusqu'à la baie (carte 3).

##### Historique :

Cette zone fut occupée dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle par le poste de traite établi au départ par Pierre Chauvin dans le contexte de l'inauguration du système de monopoles à l'égard de la traite des pelleteries dans la vallée du Saint-Laurent. Selon André Thevet, cosmographe du roi, les Français occupaient déjà un fort en bois à proximité des rives du Saguenay dans les années 1580, mais son emplacement par rapport au poste de Chauvin demeure inconnu. Le poste de Tadoussac, qui pendant toute son histoire est le centre administratif d'un vaste territoire de traite, demeure en service jusqu'à l'abolition du système des monopoles dans la

région en 1859. Cela dit, une « agence » et des entrepôts furent maintenus sur place jusqu'aux années 1880 (Pierre et Bélanger 2000: 42).

Un certain nombre de documents écrits et iconographiques fournissent des indications sur l'évolution physique du poste à travers le temps, permettant ainsi de saisir la nature, l'étendue et l'emplacement des installations faisant partie de cet établissement.

La carte du port de Tadoussac tracée par Champlain en 1613 correspond à la représentation la plus ancienne du poste de traite. Elle illustre l'habitation établie par Chauvin en 1600, la situant sur les rives nord-est du ruisseau du lac de l'Aqueduc (figure 22). D'après la description fournie par Champlain en 1608, il s'agissait d'une maison couverte de planches, mesurant 7,6 mètres de long sur 5,5 mètres de large et 2,4 mètres de haut, entourée d'une palissade et d'un petit fossé (Picard 1983, 1: 95; Pierre et Bélanger 2000: 13). D'après la carte de Champlain, les Amérindiens qui fréquentaient le poste afin d'échanger des pelleteries occupaient une zone au sud-ouest du ruisseau. Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les installations du poste demeurent assez limitées, comprenant en général un bâtiment qui sert à la fois de résidence aux employés et de magasin, et une petite chapelle, souvent sous la forme d'un aménagement plus ou moins temporaire.

Avec la diversification des activités du poste au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y a une augmentation dans le nombre d'employés résidents, phénomène qui se reflète sur le bâti. Non seulement, la résidence des employés et le magasin sont désormais deux bâtiments distincts, mais des bâtiments de service commencent à faire leur apparition. D'après l'inventaire du poste en 1708, il y avait une maison avec une cave et un grenier, un magasin avec un petit grenier, à proximité de la maison, et un caveau clos constitué de planches de pieux et couvert de planches sur le bord de l'eau (Picard 1983, 1: 97). Selon des textes d'archives datés de 1737, le poste comprenait une maison pour le maître du poste, avec une cave en dessous sur la moitié de la longueur, un magasin avec un solage maçonné, une étable, un fenil et une vieille grange (Picard 1983, 1: 99). Il comptait encore cinq bâtiments en 1760 (Dufour 1996: 215). Enfin, d'après un inventaire dressé en 1786 par un dénommé Edward Harrison, chargé par le lieutenant-gouverneur d'inventorier les propriétés de la Couronne dans les *King's Posts*, il y avait 14 bâtiments au poste de Tadoussac à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle: une chapelle, un presbytère, une maison, deux magasins, une forge, une boulangerie, une tonnellerie, une poudrière, trois hangars dont un à bois et un à charbon, une grange-étable et une étable (Dufour 1996: 216). La chapelle en question ici est celle en bois qui est toujours debout à proximité de l'Hôtel Tadoussac et dont la construction remonte à 1747 (Pierre et Bélanger 2000: 34).

Malheureusement, il est impossible pour le moment de déterminer l'emplacement exact de la grande majorité des bâtiments associés au poste de traite aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, étant donné le manque de documents iconographiques pour la période concernée. Seule la carte de Champlain permet d'affirmer qu'à l'origine, les installations du poste étaient concentrées du côté nord-est du ruisseau du lac de l'Aqueduc.

Cela dit, d'après une carte datée de 1847, le poste aurait occupé les deux rives du ruisseau au plus tard dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Selon cette carte, il y avait une dizaine de bâtiments du côté nord-est du ruisseau et au moins un ou deux du côté sud-ouest (figures 32 et 33). La compagnie cultivait des terres du côté sud-ouest également.

Fait intéressant, deux maisons illustrées au sud-ouest du ruisseau sur le plan de 1847 sont identifiées comme étant les maisons « des deux Hovington ». D'ailleurs, sur un plan de 1859, il y a une série de bâtiments dans cette zone désignée comme étant « The Hovington Establishment » (figures 34 et 35). Joseph Hovington était un employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui travaillait comme commandant de la goélette chargée de transporter à Tadoussac les fourrures et les ravitaillements provenant des différents postes faisant partie des *King's Posts*. De plus, il avait la responsabilité d'assurer la surveillance du poste de Tadoussac et de tirer un canon chaque fois qu'un bateau entrait dans le port. Lorsque la Compagnie de la Baie d'Hudson ferme ses portes en 1859, Hovington décide de s'installer en permanence à Tadoussac (Pierre et Bélanger 2000: 51) (photo 3).

Pour l'instant, le moment exact à partir duquel les « maisons des deux Hovington » ont été concédées à ces derniers demeure imprécis. En 1847, ces maisons étaient bel et bien situées sur le terrain appartenant au poste (figure 33), mais pourquoi y a-t-il cette distinction entre les maisons des Hovington et celles de la compagnie ? Est-ce que l'établissement des Hovington était déjà une entité indépendante ? Chose certaine, ces deux maisons et les terres attenantes ont été concédées avant 1861 car un dessin à main levée datant de cette année-là indique les limites de ce qui est carrément désigné comme étant la ferme Hovington (figure 36).

À partir de la fin des années 1850, il est relativement difficile de se faire une idée précise de l'emplacement et du nombre de bâtiments associés au poste, les cartes d'arpentage de 1859 et de 1861 ne reflétant pas du tout la même réalité (figures 35 et 37). Il suffit de dire que la plupart des installations semblent être concentrées du côté nord-est du ruisseau du lac de l'Aqueduc. Des photographies et dessins des années 1860 montrent la maison principale du poste toujours en place de ce côté (figure 31 et photo 4).



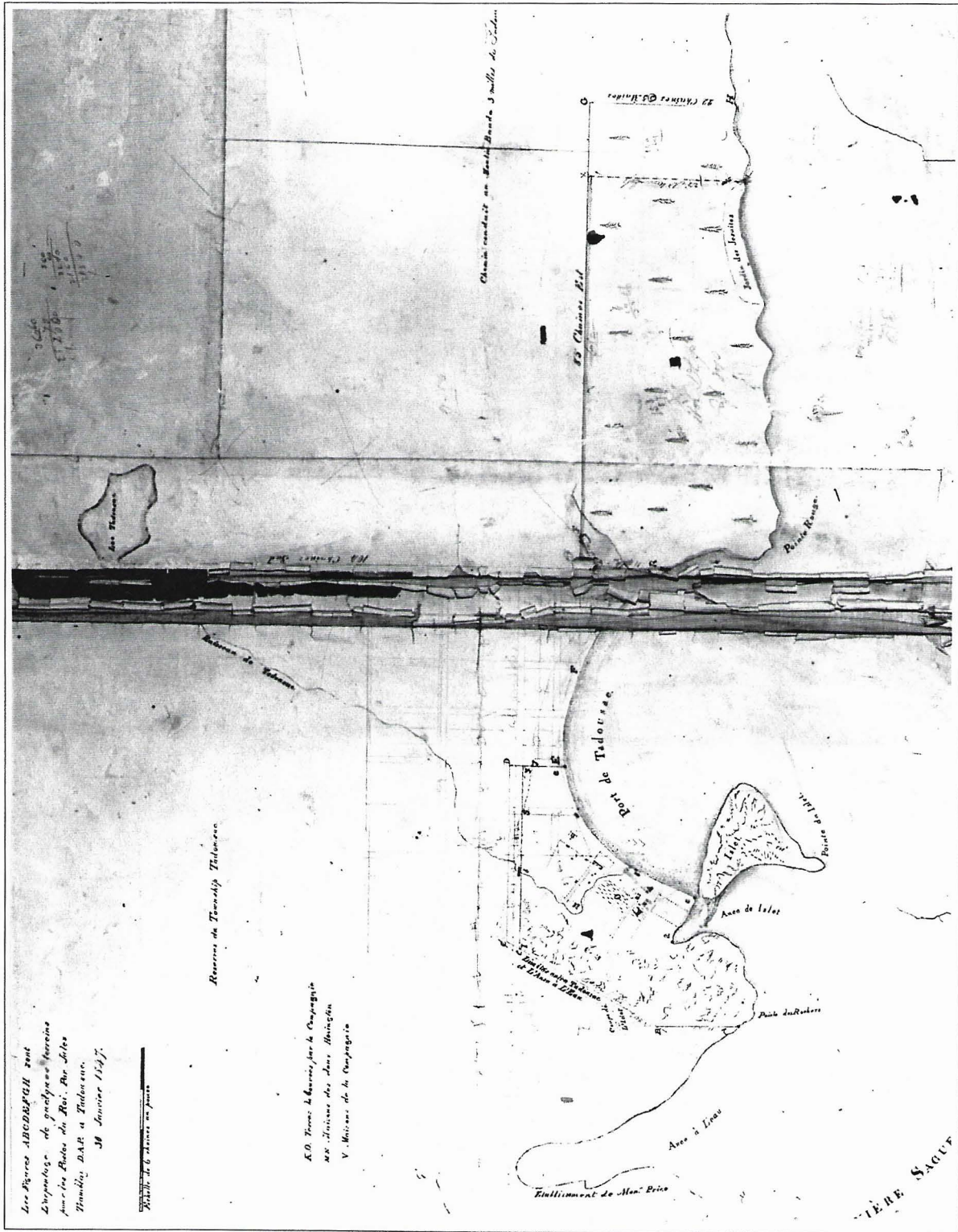


Figure 32 Plan d'arpentage de quelques terrains pour les Postes du Roi [Village de Tadoussac] par Jules Tremblay, 1847 (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts / Série Villages no. T.1)

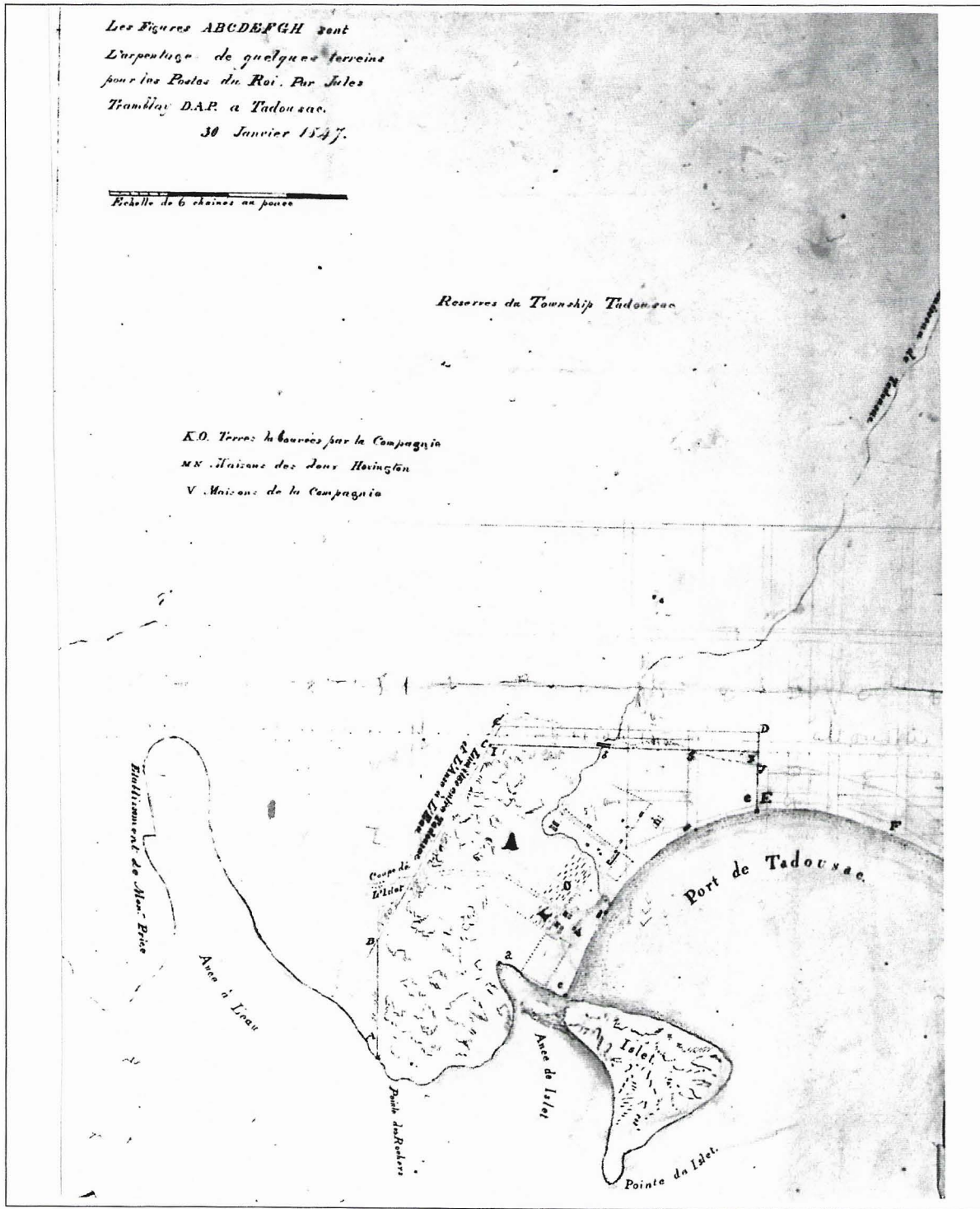


Figure 33 Plan d'arpentage de quelques terrains pour les Postes du Roi [Village de Tadoussac] par Jules Tremblay, 1847 (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts / Série Villages no. T.1, extrait).



Figure 34 Plan du village de Tadoussac, par J.B. Duberger, 1859 (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts / Série Villages no T.1C)

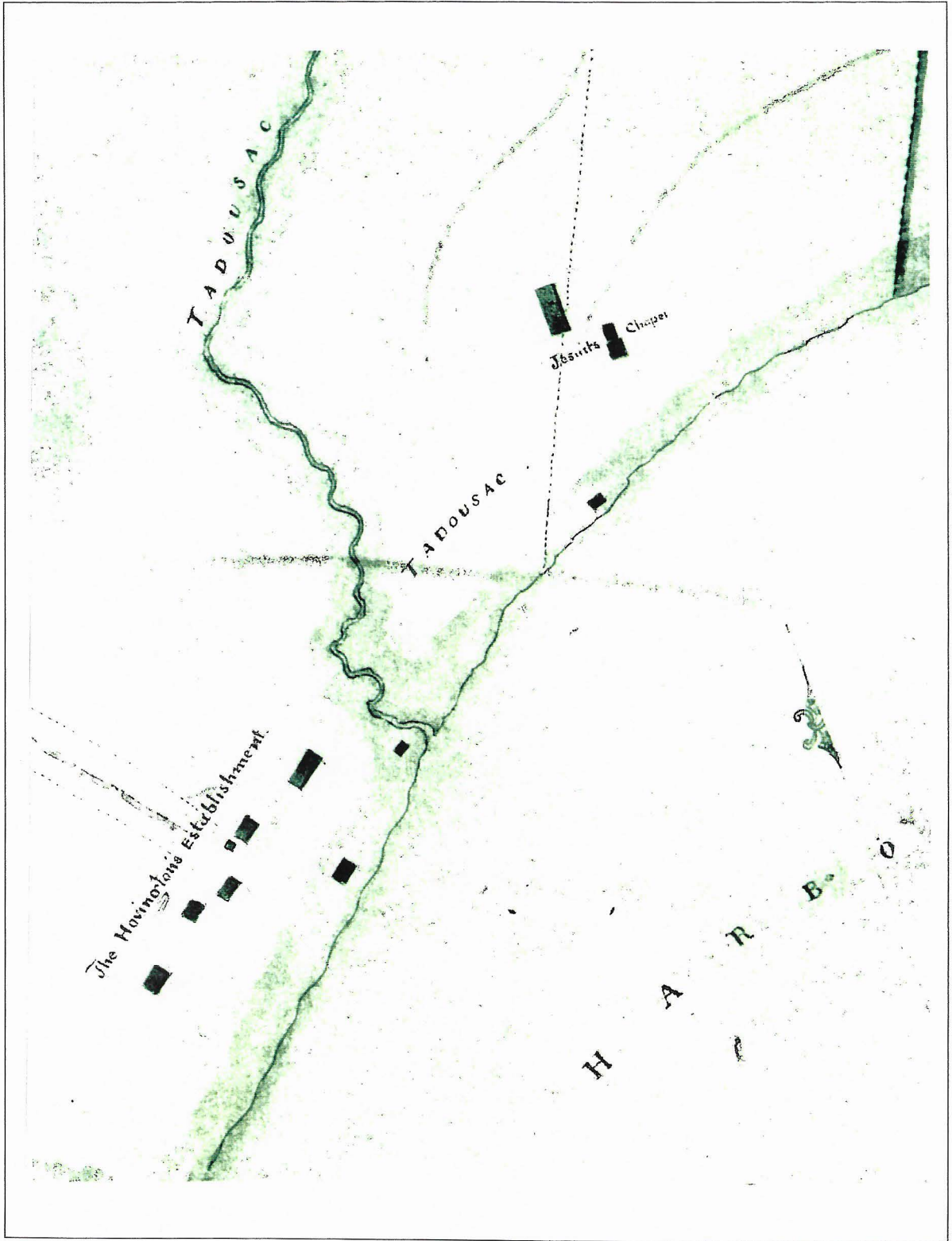


Figure 35 Plan du village de Tadoussac, par J.B. Duberger, 1859 (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts / Série Villages no T.1C (extrait)



Photo 3 Photographie anonyme de l'établissement des Hovington vers 1865-1869 (ANC, C-20730).

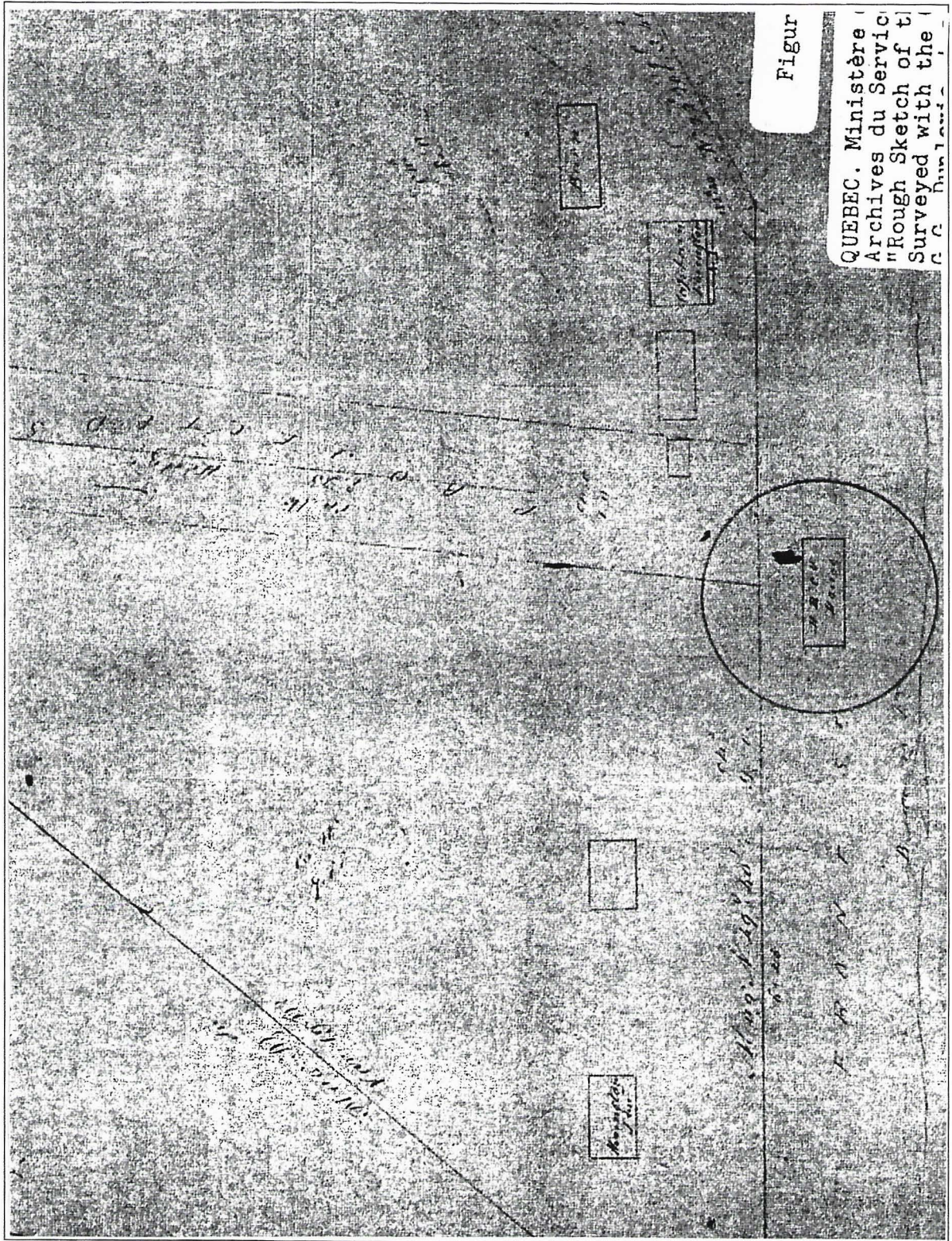


Figure 36 Dessin à main levée de la ferme Hovington, 1861 (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts / Arpentage / Village, T.1F, 5B06-4600A, tiré de Lueger 1979: figure 93).

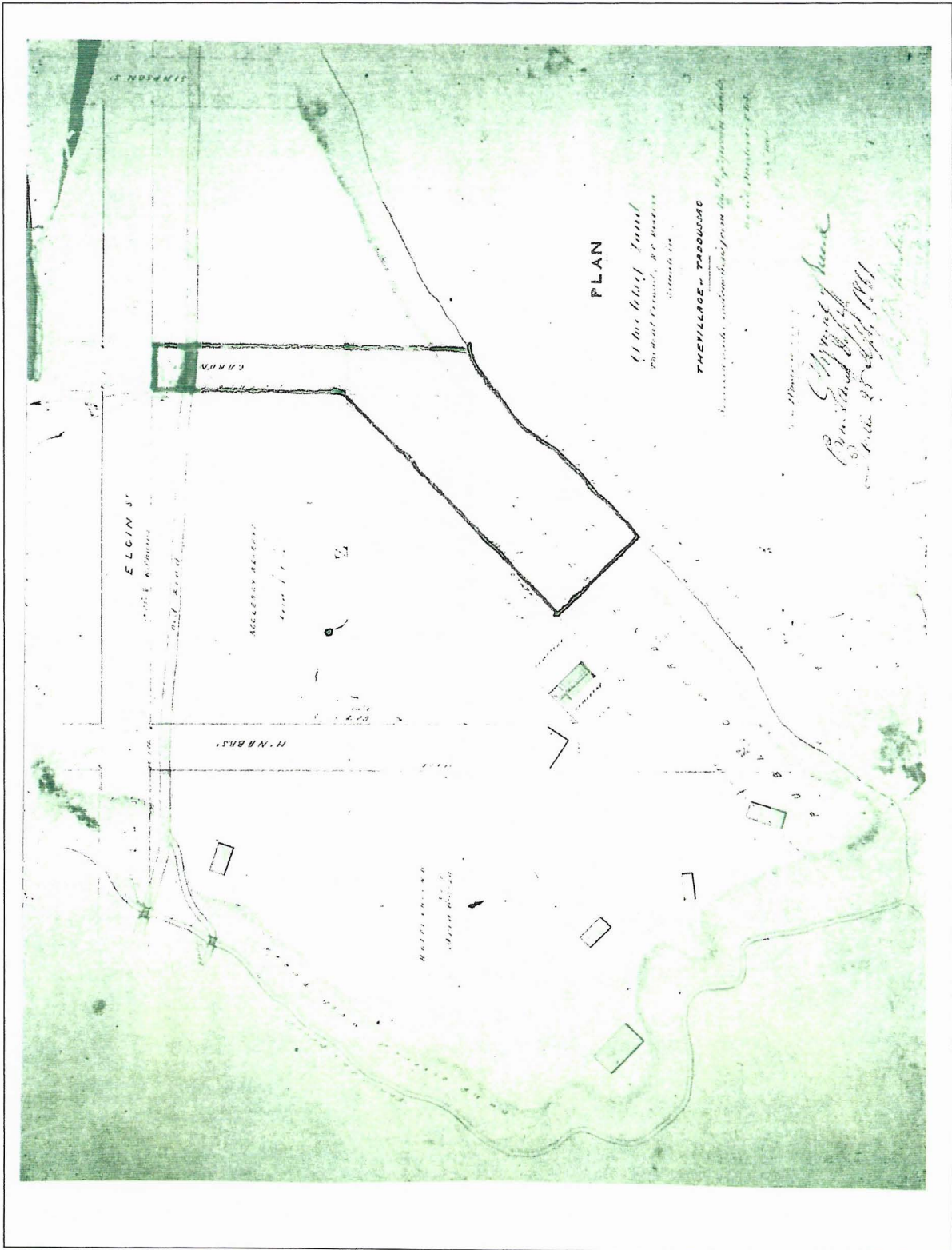


Figure 37 Plan de deux lots dans le village de Tadoussac, 1861 (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts / Arpentage /Village T.1E, 5B06-4600A; MAC, 83-58(45)).

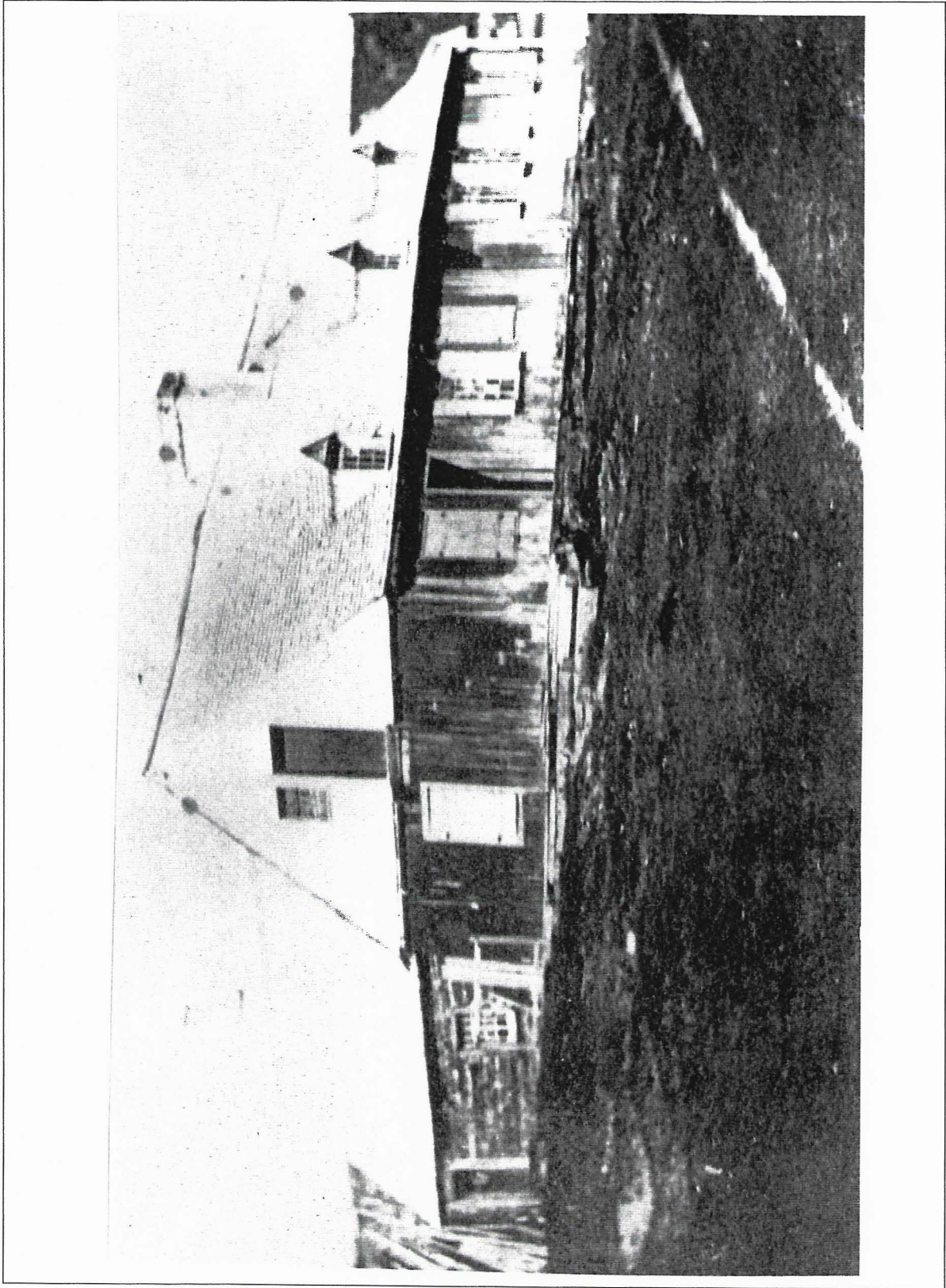


Photo 4 Le poste de Tadoussac en 1866 (tiré de Pierre et Bélanger 2000: 43)



À partir de 1864, l'ancien terrain du poste du côté nord-est du ruisseau fut occupé par l'Hôtel Tadoussac (Picard 1983, 1: 106) (figure 31). Cet hôtel a fait l'objet de réparations majeures en 1888 et 1889 (photo 2).

Aux environs de 1890, une partie de la zone au sud-ouest du ruisseau a été occupée peu à peu par des maisons (Picard 1983, 1: 90) (figure 38).

Enfin, d'après plusieurs photographies et dessins effectués à partir de 1865, d'autres maisons sont situées le long de la plage dès cette époque. Il y aurait eu aussi, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, une forge et une conserverie de bleuets dans cette zone. La présence de constructions à cet endroit est constatée au moins jusqu'en 1980 (Picard 1983, 1:115) (figure 31 et photo 2).

#### Potentiel archéologique :

D'après les données historiques, la zone de part et d'autre du ruisseau du lac de l'Aqueduc pourrait receler des vestiges de plusieurs éléments : a) le poste de traite de Tadoussac, occupé du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle; b) l'établissement Hovington, occupé selon Picard entre 1830 et 1900 (Picard 1983, 1: 93) et dont le rapport exact avec le poste de traite reste à définir; c) certaines constructions situées le long de la plage, qui n'appartiennent ni à l'un ni à l'autre des deux ensembles précédents, mais dont l'existence est attestée à partir des années 1860; et enfin, d) certaines installations appartenant aux diverses phases de construction de l'hôtel Tadoussac à partir de 1864.

Plusieurs interventions effectuées dans ce secteur depuis la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont déjà confirmé le potentiel archéologique de cette partie de la ville. D'ailleurs, deux codes Borden sont maintenant attribués à cette zone : soit DaEk-10, associé à des vestiges mis au jour au nord-est du ruisseau du lac de l'Aqueduc et, DaEk-29, associé à des vestiges mis au jour au sud-ouest de ce cours d'eau, dans le quadrilatère formé par les rues de la Cale sèche, du Bord de l'eau, de la Coupe de l'Islet et Saguenay.

En effet, des travaux effectués au nord-est du ruisseau en 1917, dans les années 1940 et en 1978 ont amené à la découverte de fondations appartenant à au moins trois, sinon quatre structures, toutes pouvant être associées au poste de traite. De plus, tous les sondages fouillés lors de l'intervention de 1978, ont livré des artefacts reliés à toutes les phases d'occupation du poste, à partir du régime français (Lueger 1979: 136-153).



Figure 38 Plan officiel du Canton de Tadoussac, 1897 (ANQQ, MAC, 83-055(45)).

Évidemment, la construction des diverses infrastructures de l'hôtel Tadoussac depuis 1864 pourrait être une source de perturbations importantes dans une partie de cette zone au nord-est du ruisseau du lac de l'Aqueduc. De plus, il semble qu'une grande partie du terrain de l'hôtel a été fouillée par un dénommé Coverdale dans les années 1940, dans le but de trouver des pièces pour sa collection d'objets ethnographiques et historiques. Coverdale n'avait rien d'un archéologue professionnel, mais il était alors président de la compagnie à qui appartenait l'hôtel (Lueger 1979: 137).

Des interventions menées au sud-ouest du ruisseau du lac de l'Aqueduc depuis 1921 ont également permis la mise au jour de plusieurs vestiges archéologiques, principalement à l'intérieur du quadrilatère de rues mentionné ci-dessus. Il convient de noter que dans certains cas, il s'agit de découvertes fortuites de la part des résidents des maisons et des chalets de ce secteur. Ces vestiges consistent en : a) des fondations d'un bâtiment situé sous un chalet construit sur le lot 85-18-P vers 1970 et qui, selon la tradition orale, correspondrait à la première chapelle de Tadoussac et b) des ossements humains provenant de sépultures et associés, à un endroit, à des pièces de monnaie, dont la date de frappe varie entre 1638 et 1648 –et qui témoigneraient peut-être de la présence d'un cimetière datant du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. De plus, selon des informateurs locaux, il y aurait eu dans cette zone des vestiges en maçonnerie connus sous le nom « maison française ». Enfin, d'après les renseignements fournis par le propriétaire du chalet mentionné ci-dessus, d'autres vestiges associés possiblement au poste de traite étaient visibles en surface avant la construction de ce bâtiment (Moss 1986: 143-153; Picard 1983: vol. 1, 92).

Il faut souligner ici le fait que les auteurs ne s'entendent pas sur la date de construction de la première chapelle de Tadoussac. Selon Pierre et Bélanger, il y a eu cinq chapelles temporaires à Tadoussac avant la construction d'une chapelle plus permanente en pierre en 1661, qui aurait été détruite lors d'un incendie qui a rasé le poste de traite en 1665 (Pierre et Bélanger 2000: 33-34). Selon F. Picard, une première chapelle aurait été construite par les Jésuites à Tadoussac entre 1646 et 1661, et plus probablement vers 1647. Elle aurait été détruite par le feu en 1665 ou 1670 (Picard 1983, 1: 88).

La présence d'un grand nombre de constructions à vocation résidentielle et commerciale au sud-ouest du ruisseau du lac de l'Aqueduc représente forcément une source de perturbations importantes dans ce secteur. L'occupation de cette zone, surtout de son extrémité sud-ouest, s'est développée principalement à partir des années 1890.

## **B. Les jardins des Jésuites (site DaEk-o)**

### **Situation :**

Le site du jardin des Jésuites, identifié par François Picard en 1982, se trouve au pied de la terrasse de 65 mètres entre la pointe Rouge et la pointe aux Vaches. En forme d'amphithéâtre naturel donnant sur le fleuve, il est constitué de trois terrasses traversées par deux ruisseaux. Le jardin occupe la cicatrice d'un glissement de terrain. Le site mesure environ 300 mètres de long pour 30 à 50 mètres de large (Moss 1986: 178; Picard 1983, 1: 129) (carte 3).

### **Historique :**

En 1656, le seigneur de Lauzon donne ce terrain aux Jésuites au nom de la Compagnie de la Nouvelle-France. Les Jésuites en font un établissement agricole, y faisant pousser des arbres fruitiers. Selon un informateur, la famille Hovington avait une pêche à cet endroit à un moment donné ainsi qu'une cabane pour ranger des filets ; ils y semaient également des pommes de terre. Un petit bâtiment ressemblant à une grange était encore debout sur ce site dans les années 1940 (Picard 1983, 1: 129).

L'emplacement du jardin des Jésuites est clairement indiqué sur la carte de 1847 (figure 32).

### **Potentiel archéologique :**

Cet emplacement risque donc de receler des traces d'un établissement agricole du XVII<sup>e</sup> siècle, d'une pêcherie exploitée par la famille Hovington, et d'un bâtiment agricole datant au plus tard de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Lorsque Picard visite cet endroit en 1982, il note la présence de certains éléments qui semblaient prometteurs par rapport à la découverte éventuelle des traces du jardin des Jésuites. Il signale la découverte sur la plage de tessons de faïence et de terre cuite grossière à glaçure verte, deux types de céramique qui pourraient dater de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que la présence d'une épaisse couche de terre noire qui semble très riche sous un foin sauvage épais (Moss 1986: 178; Picard 1983, 1: 129). Afin de déterminer s'il y restait des traces du jardin, William Moss a effectué une intervention archéologique sur

le site à l'été 1985, comprenant une inspection visuelle des lieux, un relevé des espèces végétales en place, afin de déterminer si la flore actuelle serait le résultat d'activités horticoles passées, ainsi que sept sondages. L'inspection visuelle n'a discerné aucune trace de vestiges de bâtiments en surface et n'a mis au jour, lors d'un ratissage systématique de la plage, que des types céramiques datant surtout du XX<sup>e</sup> siècle. De plus, aucune des espèces floristiques identifiées n'aurait été introduite pour faire la culture, bien que deux espèces, soit l'achillée millefeuille et l'empatoire maculée, présentent des propriétés médicinales. Enfin, aucun objet ou graine d'arbre fruitier ne fut trouvé dans les sondages (Moss 1986: 179-184).

Ces résultats décevants amenèrent à la conclusion que le site avait subi une érosion importante ayant peut-être détruit le jardin des Jésuites. Cela dit, compte tenu de l'étendue du site, qui selon les calculs de Picard couvriraient une superficie de 9 000 à 15 000 mètres carrés (Picard 1983, 1: 129), il est peut-être précipité, sur la base de seulement sept sondages, d'écarter complètement la possibilité de retrouver un jour des traces de ce jardin dans le secteur.

### **C. Le site du Bastion (DaEk-27)**

#### **Situation :**

Ce site est situé sur la rive nord de la rivière Saguenay dans l'anse à la Passe-Pierre (carte 3).

#### **Historique :**

Le 13 mars 1730, le père Laure, un missionnaire jésuite du Domaine du Roi, écrit une lettre à son supérieur, dans laquelle il décrit la rivière Saguenay ainsi :

Partout presque se rencontrent des mouillages pour les bâtiments; les plus gros vaisseaux dans un besoin se trouveraient heureux de pouvoir s'y réfugier, ainsi que firent, l'année que les Anglais assiégèrent inutilement Québec, les navires français qui venaient mais trop tard au secours, et dont on voit encore les restes des casernes et des batteries à 2 lieues en decà de Tadoussac (cité dans Bélanger 1959: 6)

Selon monseigneur René Bélanger, le père Laure faisait référence à trois navires français partis de La Rochelle pour Québec, chargés de troupes et de marchandises, à la même

époque que l'expédition de Phipps contre Québec en 1690. Frontenac, craignant que les navires ne tombent entre les mains des Anglais, envoie deux canots pour les avertir. Les navires rebroussent chemin et entrent dans le Saguenay, jetant l'ancre, d'après Charles Aubert de la Chesnaye, chef de la mission chargée d'avertir les vaisseaux, à l'abri d'un cap qui s'appelle « La Boule » et qui était défendu par une batterie de canons qu'on avait mise à terre. Les navires ont pu s'y cacher jusqu'au départ de l'ennemi, et continuer ensuite vers Québec (Bélanger 1959: 6).

À la lumière des données historiques, ces événements ont eu lieu sur la rive nord du Saguenay, dans un secteur situé, au maximum, à environ 11 kilomètres en amont de Tadoussac<sup>11</sup>, et au minimum, dans les environs du Cap de la Boule. En effet, il y a deux anses dans ce secteur qui auraient pu offrir un abri aux navires, soit l'anse à la Boule et l'anse à la Passe-Pierre.

#### Potentiel archéologique :

Ces deux anses ont déjà fait l'objet de deux inspections visuelles, dont l'une par monseigneur Bélanger en 1957, et l'autre par Dominique Lalande en 1983. Dans le premier cas, ce sont les rives de l'anse à la Passe-Pierre au complet qui furent explorées, tandis que dans le deuxième cas, l'inspection fut centrée sur la pointe de la Passe-Pierre et l'anse à la Boule (Lalande 1994: 38). Selon la description de monseigneur Bélanger, la première anse semble très bien abritée, comprenant un petit havre s'ouvrant sur le nord-ouest et situé parallèlement au Saguenay, séparé et même dissimulé de ce dernier par une péninsule de granite (Bélanger 1959: 6-7). D'après Lalande, l'anse à la Boule peut aussi être un lieu favorable pour le refuge des bateaux; cependant, vu que le rivage n'est pas accostable (Lalande 1984: 38), cet endroit apparaît peu propice à une occupation sur la terre ferme.

Seule l'intervention de Bélanger mena à la découverte de vestiges, à proximité d'un ruisseau qui coule du haut de la montagne. Ils consistaient en « une plate-forme faite de billes de cèdres juxtaposées, large de quatre pieds et longue de treize pieds et quatre pouces [...] Deux ou trois billots de même bois et de même longueur (13' 4") reposent à terre, du côté de la montagne et forment un angle droit avec ladite plate-forme » (Bélanger 1957: 7). Selon Bélanger, ces vestiges, auxquels a été attribué le code Borden DaEk-27, pourraient bien correspondre aux restes d'une plate-forme pour recevoir une pièce d'artillerie et qui aurait fait partie des installations militaires aménagées dans ce secteur au régime français.

---

<sup>11</sup> L'équivalent de deux lieues marines.

Cela dit, rien pour l'instant ne permet de confirmer une telle hypothèse et des recherches supplémentaires sont donc nécessaires.

#### **D. L'anse à l'Eau**

La zone D s'étend du quai du traversier, où s'effectue la liaison Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine, jusqu'à la jonction de la route 138 avec la rue des Pionniers. Elle recouvre une superficie de 600 mètres de longueur par 200 à 400 mètres de large et est traversée du sud-ouest au nord-est par la route 138 (carte 3).

#### **Historique :**

En 1838, à la suite d'une entente avec la Société des Vingt-et-Un, le marchand de bois William Price aménage une scierie à l'anse à l'Eau sur le bord du Saguenay. Quelque 80 personnes résident alors à cet endroit, tous employés de Price. Cette scierie a fonctionné jusqu'en 1848, et semble avoir repris du service, quoique possiblement sur une plus petite échelle, à partir de la fin des années 1850 jusqu'aux années 1870.

L'emplacement de cet établissement est clairement indiqué sur les cartes de l'époque, soit sur les plans d'arpentage de 1847 (figure 32) et de 1859 (figure 34). Le plan de 1859 est intéressant en ce qu'il identifie la fonction de toutes les constructions associées à l'entreprise (figure 39). En fait, un véritable petit village s'est créé autour de celle-ci. Les installations comprenaient, outre les bâtiments du moulin, un bief, un quai, des magasins, un bureau pour le mesureur, ou celui qui mesurait les billes et les bois sciés, une maison des douanes/bureau du consul, une boulangerie, une forge, un atelier de menuiserie, une étable, une grange, ainsi qu'une dizaine de maisons, dont l'une pour l'intendant responsable de l'établissement. Fait intéressant, un des deux bâtiments à l'emplacement du moulin porte la désignation « *grist and trashing [thrashing] mills* », comme si la scierie avait été transformée, en tout ou en partie, en moulin à farine. Cela dit, la présence d'un mesureur de bois encore sur le site indique que les activités de sciage ne furent pas abandonnées. De plus, un dessin de l'établissement en 1859 montre clairement du bois empilé à côté du moulin (figure 40). La scierie se trouvait probablement dans le bâtiment attenant aux *grist and thrashing mills*. D'après deux documents iconographiques montrant la partie sud-ouest du secteur de l'anse à l'Eau vers 1870, les deux bâtiments du moulin ainsi que d'autres constructions étaient toujours debout dans cette zone à cette date (figure 31 et photo 5).

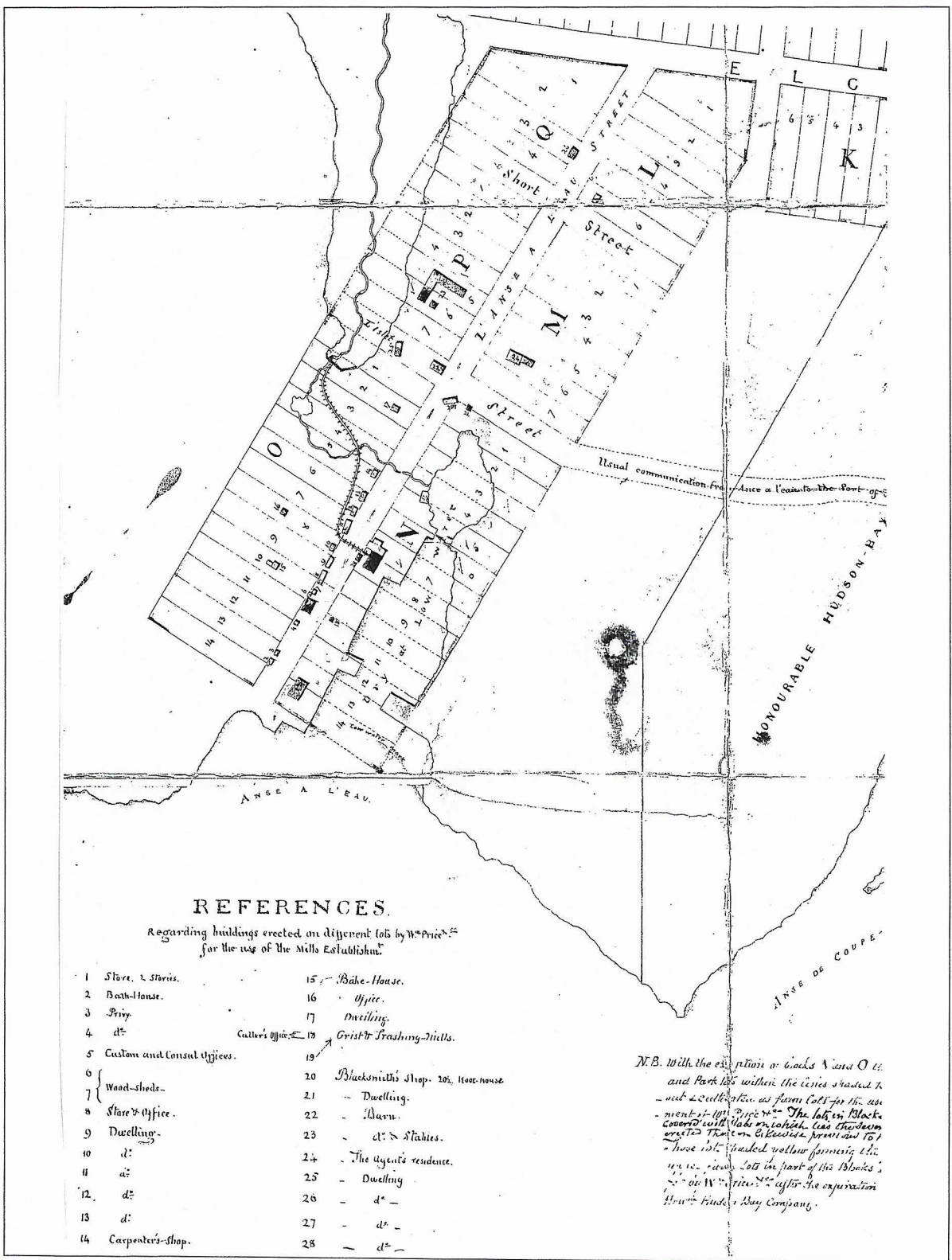


Figure 39 Plan du village de Tadoussac, par J. Duberger, 1859 (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts / Série Villages no. T.1C, extrait).



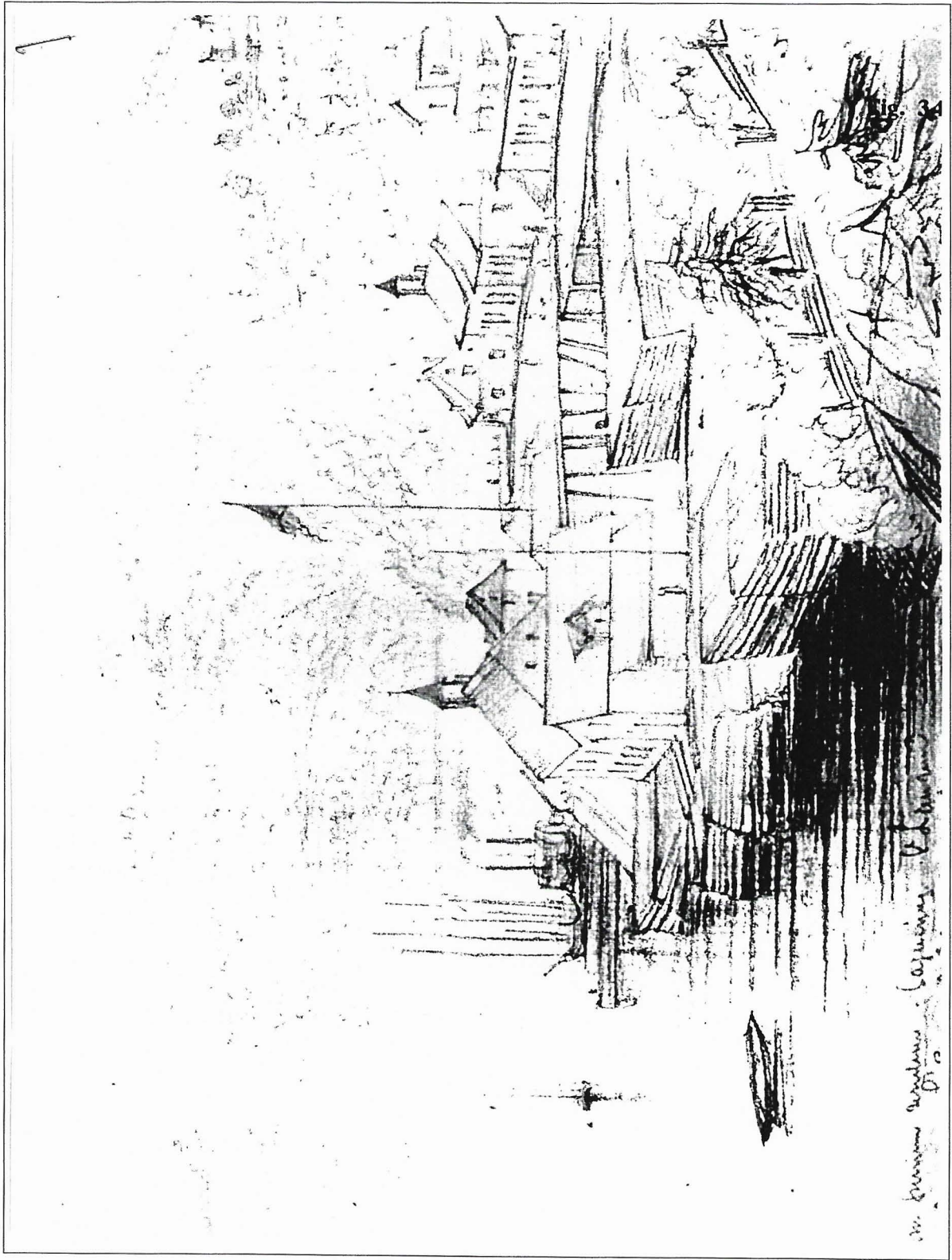


Figure 40 Dessin de l'anse à l'Eau en 1859, par William Denny (ANC, C-035947, tiré de Bernard 1999).

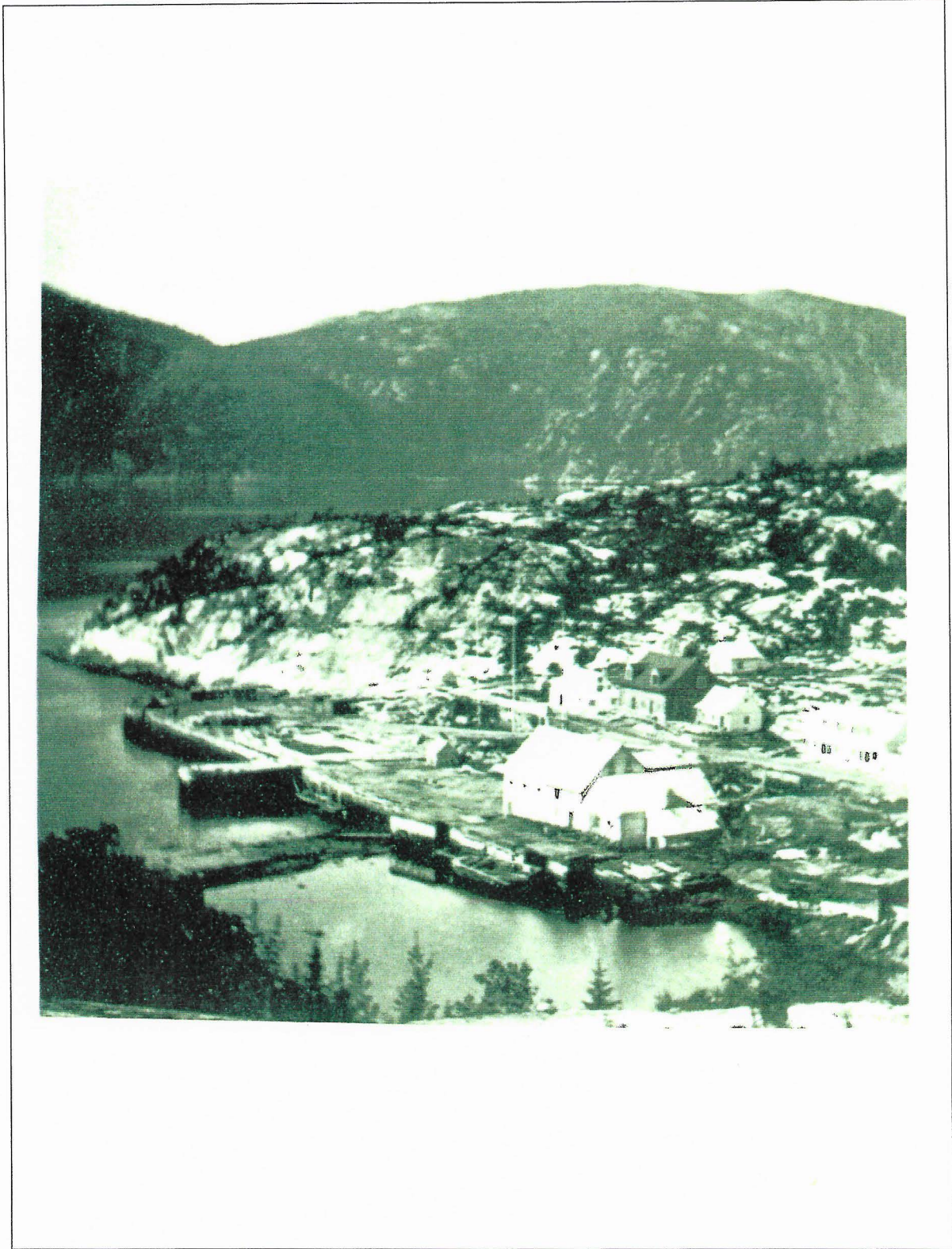


Photo 5 L'anse à l'Eau, vers 1870, photographie de Louis-Prudent Vallée (ANC, PA 148804)

En 1875, afin d'assurer la survie du saumon dans la région, une pisciculture est aménagée à l'emplacement de l'établissement Price, en transformant une partie des anciennes installations pour y faire l'élevage des poissons. À l'origine, la pisciculture dépendait du département fédéral des Pêches et de la Marine, mais à partir de 1922, le gouvernement du Québec l'a pris sous sa responsabilité. Encore aujourd'hui, une station piscicole est en service sur les lieux, sous le contrôle de l'entreprise privée.

Un plan de 1876 montre clairement toutes les installations de la pisciculture à ses débuts (figure 41). Elle comprenait, entre autres, un étang d'approvisionnement (« supply pond »), un étang à saumons, une passe à poisson, des barrages, un quai, ainsi que la pisciculture proprement dite (« fish house »). Cette dernière fut aménagée dans un des deux bâtiments de l'ancien moulin Price. Un autre plan, datant de 1896 et beaucoup moins détaillé que le précédent, montre certaines des mêmes installations encore en place dans ce secteur à cette date (figure 42).

Enfin, l'anse à l'Eau, avec son grand quai en bois, commence à recevoir des bateaux de croisière dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Depuis 1927, c'est le lieu d'accostage d'un service régulier de traversiers capables de transporter des voitures et assurant un lien avec l'autre rive du Saguenay (Picard 1983, 1: 71-72).

#### Potentiel archéologique :

Cette zone risque de receler : a) des vestiges de la première scierie Price établie à Tadoussac dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et qui serait demeuré en service jusqu'aux années 1870, b) des vestiges d'une pisciculture aménagée à cet endroit dès 1875, ainsi que c) des traces de quais antérieurs à ceux d'aujourd'hui. L'étude de cette zone relèverait donc en partie de l'archéologie subaquatique.

En 1983, cette zone a fait l'objet d'une inspection visuelle, qui n'a, cependant, relevé aucune trace au sol des infrastructures de l'établissement Price ou de la pisciculture. Selon Picard, les bâtiments du moulin proprement dit et de la « fish house » seraient maintenant recouverts par le remplissage de la route 138 (Picard 1983, 3: fig. 123). Quant aux autres constructions, elles se trouveraient dans une zone où affleure le roc, mais qui renferme également des secteurs recouverts d'humus et d'herbe, qui pourraient faire l'objet de sondages (Picard 1983, 1: 76).

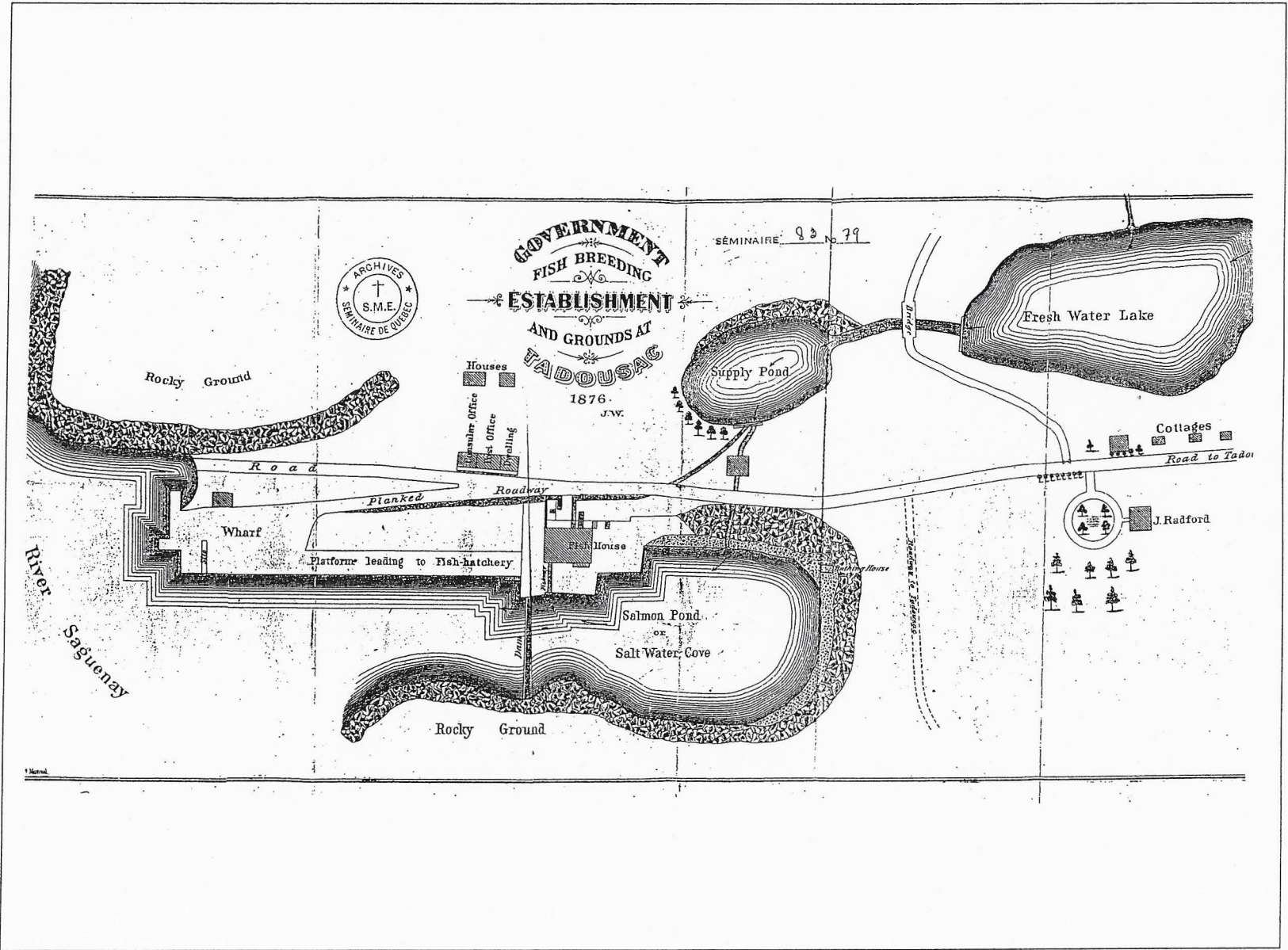


Figure 41 Plan de la pisciculture en 1876 (ANQQ, B-340).

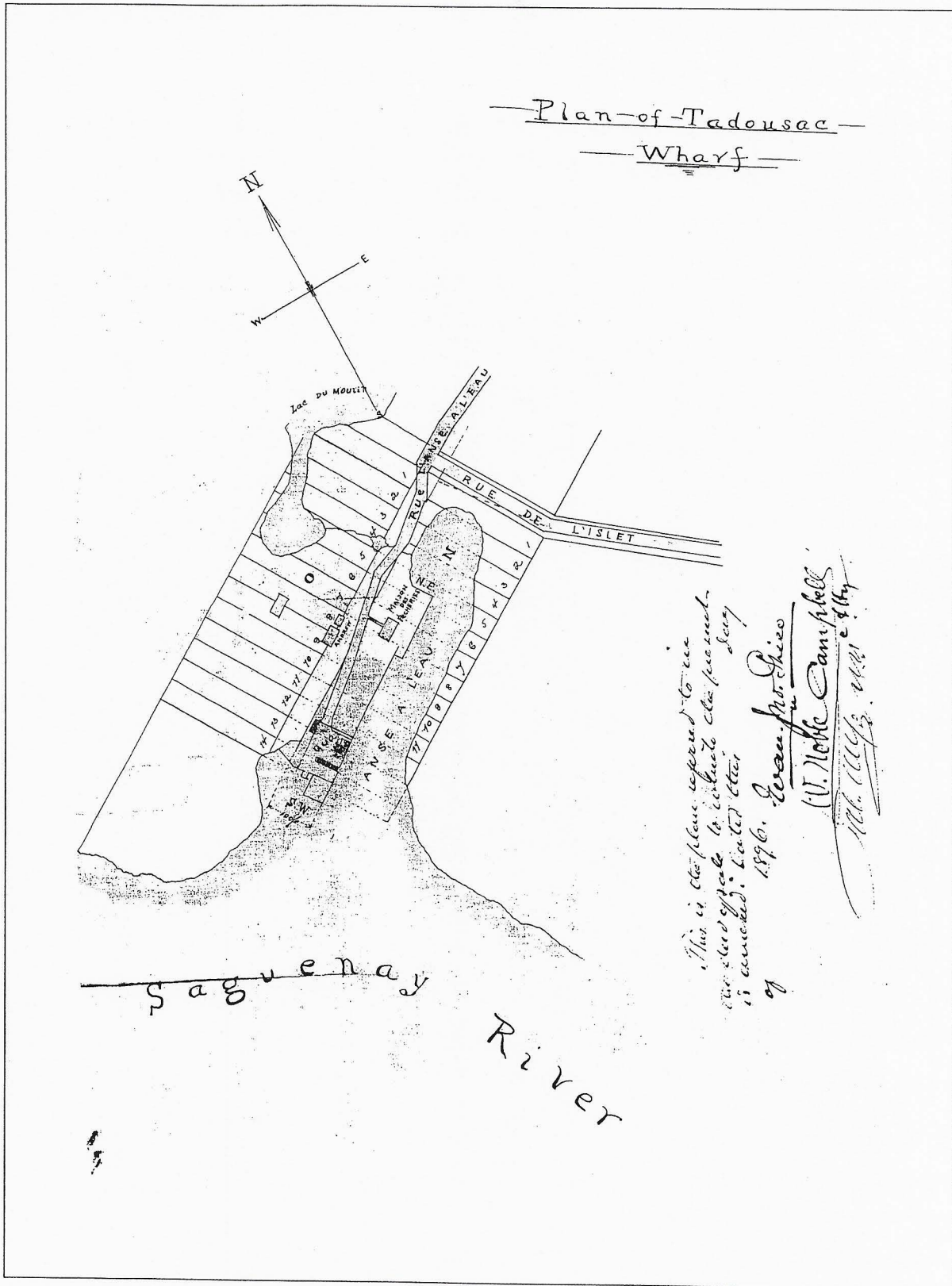


Figure 42 Plan du quai de Tadoussac, 1896 (ANQQ, CN301, S336, B5B04-3300A)

## E. La rivière et la baie du Moulin à Baude

### Situation :

La zone E est située en bordure de la rivière du Moulin à Baude et de la baie du même nom. Elle englobe le site DaEj-3, sis sur la rive ouest de la rivière, qui coule dans une longue vallée étroite à fond plat formée par un ancien bras de la mer Goldthwait (Moss 1986: 101) (carte 3).

### Historique :

La présence du nom « moulin Bode » sur la carte de Tadoussac tracée par Champlain en 1613 a fait croire à certains qu'il y avait un moulin à cet endroit bien avant l'arrivée de Champlain (Picard 1983, 1: 131) (figure 22). Mais, d'après la tradition orale, il y aurait eu anciennement sur la rive gauche de l'embouchure de la rivière du Moulin à Baude, une avancée de terre qui formait une baie et qui se terminait en deux rochers isolés appelés par les marins « le bonhomme et la bonne femme Baude ». Un rapprochement peut être fait entre ce type de relief et le terme « mol » qui existe sur certaines cartes anciennes, comme celle du Canada préparé par Nicolas Sanson en 1656 (figure 43). Ce terme fait référence à une construction en maçonnerie destinée à protéger l'entrée d'un port, il est ainsi possible que des marins aient donné ce nom à des éléments topographiques ayant une forme qui rappelait celle de ce type d'installation (Picard 1983, 1: 132).

Avant de faire un bref survol des différents moulins qui furent érigés à cet endroit à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il convient de rappeler que ce secteur fut l'emplacement d'une pêcherie aux marsouins pour une brève période dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, au début des années 1720, dans le cadre d'une diversification des activités de la Traite de Tadoussac, Cugnet, le nouveau directeur du Domaine d'Occident, duquel relève ce monopole, établit quatre pêches à marsouin aux alentours de Tadoussac, dont une au Moulin à Baude. Selon Dufour, ces activités furent abandonnées en 1724 à cause d'un manque de rentabilité (Dufour 1996: 202).

En 1845, un dénommé Thomas Simard de la Malbaie, un des actionnaires de la Société des Vingt-et-Un, ouvre un moulin à scie sur le bord de la rivière du Moulin à Baude. Quatre ans plus tard, le moulin fut acheté par la compagnie Price. D'après le contrat de contrat de vente, les installations comprenaient le moulin proprement dit, des barrages, des biefs, des



Figure 43 Le Canada ou Nouvelle France, 1656 (ANQQ, P-600-4, B6009 / Amérique du Nord, extrait)

estacades, des chaînes, une maison, un magasin, des tables et un terrain de 300 acres (Moss 1986: 120). En 1870, les Price installent un moulin à farine au même endroit; le moulin à scie et le moulin à farine étaient situés, semble-t-il, à l'intérieur du même bâtiment et auraient été abandonnés vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Moss 1986: 120; Pierre et Bélanger 2000: 50).

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, un deuxième moulin servant uniquement au sciage du bois fut construit à proximité du premier. À l'origine, il fonctionnait à la vapeur, mais aurait été équipé d'un moteur diesel par la suite. Selon la tradition orale, un plan incliné acheminait le bois scié jusqu'à la grève de la baie du Moulin à Baude. Un quai de dosses<sup>12</sup> longeait la baie entre le bras ouest de la rivière et le futur site d'une petite centrale hydro-électrique. Le bois scié fut chargé sur des bateaux à fond plat échoués devant le quai. Ce moulin a été abandonné au moment de la construction du complexe hydro-électrique (Moss 1986: 121).

La centrale hydro-électrique a été construite en 1938, au pied de la chute d'eau de la rivière du Moulin à Baude (Picard 1983, 1: 136-137). Elle commence à produire de l'électricité à partir de 1943. Ne desservant à l'origine que le village de Tadoussac, la centrale a été agrandie, apparemment, quelques années après son entrée en service afin d'alimenter le village de Sacré-Cœur (Moss 1986: 101). Elle ferma ses portes au milieu des années 1960 lorsque la société Hydro-Québec commence à fournir de l'électricité à toute la région (Picard 1983, 1: 137; Moss 1986: 102). Après son abandon, les équipements de la centrale ont été vendus et enlevés et le bâtiment transformé en chalet (Moss 1986: 101).

Un troisième moulin à scie a été érigé sur la rive ouest de la rivière du Moulin à Baude vers 1940, cette fois-ci sur le plateau, en amont du nouveau barrage hydro-électrique. Il était actionné par un moteur diesel (Moss 1986: 121-122).

#### Potentiel archéologique :

Une partie de la zone de la rivière et de la baie du Moulin à Baude a déjà fait l'objet de deux inspections visuelles, en 1982 et 1985 respectivement. Ces travaux ont permis de confirmer le potentiel archéologique de celle-ci en ce qui concerne les moulins érigés à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Picard 1983, 1: 139-140; Moss 1986: 101-142). De plus, l'intervention archéologique de l'été 1985 a compris des relevés techniques des vestiges visibles en surface ainsi qu'une identification fonctionnelle de plusieurs d'entre eux. Le

---

<sup>12</sup> Appélées aussi "croutes" et correspondant à la première ou dernière planche sciée dans un tronc d'arbre et dont la face non équarrie est recouverte d'écorce.



rapport de terrain fournit une description et des relevés détaillés de chacun des vestiges, qui sont concentrés sur la rive ouest de la rivière (Moss 1986). Ils portent le code Borden DaEj-3 (figure 44).

Un seul vestige, correspondant probablement aux restes d'une voie de décharge en maçonnerie (6A), a été associé au moulin à scie et au moulin à farine en service dans le secteur pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Moss 1986: 126). En effet, les vestiges de ces moulins seraient enfouis, semble-t-il, sous un éboulement de sable (Moss 1986: 120) et bien que les vestiges du bâtiment du moulin à scie construit vers 1900 et abandonné lors de l'érection du barrage hydro-électrique en 1838 n'aient pas été localisés, plusieurs ensembles de vestiges en bois rattachés à ce moulin étaient visibles en surface : un barrage en radier (5A), une digue en dosses (3A), et deux séries de tréteaux en bois (3B et 5B) (Moss 1986: 124).

Cinq composantes fonctionnelles associées à la centrale hydro-électrique érigée à la fin des années 1930 furent aussi identifiées. Elles sont reliées pour la plupart aux barrages et autres structures contrôlant le débit de l'eau actionnant les divers mécanismes du complexe (1A, 1B, 1C et 1D). Enfin, le bâtiment de la centrale (1E) fut repéré sur la plage à l'extrémité nord-est de la baie du Moulin à Baude (Moss 1986: 102-105).

Enfin, les vestiges du moulin à scie construit vers 1940 (2A) furent identifiés sur le plateau de 65 mètres. Ils consistent en des restes d'une construction à deux étages, dont le rez-de-chaussée était en maçonnerie et l'étage en bois.

Le rapport de terrain conclut en affirmant qu'il est possible que d'autres traces d'aménagement soient présentes dans le sous-bois ou encore enfouies sous la surface du site. Elles pourraient fournir des renseignements concernant l'emplacement des ouvrages associés aux diverses installations, et donc sur l'organisation spatiale des activités industrielles à cet endroit (Moss 1986: 105, 126-127).

D'ailleurs, il convient de rappeler en terminant que, d'après les données historiques, la zone autour de la rivière et de la baie du Moulin à Baude pourrait receler, en plus des vestiges des moulins décrits ci-dessus, des traces d'une pêcherie aux marsouins de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela dit, faute de documents iconographiques, l'emplacement précis de cet établissement demeure, pour le moment, inconnu.

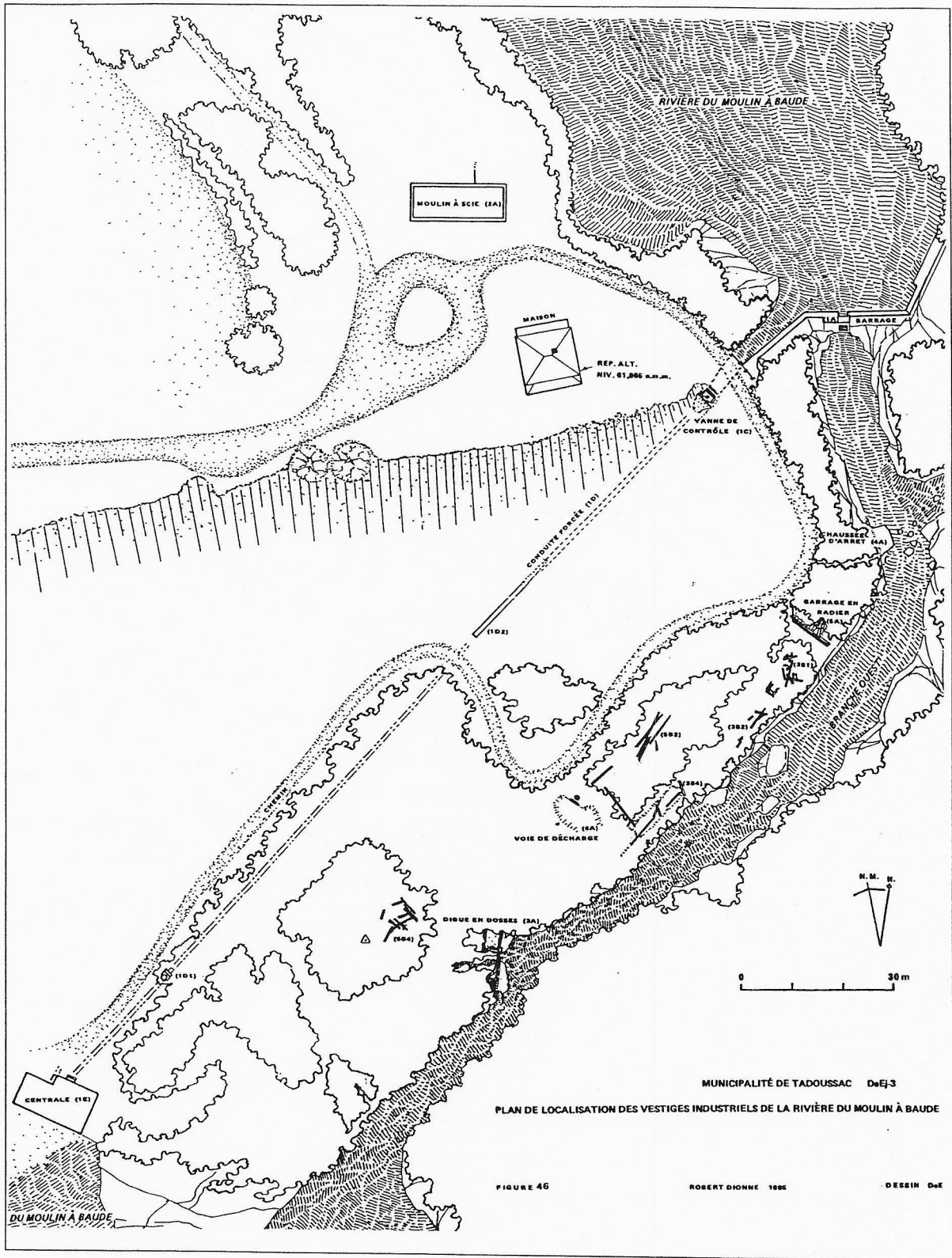


Figure 44 Plan de localisation des vestiges industriels de la rivière du Moulin à Baude (tiré de Moss 1986: figure 46)

## F. Le hameau du moulin à Baude (site DaEk-31)

### Situation :

Ce site est situé sur la terrasse de 65 mètres au sud-ouest de la rivière du même nom. Cette terrasse s'étend de part et d'autre du chemin du Moulin à Baude et est délimitée au nord-ouest par le pied du talus de la terrasse de 130 mètres et au sud-est, par la falaise qui surplombe le fleuve (Moss 1986: 155) (carte 3).

### Historique :

Lorsque Thomas Simard de la Malbaie construit son moulin à scie sur la rivière du moulin à Baude en 1845, quelques familles s'installent à proximité, un peu en retrait du haut des dunes à l'est de Tadoussac, à un endroit où la terre était alors très belle. Ils fondèrent le hameau du moulin à Baude, qui disparaîtra une cinquantaine d'années plus tard, à la suite problèmes d'ensablement et d'érosion (Picard 1983, 1: 133). À l'origine, le hameau aurait occupé une superficie de 2 kilomètres de long par 1,5 kilomètre de large (Moss 1986: 155).

### Potentiel archéologique :

En 1985, ce secteur a fait l'objet d'une intervention archéologique comprenant une inspection visuelle, la collecte sélective d'artefacts visibles en surface, un puits de sondage et une enquête orale non systématique, qui ont confirmé l'existence d'un certain potentiel archéologique dans une partie de la zone occupée anciennement par le hameau (Moss 1986: 155 et 161).

Cette intervention a identifié quatre concentrations d'objets, dont trois étaient situées à l'ouest du chemin du Moulin à Baude et reposaient sur du sable grossier. Elles furent interprétées comme étant des résidus d'un site archéologique dont la couche d'occupation aurait été emportée par l'érosion. Une quatrième concentration située à l'est du chemin consistait en des objets épars, reposant sur une surface de sable fin. Un sondage pratiqué à cet endroit a mis au jour plusieurs couches de sable fin, probablement des dépôts éoliens, qui recouvraient ce qui semblait être une ancienne couche de surface, correspondant probablement à la surface d'occupation du hameau (Moss 1986: 156).

Ces résultats amènent à la conclusion que le secteur à l'ouest du chemin du Moulin à Baude a subi une érosion considérable tandis que celui à l'est du chemin aurait reçu des apports de sable, du moins par endroits. Bien que le secteur du hameau du Moulin à Baude serait

probablement détruit sur 75 % de sa superficie, des sites intacts se trouveraient peut-être à l'est du chemin (Moss 1986: 157). L'érosion éolienne et le fort achalandage de véhicules tout-terrain constitueraient les principales sources de perturbations à l'heure actuelle (Moss 1986: 161).

### **G. Le rang du Moulin à Baude**

#### **Situation :**

La zone G englobe le rang du Moulin à Baude entre le site du hameau du même nom (DaEk-31) et les limites de l'aire d'étude. Elle mesure environ 9 kilomètres de long par 1,3 kilomètre de large (carte 3).

#### **Historique :**

Selon Picard, la partie du rang au sud-est de la route 138 a été occupée par des cultivateurs de 1849 à 1981. Aujourd'hui, il n'y reste plus que des chalets (Picard 1983, 1: 142). Quant à la partie au nord-ouest de la 138, elle fut également occupée par des cultivateurs, mais à partir de 1860-1865 et n'était que partiellement abandonnée au moment de son étude (Picard 1983, 1: 143-146).

#### **Potentiel archéologique :**

Cette zone risque donc de receler des vestiges d'exploitations agricoles dont la date d'établissement remonte jusqu'au milieu ou à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cela dit, vu l'étendue du territoire en question et l'absence de données très précises permettant de cibler des sites ayant un intérêt particulier, la délimitation de ce secteur comme zone à potentiel archéologique se fait davantage à titre d'information. Selon Picard, le potentiel archéologique de cette zone est plutôt faible. D'ailleurs, la possibilité de retrouver des vestiges archéologiques est encore plus réduite au sud-est de la route 138, étant donné que l'emplacement des anciennes maisons a été nivelé (Picard, 1983, 1: 143).

## H. Le rocher du Saguenay est

### Situation :

La zone H comprend une pointe rocheuse s'élevant à environ cinq mètres au-dessus du niveau moyen de la mer et marquant la limite sud de la baie du Moulin à Baude (Moss 1986: 162) (carte 3).

### Historique :

Dans son étude de potentiel, Picard soulève la possibilité que le Rocher du Saguenay est ait été occupé par les Basques avant l'arrivée de Champlain (Picard 1983, 1: 141, site DaEk-j). Apparemment, c'est un informateur de Tadoussac qui lui aurait fourni ces renseignements (Dumont 1983: 11).

En 1875, lorsque la pisciculture est mise en service à l'anse à l'Eau, une pêche située au Rocher du Saguenay est devient un des deux endroits où l'on prélève du saumon pour les besoins de cette exploitation piscicole. Cette pêche appartenait à la famille Hovington, qui y avait construit une cabane pour entreposer les filets et pour servir d'abri au surveillant de la pêche (Picard 1983, 1: 135).

### Potentiel archéologique :

Le Rocher du Saguenay est a déjà fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques, impliquant non seulement une inspection visuelle des lieux, mais aussi des sondages (Martijn 1973, Picard 1983, Dumont 1983, Moss 1986 et Plourde 1994). Pour l'instant, ces interventions ont surtout identifié un potentiel intéressant en ce qui concerne l'occupation amérindienne préhistorique de cette pointe, un site datant du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur (DaEk-19) étant situé à cet endroit.

Pour ce qui est d'une éventuelle occupation basque du Rocher du Saguenay est, les travaux de Dumont et de Moss n'ont rien trouvé qui permettrait de conclure à une présence basque à cet endroit (Dumont: 1983; Moss 1986: 162). Cela dit, le rapport de terrain préparé à la suite des travaux effectués par Michel Plourde sur le site DaEk-19 en 1993 mentionne la découverte de quelques fragments de terre cuite commune rouge sans glaçure, identifiés comme étant soit des morceaux de briques soit des morceaux de tuiles basques.

Manifestement, ça sera seulement la poursuite des fouilles sur le site DaEk-19 qui pourra apporter une réponse définitive à la question d'une présence basque dans ce secteur.

Il convient de noter que l'intervention de Plourde en 1993 a surtout mis au jour de nombreux petits fragments d'objets datant du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Plourde 1994: 7), associés fort probablement à l'exploitation de la pêcherie Hovington à partir de 1875. De plus, l'emplacement de deux grosses glacières à saumon, construites vers le début du XX<sup>e</sup> siècle, est toujours visible sur le terrain (Dumont 1983: 12). Pour le moment, donc, le potentiel archéologique du Rocher du Saguenay est en ce qui concerne la période d'occupation euroquébécoise serait principalement relié à l'utilisation de cet établissement piscicole.

### **I. Les fours à chaux de la Grande Anse (site DaEj-2)**

#### **Situation :**

La Grande-Anse est située à un demi-kilomètre au nord-est de la rivière du Moulin à Baude. Le site des fours à chaux se trouve au fond de l'anse, sur sa rive est (Moss 1986: 78).

#### **Historique :**

Vers 1897, la famille Tremblay commence à exploiter des mines de chaux au fond de la Grande Anse. Cette entreprise fut abandonnée en 1945 à cause des problèmes relatifs à l'accès à la matière première (Picard 1983, 1: 136).

#### **Potentiel archéologique :**

Ce site a déjà fait l'objet de trois inspections visuelles qui ont toutes confirmé le potentiel archéologique de celui-ci (Lueger 1979: 152 ; Picard 1983, 1: 140-141 ; Moss 1986: 79-87). Des relevés techniques détaillés furent également effectués lors de la plus récente intervention en 1985.

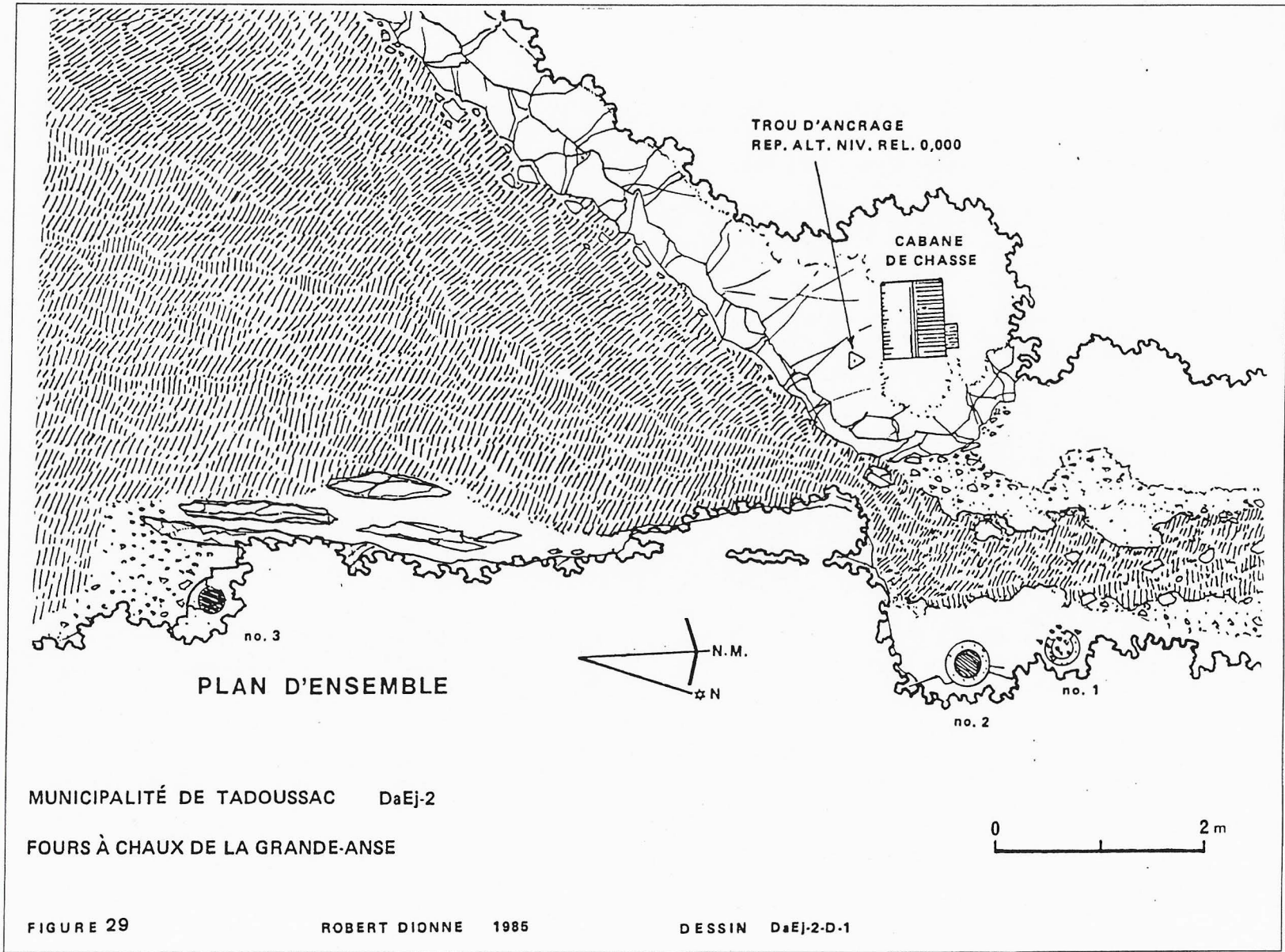
Les travaux de 1985 menèrent à l'identification des vestiges de trois fours en maçonnerie, dont deux sont partiellement détruits, situés du côté nord-est du ruisseau de la Grande Anse. La veine de calcite ayant servi de matière première pour la production de la chaux fut

également repérée. Les trois fours sont disposés le long de la veine de calcite qui traverse le site en direction nord-sud (Moss 1986: 79, 100) (figure 45).

À la suite de son intervention, Moss affirme que le site n'a pas été perturbé et qu'il est fort possible qu'il subsiste d'autres vestiges archéologiques illustrant le fonctionnement de ce complexe industriel, en plus des restes partiellement enfouis des trois fours. D'après lui, bien que ces fours datent du XX<sup>e</sup> siècle, ils témoignent de procédés industriels anciens et constituent donc un élément important du patrimoine industriel de Tadoussac (Moss 1986: 86, 185).

La présente étude du potentiel archéologique historique de Tadoussac n'a fait que souligner le grand intérêt de plusieurs secteurs dans cette région. L'étude des zones délimitées, correspondant pour la plupart à des sites déjà connus, permet de documenter des éléments appartenant à toutes les phases d'occupation de ce territoire à partir du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui et témoignent de presque toutes les activités qui se sont déroulées dans cette zone au cours de cette période: soit le commerce des fourrures (zone A: poste de traite), l'exploitation forestière (zones D et E: scierie Price et moulins à Baude), l'exploitation agricole (zone F: Hameau du Moulin à Baude, et possiblement la zone G), l'exploitation piscicole (zones D et H: pisciculture et pêcherie des Hovington), et la fabrication de la chaux (zone J: fours à chaux). Sans aucun doute, la zone du poste de traite, située au cœur du village de Tadoussac, mérite une attention particulière, non seulement à cause du potentiel archéologique élevé de cet endroit, mais aussi parce que la densité de l'occupation résidentielle et commerciale à l'extrémité sud-ouest de cette zone représente une menace très sérieuse à son intégrité archéologique.

Figure 45 : Plan d'ensemble du site des fours à chaux (tiré de Moss 1986: figure 29)





## 5.2 L'étude du potentiel archéologique historique de Baie-Sainte-Catherine

Étant donné le manque de recherches détaillées sur l'histoire de Baie-Sainte-Catherine, la présente étude du potentiel archéologique historique se base en majeure partie sur des sources secondaires de portée très générale. Cela dit, la découverte de quelques documents iconographiques a permis de fournir plusieurs précisions. N'ayant impliqué ni de recherches approfondies en archives ni d'inspections visuelles sur le terrain ou d'enquêtes orales, cette étude ne représente qu'une étape préliminaire d'une véritable étude de potentiel archéologique. Elle ne vise donc, pour le moment, qu'à identifier de grandes zones pouvant avoir un intérêt archéologique et qui devraient faire l'objet de recherches plus poussées.

Avant d'identifier les zones à potentiel archéologique dans la région de Baie-Sainte-Catherine, il convient de présenter un résumé des principales données historiques concernant l'aire d'étude. Ce résumé s'inspire des travaux de Diane Perron Boulianne (1985) et de Chantal Prud'Homme (1998) ainsi que de l'analyse d'un certain nombre de cartes, de plans et de photographies de la région.

### 5.2.1 Les données historiques

Il importe d'abord de signaler l'existence de quelques hypothèses sur l'origine de l'appellation Baie-Sainte-Catherine. Selon certaines, elle viendrait du nom d'une femme appelée Catherine, qui serait descendue à cet endroit au XIX<sup>e</sup> siècle d'un navire à bord duquel elle était montée clandestinement (Perron Boulianne 1985: 7). Or, il semblerait que l'origine de ce nom remonte à beaucoup plus loin. En effet, d'après une carte tracée par le père Laure en 1731, l'appellation « Ance à la Catherine » est déjà employée pour désigner la baie Sainte-Catherine dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (Commission de toponymie 1994: 38) (figure 46).

L'aire d'étude est connue, évidemment, depuis bien avant l'arrivée du père Laure. En effet, tel que mentionné lors du résumé historique sur Tadoussac, la zone située à l'embouchure du Saguenay fut visitée d'abord dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle par Jacques Cartier, le premier Européen à aborder l'estuaire et le fleuve Saint-Laurent. C'est le 1<sup>er</sup> septembre 1535, lors de son deuxième voyage, que Cartier atteint l'embouchure du Saguenay, y passant peut-être la nuit dans la baie de Tadoussac. C'est donc la relation de ce passage qui fournit quelques indications sur l'aire d'étude. Elles se résument, cependant, à des



commentaires sur l'escarpement des rives de la rivière Saguenay et sur la densité de la végétation qui y pousse. Le Malouin signale également la présence de quelques Amérindiens venus dans le secteur pour y pêcher le phoque et d'autres poissons (Bernard 1998: 7-15).

Environ cinquante ans plus tard, l'embouchure du Saguenay se trouve au carrefour de nombreuses routes commerciales indiennes menant à l'intérieur des terres, et donc au centre du plus important réseau d'échange de fourrures en Amérique du Nord. Ce phénomène peut être attribué à l'arrivée vers le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle de pêcheurs européens dans l'estuaire qui, en plus d'exploiter les ressources marines de cet endroit, pratiquent la traite avec les Amérindiens, répondant ainsi à la demande croissante pour la fourrure en Europe à cette époque. Cela dit, avec l'instauration d'un système de monopoles à l'égard du commerce des pelleteries dans la vallée du Saint-Laurent, ces activités d'échange se concentrent, semble-t-il, à Tadoussac plutôt qu'à Baie-Sainte-Catherine.

La première véritable description de Baie-Sainte-Catherine provient de Samuel de Champlain. Elle date du mois de mai 1603, lors de son voyage de retour en France, et concerne la pointe à l'extrémité sud de la baie, soit la pointe aux Alouettes:

« Le lieu de la Pointe de St-Mathieu<sup>13</sup> [...] est assez plaisant. [...] il y a une petite place unie qui découvre fort loin; et au dessus du [...] côteau est une terre unie contenant une lieue de long et demie de large, couverte d'arbres; la terre est fort sablonneuse, où il y a de bons paturages [...] La mer bat autour du dit côteau et elle assèche sur près d'une grande demi-lieue, de basse eau (cité dans Perron Boulianne 1985: 8). »

Plus tard, lors de son voyage de 1608, Champlain rajoute:

« À l'entrée [du Saguenay], il y a deux pointes, l'une du côté du sorouest, contenant près d'une lieue en mer, qui s'appelle La Pointe St-Mathieu, ou autrement aux Alouettes, et l'autre du côté du nordouest, contenant un demi quart de lieue, qui s'apelle la Pointe de tous les Diables....

Il s'y voit aussi une infinité de gibier en sa saison, tant oiseaux de rivières et sarcelle que petites oies, outardes, et entre autres il y a un si grand nombre d'alouettes, courlieux, grives, bécasses, pluviers et autres petits oiseaux, il s'est vu des jours que trois à quatre chasseurs en tuaient plus de trois cents douzaines, qui sont très gras et bons à manger. Pour aller à cette Pointe-aux-Alouettes, il faut traverser le Saguenay, qui tient en son entrée un quart de lieue de large (cité dans Perron Boulianne 1985: 8). »

---

<sup>13</sup> Autre appellation pour la pointe aux Alouettes.

En 1603, la pointe aux Alouettes fut le site d'un événement important dans l'histoire non seulement de Baie-Sainte-Catherine, mais de la Nouvelle-France en général. En effet, c'est à cet endroit que Champlain rencontre, le 27 mai de cette année-là, des Montagnais (Tadoussaciens), des Etchemins (Malécites) et des Algonquins, qui s'y étaient réunis afin de fêter une expédition victorieuse contre les Iroquois. Lors de cette rencontre, un des Amérindiens, ledit grand Sagamo Anadabijou, affirme « qu'il estoit fort aise que sadicte Majesté peuplast leur terre, et fist la guerre à leurs ennemis »<sup>14</sup>. Bien que cette alliance ne signifie pas pour autant que le Saguenay était ouvert aux Européens, ni que les Français aient obtenu un droit de propriété sur les terres des Montagnais, elle offre à ces derniers l'avantage d'obtenir de l'aide des Français contre les Iroquois. Cette entente de 1603, qui se termine par un festin, peut être considérée comme le premier « traité » conclu entre les Amérindiens et les Français en Nouvelle-France (Pierre et Bélanger 2000: 15; Perron et Gauthier 2000: 54).

Il faut attendre environ 200 ans avant que la région de Baie-Sainte-Catherine accueille ses premiers colons. À partir de 1652, elle fait officiellement partie du territoire sujet au monopole de traite connu sous le nom de Traite de Tadoussac (Dufour 1996: 183), qui englobe toute la rive nord du Saint-Laurent entre l'île aux Coudres et Sept-îles et dont le centre administratif se trouve à Tadoussac. Cette situation a pour effet de réserver l'utilisation de la région de Baie-Sainte-Catherine aux gestionnaires et locataires du territoire sous le contrôle de ce monopole.

En 1701, François Hazeur, qui vient d'obtenir le bail de la Traite de Tadoussac, faisait face à une grave crise dans le commerce du castor, les entrepôts en France contenant suffisamment de peaux de castor pour satisfaire les besoins du marché métropolitain pendant une dizaine d'années. Hazeur tente donc de rentabiliser son bail en inaugurant un nouveau commerce: celui des huiles, faites à partir de la graisse de marsouins (bélugas) et de la graisse de loups-marins. Il installe alors une pêche aux marsouins dans le secteur de la pointe aux Alouettes (Dufour 1996: 188, 202). Il est intéressant de noter que la batture aux Alouettes est identifiée de nos jours comme étant une aire de fréquentation intensive de bélugas (Prud'homme 1998: 12).

Bien que tous les auteurs consultés s'accordent sur le fait que cette pêcherie fut exploitée dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils divergent quant à la durée de son utilisation. D'après Pierre Dufour, son exploitation débute en 1701 se poursuivant jusqu'à la mort de

---

<sup>14</sup> *Les voyages de Samuel de Champlain, siantonguais, père du Canada*, 1951, Paris, Presses universitaires de France, p. 71, cité dans Perron et Gauthier 2000: 55).

Hazeur en 1708, et reprend au début des années 1720, lorsque le nouveau directeur du Domaine d'Occident, duquel relève la Traite de Tadoussac, établit quatre pêches à marsouin sur le territoire de cette dernière. Selon Dufour, ce nouveau commerce est abandonné, par manque de rentabilité, en 1724 (Dufour 1996: 188, 202). Bruno Bernard, quant à lui, affirme que la pêche aux bélugas est attestée dans le secteur de la pointe aux Alouettes à partir de 1701 et se poursuit avec des périodes d'interruption assez longues jusqu'en 1740 (Bernard 1999: 25). La découverte d'une carte montrant une pêcherie aux marsouins dans le secteur de la pointe aux Alouettes en 1728 (figure 47) semble, pour le moment, écarter l'hypothèse d'un abandon dès 1724.

Après la Conquête de 1760, la région de Baie-Sainte-Catherine continue de faire partie de la Traite de Tadoussac, connue désormais sous le nom de *King's Posts*. Toujours dans le cadre de l'exploitation de ce monopole de traite, la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui détient le bail des Postes du Roi à partir de 1831, utilise une réserve dans le secteur de Pointe-au-Bouleau, immédiatement au sud-ouest de la pointe aux Alouettes, pour la culture du foin. Bien que la date d'implantation de cette réserve ne soit pas connue, il se peut qu'elle ait été utilisée jusque vers 1859, date de l'abolition du monopole des *King's Posts*.

Le peuplement permanent de la région de Baie-Sainte-Catherine débute en 1820. Les premiers habitants étaient originaires de La Malbaie et se seraient établis dans les environs de la rivière aux Canards, profitant ainsi de la proximité de ce cours d'eau et d'une partie des basses terres cultivables qui s'étendent entre la rivière et la limite sud-ouest de la pointe aux Alouettes (Perron Boulianne 1985: 10; Prud'Homme 1998: 8). Dès la fin des années 1840, la presque totalité de ces terres étaient loties et le noyau initial du village, ou de la mission, de Baie-Sainte-Catherine était formé sur la pointe aux Alouettes (figure 48).

Le peuplement de Baie-Sainte-Catherine à cette époque, et plus particulièrement la concession des terres cultivables entre la pointe aux Alouettes et la rivière aux Canards, a pu être favorisé par l'établissement d'une scierie sur la rivière par le marchand de bois William Price en 1840. Tel que mentionné dans le résumé historique sur Tadoussac, l'exploitation forestière et l'agriculture allaient de pair au XIX<sup>e</sup> siècle, étant exercées, selon les saisons, par les mêmes travailleurs<sup>15</sup>. Le moulin ouvert par Price a été incendié en 1845, rebâti, puis brûla à nouveau en 1855. Il fonctionnait à l'aide d'une turbine. Un employé y gagnait entre 4,00 \$ et 8,00 \$ par mois (Perron Boulianne 1985: 47).

---

<sup>15</sup> Renseignements sur le patrimoine culturel destinés aux municipalités régionales de comté, *Information patrimoniale à la municipalité régionale de comté, La Haute-Côte-Nord*, Mai 1984, p. 10-11.



Figure 47 Pêche aux marsouins à la baie-Sainte-Catherine, par L. Peyre, 1728 (ANQQ, P1000, S5, B913, f. 11)

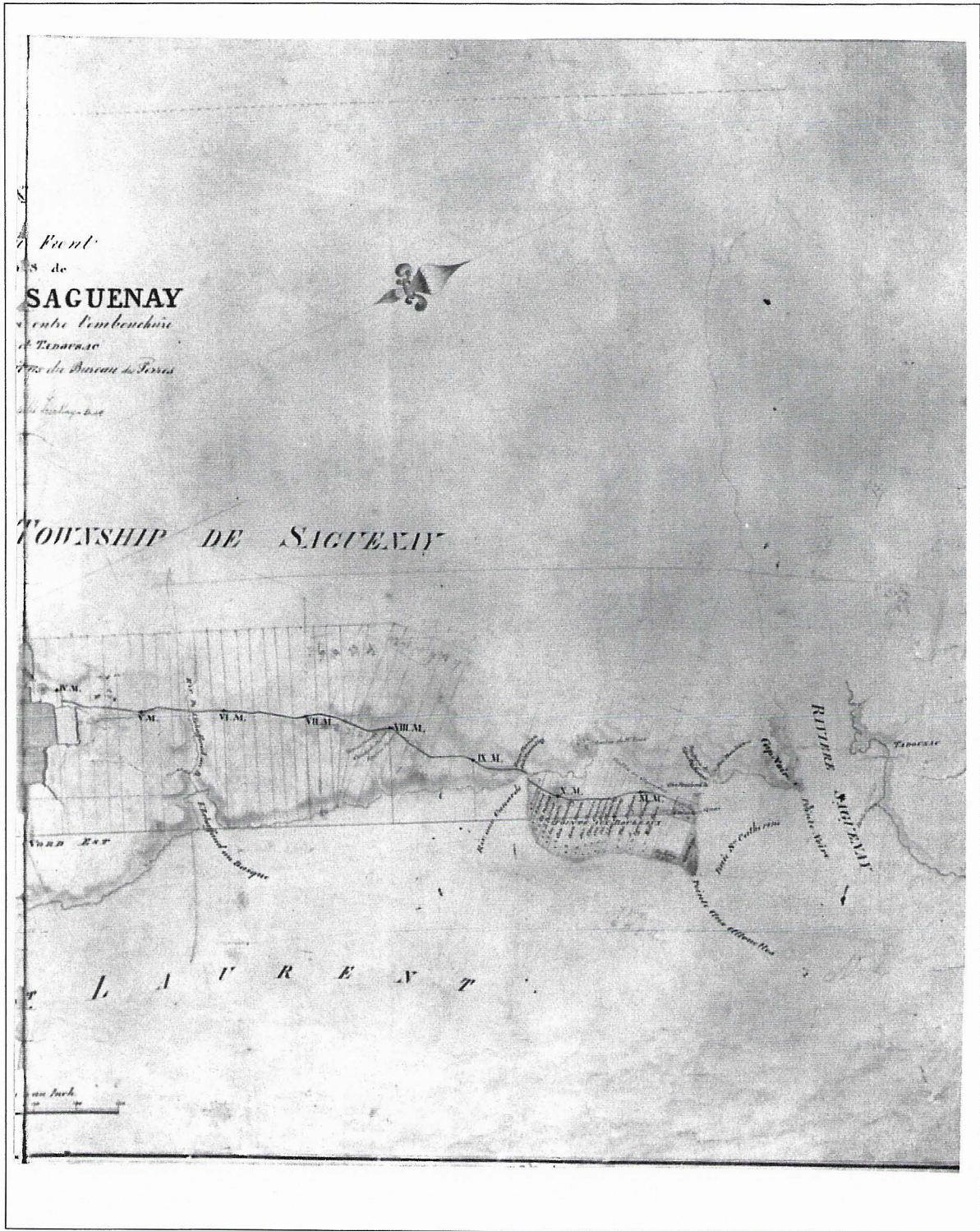


Figure 48 Plan d'arpentage du front des townships de Callière et Saguenay mesuré sur le chemin tracé entre l'embouchure de la rivière Noire et Tadoussac, par Jules Tremblay, 1848 (ANQQ, E21, Ministère des terres et forêts / Série Cantons no. S.1B, 5B06-4800B).

En 1847, la mission établie sur la pointe aux Alouettes reçoit le patronyme de Saint-Firmin, nom qui n'est officiellement remplacé par Baie-Sainte-Catherine qu'en 1984 (Perron Boulianne 1985: 22; Prud'Homme 1998: 9). Une église y est construite en 1875. Un prêtre venait y officier pour les résidents de l'endroit et les habitants des environs, soit de La Dalle, de Pointe-au-Bouleau, de Rivière-aux-Canards et de Chafaud-aux-Basques (Perron Boulianne 1985: 20).

Le début du XX<sup>e</sup> siècle est marqué par d'importants changements dans la région de Baie-Sainte-Catherine. D'abord, en 1901, la Compagnie Price bâtit son deuxième moulin à scie dans le secteur, l'aménageant sur la rive nord de la baie, à environ un kilomètre au sud de la pointe Noire (photo 6). Ce moulin, qui fonctionnait jour et nuit pendant l'été, employait 150 hommes et pouvait scier 1800 billots par jour. Le tout était éclairé à l'électricité, fournie par un moteur à vapeur approvisionné par un petit ruisseau situé à proximité. Le moulin ferma ses portes en 1909, lorsque ses activités furent transférées à la rivière Sainte-Marguerite. Presque tous les employés ont suivi et plusieurs maisons furent abandonnées, puis revendues pour être démolies et rebâties sur d'autres terrains autour de la baie (Perron Boulianne 1985: 49; Prud'Homme 1998: 8).

Avec la construction de ce moulin, les familles des employés ont été amenées à se regrouper au fond de la baie, à proximité de la scierie (Prud'Homme 1998: 8). En 1908, afin de rapprocher le centre institutionnel du village de ses résidents, une nouvelle église paroissiale et un presbytère sont construits (Perron Boulianne 1985: 21). Cette église et son presbytère existent toujours et continuent, de nos jours, à desservir la population de Baie-Sainte-Catherine (Prud'Homme 1996: 21).

En 1908, l'ancienne église située sur la pointe aux Alouettes, ainsi que son cimetière et deux anciennes maisons avoisinantes, sont cédés au Séminaire de Chicoutimi. Depuis cette date, cet ensemble fait partie intégrante du domaine privé des Pères, qui leur sert de lieu de résidence estivale (Perron Boulianne 1985: 21; Prud'Homme 1998: 8, 21).

Selon Mme Perron Boulianne, il y aurait eu une légère reprise de l'industrie forestière à Baie-Sainte-Catherine vers 1920. À cette époque, la compagnie Price accorde, à la suite d'un feu, une aire de coupe à la famille Pellington. Ceux-ci construisent une dalle qui partait du Petit-Sault jusqu'au quai de l'anse. Les barges à vapeur transportaient jusqu'à 1400 cordes de bois par voyage (Perron Boulianne 1985: 57).



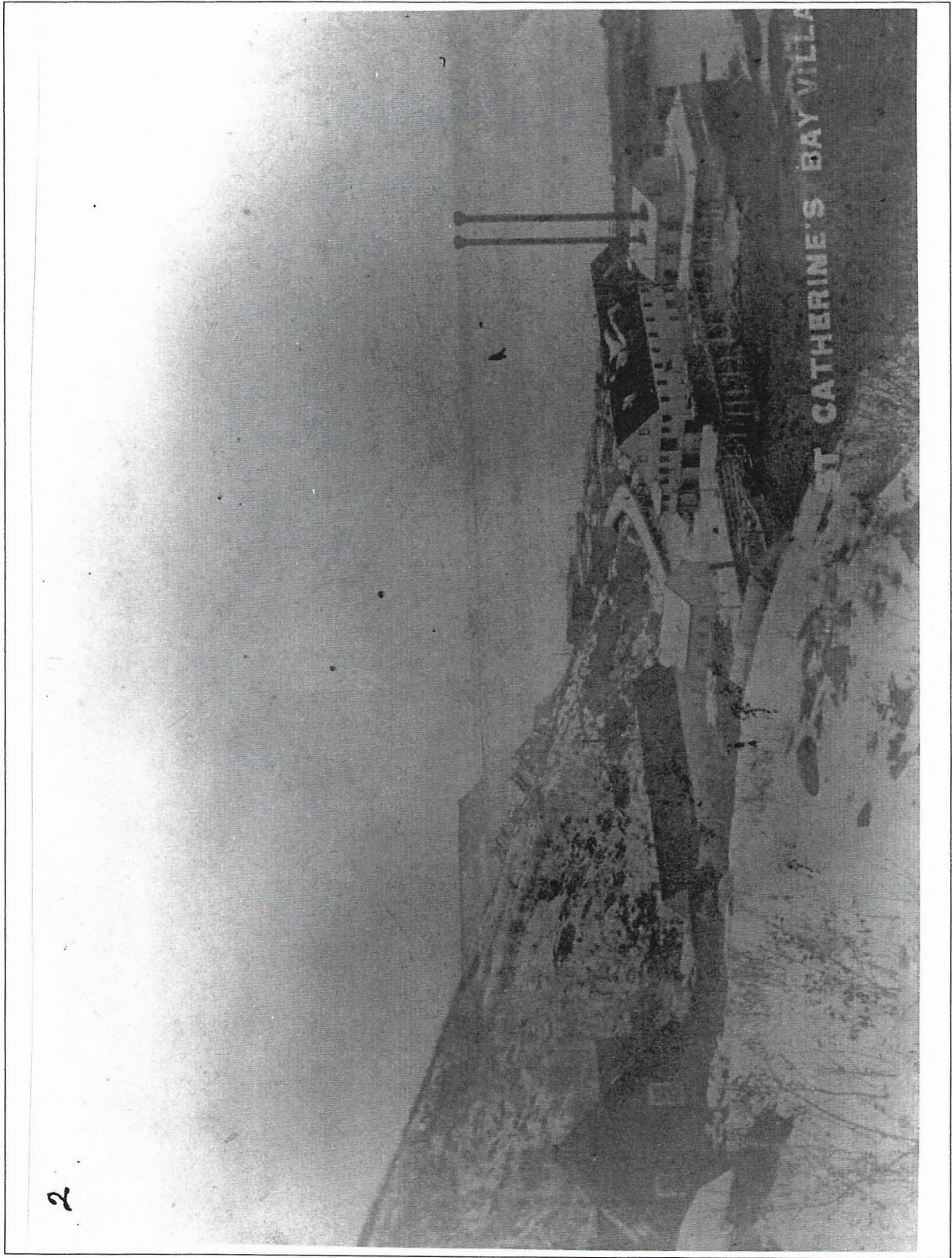


Photo 6 Vue du moulin Price dans la baie Sainte-Catherine, s.d. (ANQC, Fonds SHS 948)

En ce qui concerne les autres secteurs d'activités, à part l'exploitation forestière, qui ont pu alimenter l'économie de Baie-Sainte-Catherine au XX<sup>e</sup> siècle, les données sont plutôt minces. Par exemple, jusqu'à quel point le village de Baie-Sainte-Catherine a-t-il tiré profit du tourisme qui, depuis le milieu du siècle précédent, conduit à l'émergence de centres de villégiature et à l'implantation de grands hôtels le long du Saint-Laurent ? Tel que mentionné dans le résumé historique sur Tadoussac, l'industrie touristique a pris son essor dans la région avec l'avènement des croisières sur le fleuve dès les années 1850. Pour ce qui est de l'impact de ce phénomène sur la localité de Baie-Sainte-Catherine, les données disponibles révèlent tout au plus que l'ancienne maison du gérant de la scierie Price des années 1901-1909 a été transformée en hôtel en 1930, puis démolie quelques années plus tard (Prud'Homme 1998: 9).

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les habitants de Baie-Sainte-Catherine vivent en partie de la chasse au béluga et de la chasse au phoque. Des résidents des Escoumins et de la Malbaie venaient également dans cette partie de l'estuaire afin de pratiquer cette activité. Les phoques étant considérés comme une nuisance par les pêcheurs, une prime fut versée entre 1927 et 1976 pour chaque phoque commun tué. Le béluga devient une espèce protégée en 1979 (Prud'Homme 1998: 9).

Vers 1916, une briqueterie s'installa près de la rivière aux Canards pour tirer profit de l'argile qui s'y trouve. Un moulin spécialisé dans la fabrication de fuseaux en bois s'y établit également vers 1930. L'emplacement exact de ces petites installations, qui ne sont demeurés en activité que quelques années, est toutefois inconnu (Prud'Homme 1998: 9).

Depuis le début des années 1980, Baie-Sainte-Catherine profite du développement de l'industrie touristique dans la région, qui se traduit notamment par des croisières pour l'observation des mammifères marins et la découverte du fjord. La Société Linéenne du Québec y a implanté le premier centre d'interprétation sur les bélugas en 1984, en utilisant les anciennes installations reliées au balisage de la navigation sur la pointe Noire. Enfin, elle fait maintenant partie intégrante du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent en vertu d'une entente survenue en 1990 entre le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec et visant la mise en valeur de ce milieu marin (Prud'Homme 1998: 9).

## 5.2.2 Les zones à potentiel archéologique de Baie-Sainte-Catherine :

Cette partie de l'étude identifie les zones à potentiel archéologique délimitées dans la région de Baie-Sainte-Catherine. La présentation de chaque zone comprend une brève description de la situation de celle-ci, un résumé des principales données historiques qui la concerne et une discussion de son potentiel archéologique. L'emplacement de chaque zone est indiqué sur la carte 3, présentée en annexe.

### A. La pointe aux Alouettes à la rivière aux Canards

#### Situation :

Comme son nom l'indique, cette zone comprend tout le territoire entre la pointe aux Alouettes et la rivière aux Canards, y compris le secteur de Pointe-au-Bouleau (carte 3). Elle recouvre une superficie d'environ 4, 2 kilomètres de longueur par un maximum de 1,5 kilomètre de largeur. Cette zone fut le lieu de plusieurs événements qui revêtent une importance capitale pour l'histoire de la région de Baie-Sainte-Catherine, dont certains peuvent avoir laissé des traces au niveau archéologique. Elle est divisée en quatre sous-zones (A-1 à A-4), qui correspondent aux emplacements possibles de vestiges archéologiques, et dont les limites se chevauchent.

#### Historique :

En 1603, Champlain rencontre les Montagnais (Tadoussaciens), les Etchemins (Malécites) et les Algonquins à la pointe aux Alouettes, où ces nations s'étaient réunies afin de fêter une expédition victorieuse contre les Iroquois. Cette rencontre mène à la ratification de ce qui peut être considéré comme le premier « traité » conclu entre les Amérindiens et les Français en Nouvelle-France.

La pêche aux marsouins est attestée dans le secteur de la pointe aux Alouettes depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque François Hazeur installe une pêcherie à cet endroit en vue de rentabiliser son bail de la Traite de Tadoussac dans le contexte d'une grave crise de surproduction du castor. Tel que mentionné plus haut, les auteurs ne s'entendent pas sur la durée d'exploitation de cette pêcherie. Il suffit de dire qu'elle fut en activité au maximum de 1701 à 1740, avec des périodes d'interruption. Elle figure sur une carte du secteur de la pointe aux Alouettes datées de 1728 (figure 52).

Cette carte de 1728 fournit certaines indications sur l'emplacement approximatif de la pêcherie (carte 3: zone A-1). Elle aurait pu se déployer, en tenant compte des parcs de pêche, entre la pointe au Bouleau et la pointe aux Allouettes. Selon un croquis qui accompagne le plan de 1728, les diverses installations situées sur la terre ferme auraient pu se trouver plutôt dans la moitié nord-est de cette zone (figure 49)<sup>16</sup>. Elles consistaient en une maison, une cuisine, une cabane, un bâtiment pour le foin, des fours, un puits et des jardins.

Une partie des terres cultivables situées entre la limite sud-ouest de la pointe aux Alouettes et la rivière aux Canards fut exploitée par la Compagnie de la Baie d'Hudson au XIX<sup>e</sup> siècle (carte 3: zone A-2). En effet, selon un plan daté de 1848, cette compagnie, qui détenait le bail des *King's Posts* à partir de 1831, avait une réserve dans la partie nord-est de ce secteur (figure 50). D'après la légende qui accompagne un autre plan, daté de 1846, la Compagnie de la Baie d'Hudson utilisait cette réserve pour la culture du foin (figure 51); la réserve y est décrite comme étant la « Hudson's Bay Company Farm ». Tel que mentionné précédemment, la présence de cette réserve dans le secteur de Baie-Sainte-Catherine peut être attribuée au fait que ce dernier faisait partie depuis 1652 de la Traite de Tadoussac et était donc sujet au monopole d'exploitation accordé aux gestionnaires et aux locataires du bail de la Traite. La durée d'utilisation de la réserve demeure inconnue, mais il se peut qu'elle n'ait pas dépassé 1859, date de l'abolition du monopole de la Traite de Tadoussac.

Toute la zone entre le pied sud-ouest de la pointe aux Alouettes et la rivière aux Canards est constituée de terres cultivables (carte 3: zone A-3). Les premiers colons, qui sont arrivés dans la région de Baie-Sainte-Catherine à partir de La Malbaie en 1820, se seraient établis sur ces terres, notamment dans les environs de la rivière aux Canards. Le plan de 1848 indique que la presque totalité de cette zone aurait été lotie dès la fin des années 1840 (figure 50). Le plan de 1846 décrit un des lots, soit celui immédiatement à côté de la réserve de la Baie d'Hudson, comme étant la ferme de M. Price (figure 51). Cette terre reste d'ailleurs entre les mains des Price ou des représentants de la famille jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au moins (figures 52 et 53). Tel qu'indiqué auparavant, la présence de la première scierie de M. Price sur la rivière aux Canards dès 1840 (figure 50) a pu favoriser en partie la concession de ces terres cultivables, étant donné le lien étroit entre l'exploitation forestière et l'agriculture à l'époque. Encore aujourd'hui, cette zone entre la pointe aux

---

<sup>16</sup> Il convient de noter que ce croquis comporte certaines erreurs. Il identifie, notamment, la pointe au Bouleau comme étant la pointe aux Alouettes.

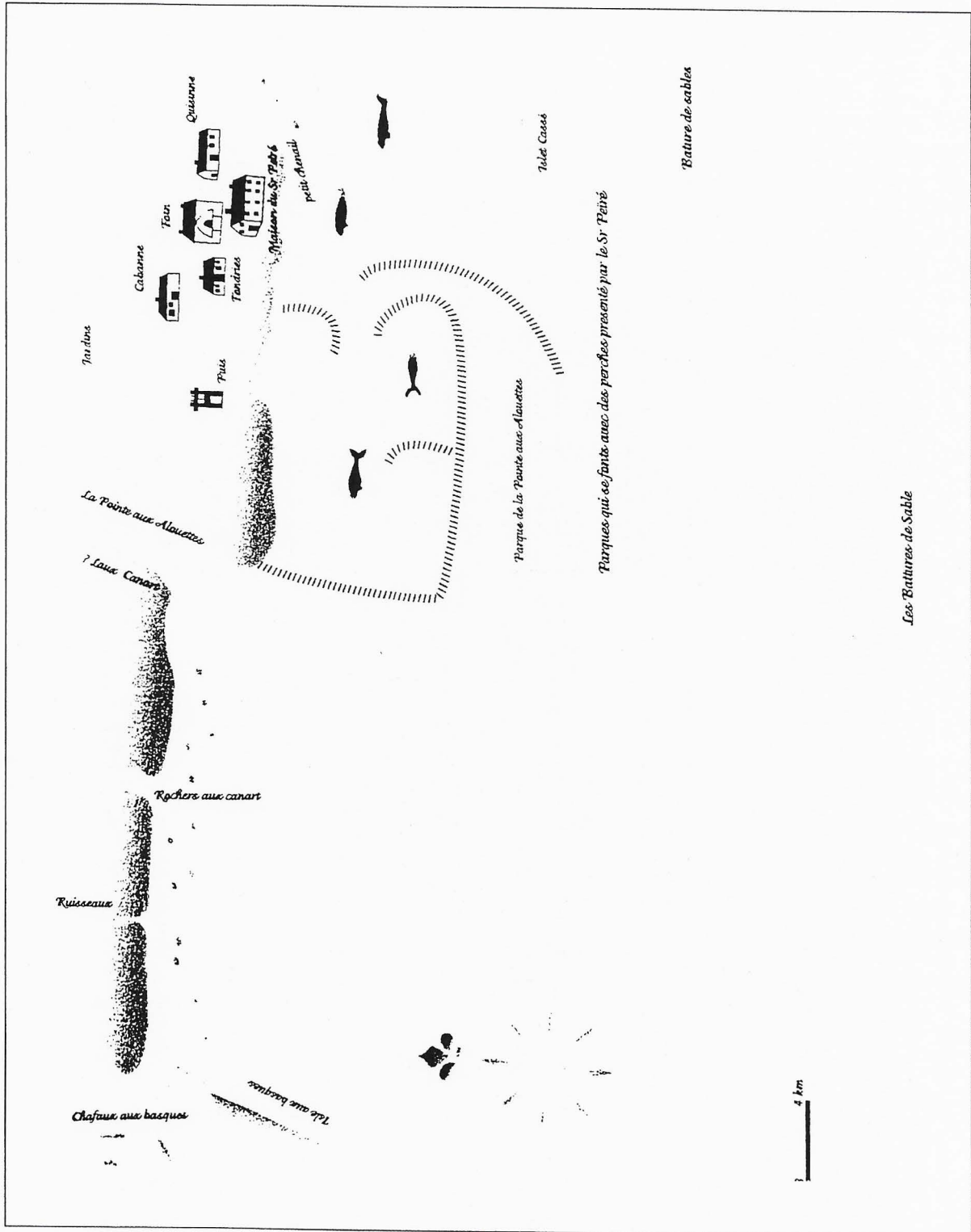


Figure 49 Plan montrant l'emplacement des établissements de pêche au béluga dans l'estuaire du Saint-Laurent, rive nord, circa 1728 (tiré de Bernard 1999 et basé sur les renseignements fournis par un croquis accompagnant le plan original de 1728)









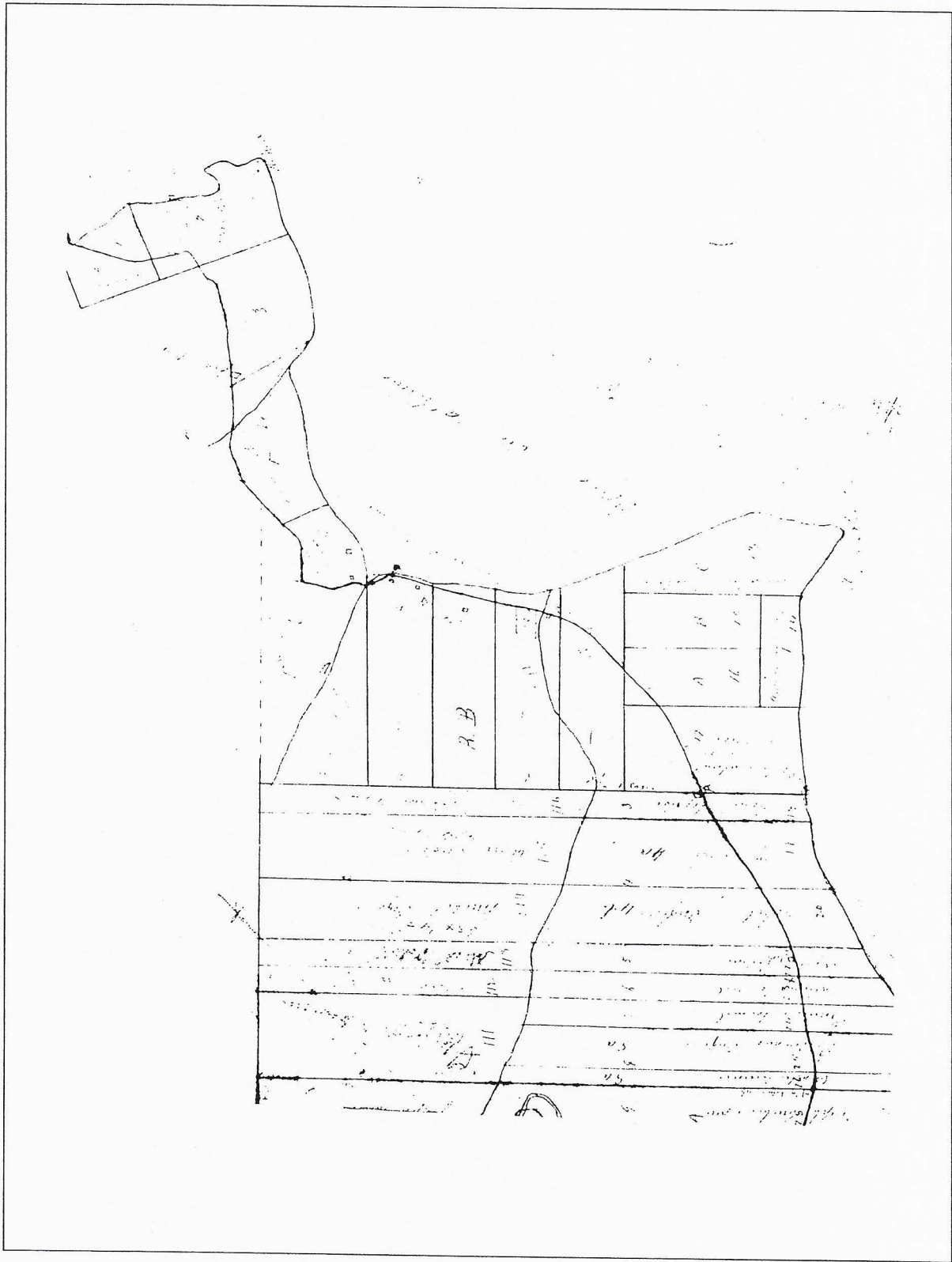


Figure 53 Plan brouillon du cadastre du canton Saguenay, 1893 (ANQQ, Collection initiale, P600-4, D330 / Saguenay, extrait)

Alouettes et la rivière au Canard constitue le noyau agricole de la région de Baie-Sainte-Catherine.

Enfin, la pointe aux Alouettes correspond à l'emplacement du noyau initial du village de Saint-Firmin, patronyme que porte officiellement la localité de Baie-Sainte-Catherine jusqu'en 1984 (Prud'Homme 1998: 8-9) (carte 3: secteur A-4). En effet, le plan d'arpentage de 1848 indique la présence d'un « village » sur la pointe (photo 6). En 1908, à la suite de la construction d'une scierie dans la partie nord de la baie Sainte-Catherine au début du XX<sup>e</sup> siècle, le noyau du village de Saint-Firmin se déplace vers le nord. La même année, le Séminaire de Chicoutimi se porte acquéreur d'une partie de l'ancien noyau villageois et par le fait même d'une église qui y fut construite en 1875, du cimetière et de deux anciennes résidences. Cet endroit, qui est situé dans la partie nord-ouest de la pointe aux Alouettes, leur sert depuis de lieu de résidence estivale.

#### Potentiel archéologique :

Le potentiel archéologique d'au moins une partie de la zone A, soit l'extrémité nord-est, est déjà confirmé en ce qui concerne l'occupation amérindienne préhistorique et historique. En effet, diverses interventions archéologiques depuis les années 1960 ont mené à l'identification de deux sites amérindiens, soit DaEk-5, un site qui aurait été fréquenté à la période de contact avec les Européens, soit vers 1600, et DaEk-6, qui daterait du Sylvicole supérieur (ISAQ; Plourde 1986: 47).

Or, d'après les données historiques, la zone A pourrait aussi receler des vestiges d'une occupation euroquébécoise remontant au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle. De tels vestiges seraient d'abord associés à deux établissements rattachés à l'exploitation de la Traite de Tadoussac: soit une pêcherie aux marsouins de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, comprenant des installations reliées aux activités laborieuses et domestiques (zone A-1) et une réserve de la Compagnie de la Baie d'Hudson datant du XIX<sup>e</sup> siècle, qui, étant qualifiée de ferme, risque de renfermer des éléments à fonction agricole (zone A-2). La zone A pourrait également receler des vestiges reliés au peuplement permanent de la région de Baie-Sainte-Catherine au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment dans le secteur des basses terres qui constituent le noyau agricole de la région depuis 1820 (zone A-3) et dans le secteur du noyau initial du village de Baie-Sainte-Catherine sur la pointe aux Alouettes (zone A-4).

Malheureusement, en ce qui concerne la zone A-3, un manque d'information sur la nature, l'envergure et l'emplacement exact des bâtiments ou autres structures reliées aux

exploitations agricoles fait qu'il est difficile, pour le moment, de cibler des endroits à l'intérieur de ce secteur qui pourraient revêtir un intérêt particulier. De plus, bien qu'il est logique de croire que la plus grande concentration d'éléments architecturaux associés à ces exploitations soient situés le long du chemin actuel, il faut souligner que la plan d'arpentage de 1848 ne situe pas le chemin au même endroit; en fait, il semble être plus à l'intérieur des terres. Cela dit, il s'agit peut-être là d'une erreur d'arpentage. Pour l'instant, des recherches plus poussées pourraient se concentrer, entre autres, sur le lot occupé par la famille Price dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, afin de vérifier si l'archéologie permettrait d'apporter un éclairage nouveau sur la vie de cette famille qui a joué un rôle important dans la région de Baie-Sainte-Catherine.

Évidemment, la source majeure de perturbations dans la zone A serait les occupations plus récentes dans le secteur de Pointe-au-Bouveau. Ces perturbations ont pu affecter plus particulièrement les vestiges des exploitations agricoles du XIX<sup>e</sup> siècle et possiblement ceux de la pêcherie aux marsouins, quoique l'emplacement de cette dernière demeure très vague.

## **B. La première scierie Price**

### **Situation :**

La zone B, qui englobe la partie sud du village, s'étend de la baie Sainte-Catherine jusqu'à la rivière aux Canards. Elle recouvre une superficie ayant environ 3 kilomètres de longueur en direction sud-ouest/nord-est pour environ 500 mètres de large (carte 3).

### **Historique :**

Cette zone a été occupée par le premier moulin à scie bâti par les Price dans la région de Baie-Sainte-Catherine vers 1840. Situé sur la rivière aux Canards, ce moulin a été incendié en 1845, rebâti, pour brûler à nouveau en 1855. Il fonctionnait à l'aide d'une turbine (Perron Boulianne 1985: 47).

Plusieurs plans de la scierie datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle permettent de comprendre l'organisation spatiale de celle-ci. D'abord, le plan tracé en 1848 indique que l'établissement était fait en deux parties, dont l'une, située sur la rivière aux Canards, comprenait le moulin proprement dit, et l'autre, située sur le bord de la baie, comprenait un quai ainsi que plusieurs bâtiments, dont une chapelle (figure 50). Une dalle, qui reliait les

deux parties, permettait d'acheminer le bois du moulin au quai. Selon un autre plan de 1848, un barrage était situé immédiatement en amont du moulin, et une bande de terre partiellement défrichée, mesurant environ un acre de large, s'étendait de part et d'autre de la dalle afin de la protéger du feu (figure 60).

#### Potentiel archéologique :

Selon Mme Perron Boulianne, des traces de la scierie Price étaient encore visibles dans les années 1980. Ils consistaient, entre autres, en des vestiges de bâtiments (Perron Boulianne 1985: 47). Elle n'indique pas, cependant, l'emplacement exact de ces derniers. Bien que les zones autour du moulin proprement dit et de la dalle semblent être demeurées relativement libre de bâtiments et autres structures depuis l'abandon de cette entreprise, il est possible que les installations situées sur le bord du fleuve aient été perturbées quelque peu par des activités de construction qui ont eu lieu dans la partie sud du village de Baie-Sainte-Catherine au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle. Il est possible que des vestiges du quai aient subsisté dans l'eau.

### **C. Chs. Pentland Co.**

#### Situation :

La zone C se situe sur le bord de la baie Sainte-Catherine à environ 150 mètres au sud-est du ruisseau Sainte-Catherine. Elle couvre une superficie d'environ 300 mètres de long pour 250 mètres de large (carte 3).

#### Historique :

Les seules informations historiques concernant la Chs. Pentland Co. proviennent de la carte d'arpentage de 1848 (figure 50). Il s'agirait d'un établissement commercial constitué de deux à trois bâtiments, localisés à côté des installations portuaires de la scierie Price exploitée entre 1840 et 1855.

#### Potentiel archéologique :

Cette zone pourrait renfermer des vestiges associés à un des premiers établissements commerciaux de Baie-Sainte-Catherine. Cela dit, la période de fonctionnement ainsi que le domaine d'activité de cette entreprise demeurent, pour le moment, inconnus.



Évidemment, étant donné son emplacement en plein cœur du village, ce secteur risque d'avoir subi certaines perturbations causées par les occupations plus récentes.

#### **D. La deuxième scierie Price**

##### Situation :

Cette zone englobe la partie nord de Baie-Sainte-Catherine, entre la pointe Noire et le ruisseau Sainte-Catherine. Elle mesure environ 1,9 kilomètre de long pour 400 mètres de large (carte 3).

##### Historique :

En 1901, la Compagnie Price acquiert des terrains dans la partie nord de la baie, secteur qui, d'après les plans d'arpentage de 1848, 1884 et 1893, fut occupé depuis au moins le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, par des membres de la famille Boulianne (figures 50, 52 et 53). La même année, elle érige un gros moulin à environ un kilomètre au sud de la pointe Noire. Le moulin ferma ses portes en 1909, lorsque ses activités furent transférées à la rivière Sainte-Marguerite.

Bien qu'il existe plusieurs photographies de cette scierie, aucun plan n'a été repéré, faisant en sorte qu'il est impossible de localiser avec précision les diverses composantes qui apparaissent sur ces images. Cela dit, en comparant ces photographies avec un plan de 1901 montrant un lot de grève et d'eau profonde d'une superficie d'environ 56 acres devant être concédé à la compagnie Price, il est possible d'obtenir une bonne idée de l'emplacement général de ces installations (figure 55). En fait, les Price semblent avoir construit un quai dans la partie centrale de ce lot<sup>17</sup>, sur lequel ils ont aménagé une partie des bâtiments du moulin et à partir duquel les billes de bois étaient chargées sur les goélettes qui en assuraient le transport. Un certain nombre d'infrastructures ont également été érigées sur la terre ferme (photos 6 et 7).

Cette deuxième scierie des Price dans la région de Baie-Sainte-Catherine comprenait, outre le moulin proprement dit, une maison pour le gérant, un magasin général, une boutique de forge, une maison pour le cordonnier, une maison pour le garçon d'écurie, ainsi qu'une dalle en bois permettant d'acheminer les billes des aires de coupe jusqu'au quai. Une passerelle en bois surélevée, située le long du rivage, assurait un lien pour les ouvriers entre

---

<sup>17</sup> En face du "Range B" (à l'emplacement de la flèche sur la carte 2).

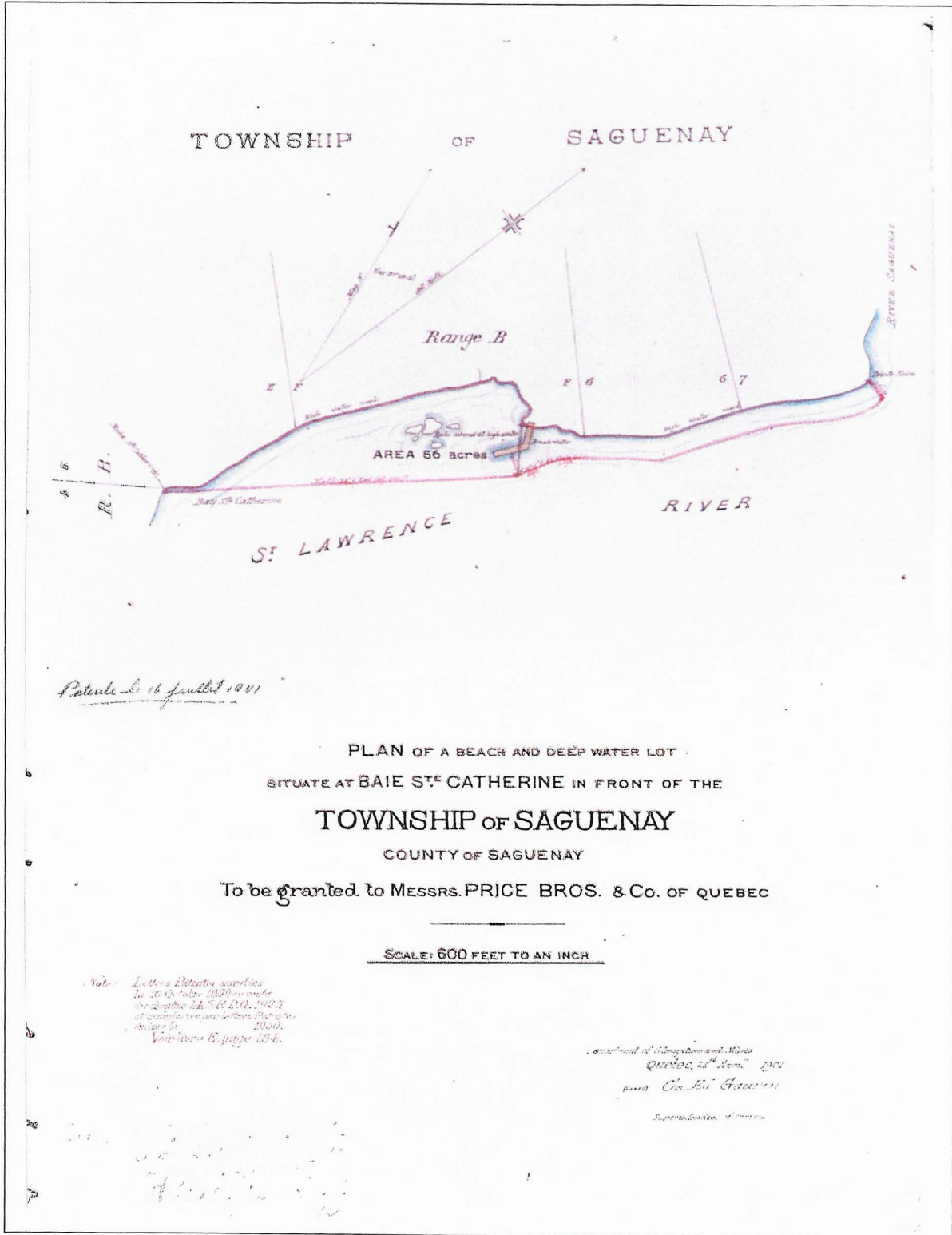


Figure 55 Plan d'un lot de grève et d'eau profonde situé à Baie-Sainte-Catherine, par C.-E. Gauvin, 1901 (ANQQ, E21, Ministère des terres et forêts / Registres de lots de grève, no. D146)



Photo 7 Le moulin Price et le quai vers 1902 (ANQC SHS 949-3)



le moulin et le village. La construction de ce nouveau moulin amena les familles des employés travaillant aux chantiers et au chargement des bateaux à se regrouper à proximité de l'entreprise. Elles occupaient des maisons situées, du moins en partie, sur le flanc d'une colline au nord de la scierie (photo 7). Vers 1920, les Pellington reçoivent une aire de coupe de la compagnie Price à la suite d'un feu. Ils construisent une dalle qui partait du Petit-Sault jusqu'au quai situé dans la baie Sainte-Catherine (Perron Boulianne 1985: 57).

#### Potentiel archéologique :

Étant donné que certaines des installations reliées à la scierie Price ont été construites sur un quai, l'étude du secteur relèverait, du moins en partie, de l'archéologie subaquatique. Cela dit, compte tenu que d'autres composantes furent érigées, semble-t-il, sur la terre ferme, il est possible que ces dernières aient laissées des traces dans le sous-sol, d'autant plus que la densité actuelle du bâti dans cette zone n'est pas très élevée. Selon Mme Prud'Homme, le tracé d'une partie d'une ancienne dalle servant à acheminer les billes de bois à la baie est encore visible sous la forme d'un fossé le long d'un ancien chemin qui bordait la dalle et qui sert dorénavant de sentier polyvalent vers les chutes de la rivière aux Canards (Prud'Homme 1998: 22). Il n'est pas clair, cependant, s'il s'agit des vestiges de la scierie Price ou de l'exploitation des Pellington.

Il convient de noter, également, que cette zone risque de receler des vestiges datant de l'occupation de la partie nord de la baie par des membres de la famille Boulianne depuis au moins 1848. Les plus anciens éléments reliés à cette occupation se trouveraient immédiatement au nord du ruisseau Sainte-Catherine.

Tel que souligné au départ, la présente étude ne représente qu'une étape préliminaire d'une démarche visant à définir le potentiel archéologique de Baie-Sainte-Catherine. Elle devrait être complétée par des recherches approfondies en archives, ainsi que par des inspections visuelles sur le terrain et des enquêtes orales, notamment auprès de Mme Perron Boulianne, résidente locale qui effectue depuis plusieurs années des études sur l'histoire de cette région. De telles recherches pourraient permettre de préciser l'emplacement de certains éléments dont il est question ici (ex. premiers établissements agricoles, pêcherie aux marsouins), de mieux définir la durée et le type d'occupation concernée (ex. Charles Pentland Co.) et enfin de mieux évaluer l'importance historique ainsi que l'état de conservation des secteurs en question afin de cibler avec plus de précision les zones devant faire l'objet d'interventions archéologiques.

## 6.0 LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE SUBAQUATIQUE

Les données colligées dans le « répertoire informatisé pour l'évaluation des sites riverains et sous-marins à potentiel archéologique » (Bernard, 1999) seront présentées ici sous forme de fiches descriptives. Outre l'identification, la localisation et un bref historique, cette fiche contient les résultats, s'il y a lieu, du programme d'inventaires subaquatiques mis sur pied par le parc marin du Saguenay (Bernier 1998, 2001 ; La Roche 1991, 1993). Par ailleurs, comme ce potentiel archéologique représente souvent une extension riveraine ou subaquatique du potentiel d'occupation euroquébécoise, il est recommandé de se référer aux descriptions historiques des lieux fournies au chapitre précédent. Essentiellement, le potentiel archéologique subaquatique du parc s'inscrit à même 3 catégories principales : la navigation, l'exploitation forestière et les pêcheries.

Du côté des pêcheries, il semble que ce soient les sites d'exploitation du béluga qui retiennent davantage l'attention. Ces derniers sont actifs entre la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle. Certains sites sont bien documentés; les zones d'implantation des filets ayant été localisées approximativement sur des cartes d'époque. Par ailleurs, les autres activités de pêcheries ne sont pas encore couvertes par le répertoire faute de documentation historique précise. Pensons ici à la chasse aux baleines et autres mammifères marins par les pêcheurs basques des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle.

En ce qui concerne l'exploitation forestière, celle-ci se développe surtout dans la région à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. La documentation est relativement abondante et plusieurs plans relativement précis localisent les infrastructures portuaires aménagées afin de faciliter l'exportation du bois.

Finalement, les sites reliés à la navigation datent en général du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la plupart des cas, il s'agit de quais qui sont toujours en usage. Malgré la modernisation de certains de ces ouvrages, plusieurs éléments anciens sont susceptibles d'avoir été conservés.

« Du point de vue statistique donc, les données extraites de la base de données culturelles sur le parc marin laissent entrevoir que des ressources archéologiques subaquatiques pourraient éventuellement constituer, en tant que témoins privilégiés de l'activité économique de la région et de son évolution, une donnée utile pour l'interprétation et la mise en valeur du patrimoine culturel du parc marin » (Bernard 1999 : 13).

## **6.1 Le site A : Naufrage d'un navire de Roberval en 1549 (44M-4C)**

### Situation :

Anse à la Barque

### Historique :

Lors de son séjour dans le Saguenay, au XVI<sup>e</sup> siècle, Roberval y perdit deux embarcations. Il semble que l'une d'elles ait été trouvée au lieu qu'on nomma Anse à la Barque.

### Potentiel archéologique :

Une inspection visuelle effectuée en 1995 n'a pas permis d'y apercevoir de vestiges apparents (Bernier 1998). Toutefois, compte tenu de l'importance historique de ce naufrage, cette zone est retenue comme présentant toujours un potentiel archéologique.

## **6.2 Le site B : Naufrage de la goélette Rivière-Verte (44M-4B)**

### Situation :

Anse à la Passe-Pierre

### Historique :

Cette goélette a été construite aux Trois-Pistoles en 1942. Affrétée pour le transport du bois, un incendie à bord aurait entraîné son naufrage vers 1964.

### Potentiel archéologique :

L'inspection visuelle et des relevés du secteur confirment la présence de nombreux vestiges et portions intactes du navire. L'intérêt de ce site en matière d'archéologique et de mise en valeur a été reconnue (La Roche 1993 ; Bernier 2001).

## **6.3 Le site C : Naufrage du vapeur Carolina en 1903 (44M-4A)**

### Situation :

Anse à la Passe-Pierre

### Historique :

Ce navire à vapeur transportant des passagers s'est échoué en 1903. Même si le navire a depuis été renfloué puis déplacé, il semble que les passagers et membres d'équipage aient jeté par-dessus bord de nombreux objets, d'où la présence d'un site archéologique.

### Potentiel archéologique :

Une inspection visuelle du secteur y a corroboré la présence d'objets, confirmant ainsi son potentiel archéologique (La Roche 1993).

## **6.4 Le site D : Quai de l'anse-à-l'Eau**

### Situation :

Anse à l'Eau

### Historique :

Le quai de l'anse à l'Eau est en usage au moins depuis 1859 et peut-être dès l'établissement du moulin des Price en 1838.

### Potentiel archéologique :

Comme ce quai a subi de nombreuses transformations au cours des ans, tout ce secteur présente un fort potentiel archéologique. Plusieurs plans et cartes documentent assez bien l'évolution de ce site (voir 5.1.2 D).

## **6.5 Le site E : L'Anse à l'eau**

### Situation :

Anse à l'Eau

### Historique :

Un premier moulin à vapeur a été installé à l'anse à l'Eau en 1838. Une dizaine d'années plus tard, les activités y auraient cessé, même si certains documents font toujours état de la présence d'un moulin à cet endroit jusqu'en 1872. À partir de cette date, une pisciculture remplace la vieille scierie.

Potentiel archéologique : Compte tenu de la diversité des activités menés autour de cette anse et de leur ancienneté, il est considéré que ce secteur présente un fort potentiel archéologique. Tout comme le site précédent, de nombreux documents historiques l'évolution de ce site (voir 5.1.2 D).

## **6.6 Le site F : Quai de Baie-Sainte-Catherine (44M-1A)**

### Situation :

Baie-Sainte-Catherine

### Historique :

Au moment du déclin de leur installation à Tadoussac, les Price aménagent un autre moulin le long de la rivière aux Canards. De là, les billots sont amenés jusqu'au quai de Baie-Sainte-Catherine grâce à une dalle. Le quai aurait été démoli vers 1905 (voir 5.2.2).

### Potentiel archéologique :

Une inspection visuelle du secteur a permis de localiser des structures de bois apparentées à des éléments de quai (La Roche 1991). Le potentiel archéologique de ce secteur est élevé. On y a, de plus, constaté la présence de deux cages en acier destinées à recueillir des os de baleines.

## **6.7 Le site G : Site de pêche dans le secteur de la pointe aux Alouettes**

### Situation :

Baie-Sainte-Catherine

### Historique :

La pêche aux marsouins dans le secteur de Baie-Sainte-Catherine est attestée depuis 1701 et se serait poursuivie, de façon intermittente, jusque vers 1740 (voir 5.2.2).

### Potentiel archéologique :

Le potentiel de ces sites est considéré comme moyen puisqu'il correspond essentiellement aux vestiges des parcs à bélugas, des structures de perches alignées plantées dans la vase et

couvrants parfois plusieurs dizaines d'arpents en superficie. Toutefois, comme ces parcs sont renouvelés régulièrement il serait possible d'y localiser de nombreux pieux.

## **6.8 Le site H : Site de pêche dans le secteur du moulin à Beauce**

### Situation :

Anse du Moulin à Beauce

### Historique :

Une carte de 1731 localise dans le secteur de l'anse du Moulin à Beauce, un site de pêche similaire à celui présenté précédemment (voir 5.1.2 F).

### Potentiel archéologique :

Le potentiel de ces sites est considéré comme moyen puisqu'il correspond essentiellement aux vestiges des parcs à bélugas, des structures de perches alignées plantées dans la vase et couvrants parfois plusieurs dizaines d'arpents en superficie. Toutefois, comme ces parcs sont renouvelés régulièrement il serait possible d'y localiser de nombreux pieux.

## **6.9 Le site I : Terrasse submergée**

### Situation :

Près de l'anse du Portage

### Historique :

Comme mentionné dans le chapitre 5, deux grottes funéraires, DaEk-E et F ont été localisées dans ce secteur au début des années 1960. Il semble qu'au pied de ces grottes s'étend une terrasse submergée, entre 6 et 10 m de profondeur, ayant plus de 3 000 mètres carrés. Des plongeurs y auraient aperçu « une douzaine de pieux de bois dont la pointe avait été effilée avec ce qui semblait être un outil de pierre » (Bernard 1999 : 37).

### Potentiel archéologique :

Une inspection visuelle n'a pas permis de retracer ces pieux. Néanmoins, ce secteur présente toujours un potentiel archéologique fort.

## **6.10 Le site J : DaEk-G**

### Localisation :

Pointe à la Croix

### Historique :

Une grotte funéraire a été localisée dans ce secteur, mais aucun inventaire sub aquatique n'y a été effectué. Compte tenu de ce qui a été dit dans le cas du site précédent, il est considéré que ce secteur pourrait présenter un certain intérêt pour l'archéologie subaquatique.

### Potentiel archéologique :

À déterminer.

Le potentiel archéologique subaquatique a été évalué en fonction des travaux déjà réalisés. Il est permis de croire que le « répertoire informatisé pour l'évaluation des sites riverains et sous-marins à potentiel archéologique » (Bernard 1999) constitue un ouvrage essentiel pour la cartographie de ce potentiel. Toutefois, il est clairement mentionné dans cet ouvrage que plusieurs aspects de ce potentiel n'ont pas été couverts. Par conséquent, la liste des zones potentiels fournies ici n'est représentative que de l'état actuel des connaissances.

La carte 4 localise les zones de potentiel archéologique subaquatique.

## LES CONCLUSIONS ET LES RECOMMANDATIONS

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par le ministère des Transports du Québec afin d'évaluer les impacts éventuels pouvant découler de l'aménagement d'un lien routier entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac. Cette étude couvre l'occupation amérindienne, européenne et euroquébécoise, tant terrestre que subaquatique.

La zone d'étude archéologique est comprise à l'intérieur d'une aire arbitrairement déterminée par un rayon de 10 km ayant pour centre l'embouchure du Saguenay, entre les municipalités de Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac. La zone se limite également à la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Après avoir décrit les méthodes d'analyse, les principales caractéristiques environnementales, passées et présentes de la zone à l'étude, ont été exposées. Puis, en se basant sur les principes de l'écologie du paysage, la zone à l'étude a été inscrite à l'intérieur d'une unité de paysage régional, l'unité Tadoussac

S'en est suivi un chapitre explicitant les diverses phases de la présence amérindienne dans la région, du peuplement initial à la période historique. Les caractéristiques relatives à l'emplacement des sites ou composantes archéologiques connus dans la région ont alors été relevées en fonction de sous-divisions de l'unité de paysage régional Tadoussac, les districts écologiques. L'analyse des caractéristiques environnementales de ces sites a permis de faire ressortir une large variabilité dans les aires occupées et à celles-ci ont été ajoutées d'autres aspects du paysage qui ont été négligés jusqu'à présent, pour diverses raisons, par les archéologues.

Il ressort de cette étude que le potentiel d'occupation amérindienne à l'embouchure du Saguenay est très élevé. Ce potentiel découle, d'une part, de l'ancienneté de l'occupation, cette dernière pouvant remonter à la période paléoindienne récente (9500-8000 ans AA), tout en se prolongeant jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. D'autre part, comme l'embouchure du Saguenay offre une vaste gamme de ressources, tant marines que terrestres, les Amérindiens semblent s'y être installés à maintes reprises, comme l'indique la découverte de 58 sites ou stations archéologiques. Certains de ces sites, tout particulièrement à partir du Sylvicole, s'étendent parfois sur plus de 1000 m<sup>2</sup>. Finalement, le Saguenay représente une zone de confluence ouverte sur le moyen nord québécois. Par conséquent, cette région a longtemps servi de point de rencontre pour diverses nations autochtones. Par ailleurs, même si de nombreuses recherches archéologiques ont été effectuées dans la région, il est



apparu que ces recherches se sont surtout concentrés autour des deux principales trames « urbaines », soit celle de Baie-Sainte-Catherine et celle de Tadoussac, négligeant en cela de nombreux secteurs inclus dans notre zone d'étude. C'est pourquoi, les paramètres environnementaux encadrant la localisation des sites actuellement connus ont été appliqués à l'ensemble de la zone à l'étude, ce qui a permis d'évaluer le potentiel d'occupation amérindienne de la région.

Le chapitre suivant traite de l'identification du potentiel archéologique de l'occupation européenne et euroquébécoise. Cette identification s'appuie sur l'analyse de nombreuses données provenant de plusieurs sources comme les archives historiques, les cartes anciennes, les rapports de recherches, les monographies historiques locales et régionales, l'iconographie, etc. L'analyse de ces données a permis d'identifier de nombreuses zones susceptibles de receler des vestiges témoins des occupations européennes et euroquébécoises à l'embouchure du Saguenay.

Le potentiel d'occupation européenne et euroquébécoise est tout aussi élevé que celui relatif à la présence amérindienne, bien qu'il se concentre davantage le long du littoral. Il importe de rappeler que l'on trouve à Tadoussac un des premiers postes de traite établi au Canada et que l'embouchure du Saguenay a longtemps été utilisé par les pêcheurs européens. Le poste de traite a été exploité jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et ses installations ont été continuellement agrandies par l'ajout de chapelles et de bâtiments connexes. Avec les années, et plus particulièrement à partir du XIX<sup>e</sup>, la base économique de la région sera élargie à l'exploitation forestière et à l'agriculture, ce qui amènera l'établissement d'une population résidante.

Finalement, les zones de potentiel archéologique subaquatique ont également été incluses dans cette étude. Les données proviennent surtout du « répertoire informatisé pour l'évaluation des sites riverains et sous-marins à potentiel archéologique » (Bernard, 1999) produits par Parcs Canada. Plusieurs de ces zones de potentiel correspondent en fait à la contrepartie riveraine ou subaquatique du potentiel d'occupation historique évoqué plus haut.

Les cartes de potentiel archéologiques fournies en annexe localisent les zones de potentiel pour les 3 aspects étudiés. Ces zones couvrent une bonne partie de la zone à l'étude, ce qui témoigne de l'importance historique de l'embouchure du Saguenay et de sa grande valeur patrimoniale.

Il est recommandé que le ministère des Transports du Québec effectue un inventaire archéologique exhaustif des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique identifiées sur les cartes de potentiel qui pourraient être affectées par des travaux lors de l'aménagement d'un lien routier entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac. Cet inventaire devrait également comprendre une inspection visuelle des affleurements rocheux afin de s'assurer s'il y a eu prélèvement ou non de matière premières lithiques dans cette zone d'étude par les Amérindiens. Par ailleurs, ces recommandations valent pour tous les travaux prévus relatifs à l'aménagement de ce lien routier, que ce soient les sondages géotechniques préliminaires, ou encore les zones de déblais et de remblais, les voies d'accès aux diverses parties du chantier, les installations relatives au camp de travail ainsi que les travaux reliés à l'aménagement des tracés routiers et du pont.

## OUVRAGES CITÉS

ARCHAMBAULT, M.-F.

1987 Travaux archéologiques effectués pendant l'été 1986 au site DaEk-3. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

1995 Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3000 AA autour de l'embouchure du Saguenay, côte nord du Saint-Laurent, Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

1998 « *Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay ?* », in Roland Tremblay (éd.) L'éveilleur et l'ambassadeur, essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn, Recherches Amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec no 27 : 141-153.

BÉLANGER, R.

1959 « *Vestiges saguenéens de l'expédition de Phipps, DaEk-27* », *Saguenaysia*, Janvier-Février, pp. 6-7.

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BERNARD, A.

1998 Étude sur la perception et l'exploitation du milieu marin. Rapport inédit remis à Parcs Canada, ministère du Patrimoine canadien, Québec.

BERNARD, B

1999 Répertoire informatisé pour l'évaluation des sites riverains et sous-marins à potentiel archéologique. Rapport inédit remis au Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Tadoussac.

BERNIER, M.-A.

1998 Rapport de prospection archéologique subaquatique Parc marin du Saguenay/Saint-Laurent, 1995. Rapport inédit remis à Parcs Canada, Ottawa.

2001 Prospection subaquatique 2000 Parc marin du Saguenay/Saint-Laurent. Rapport inédit remis à Parcs Canada, Ottawa.

BIGGAR, H. P.

1924 *Jacques Cartier's Portrait*. University Library, Toronto.

BIGRAS, P. et J.-M. M. DUBOIS

1987 Répertoire commenté des datations <sup>14</sup>C du nord de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, Québec et Labrador, Bulletin de recherche 94-95-96, Département de géographie, Université de Sherbrooke, Sherbrooke.

BRASSARD, L.

1961 « *Grottes d'intérêt historique sur le fjord du Saguenay* » Saguenayensia 3 (3-4) : 51-75.

CASTONGUAY, D.

1986 Les Montagnais et l'exploitation de la traite de Tadoussac dans la première moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Mémoire de maîtrise présenté à l'école des gradués de l'Université Laval, Québec.

CHALIFOUX, É.

1999 « *Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre* » Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.

CHAPDELAIN, C. (Sous la direction de)

1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.

CHEVRIER, D

1996a *Les premières populations humaines : 8500 à 2000 ans avant aujourd'hui*, in Pierre Frenette (sous la direction de), Histoire de la Côte-Nord, collection les Régions du Québec 9 : 73-104, Institut québécois de recherche sur la culture, les Presses de l'Université Laval, Québec.

1996b *Le partage des ressources du littoral : 2000 à 350 ans avant aujourd'hui*, in Pierre Frenette (sous la direction de), Histoire de la Côte-Nord, collection les Régions du Québec 9 : 105-134, Institut québécois de recherche sur la culture, les Presses de l'Université Laval, Québec.

CHRÉTIEN, Y.

1995 Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

COMMISSION DE TOPONYMIE

1994 *Noms et lieux du Québec*, Les Publications du Québec.

CONSORTIUM NATURAM-GÉNIVAR

1999 Étude d'opportunité relative à la traversée de la rivière Saguenay entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac. Étude inédite remise au ministère des Transports du Québec, Québec.

CLERMONT, N. et E. COSSETTE

1991 « *Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec* ». Journal canadien d'archéologie 15 : 35-44.

DUCRUC, J.P.

1988 Inventaire du capital-nature de la Moyenne- et Basse-Côte-Nord. Rapport synthèse. Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques. Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.

DUFOUR, P.

1988 La peau des autres : la traite des pelleteries à Tadoussac. 2 tomes, municipalité de Tadoussac, Tadoussac.

1996 « *De la Traite de Tadoussac aux King's Posts: 1650-1830* », Pierre Frenette, dir. Histoire de la Côte-Nord, Presses de l'Université Laval/ Institut québécois de recherche sur la culture.

DUMAIS, P.

1980 Rapport d'une étude d'impact archéologique, Grandes-Bergeronnes, Comté Saguenay. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

DUMONT, J.

1983 Évaluation du potentiel archéologique de cinq sites de la région de Tadoussac. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

ÉMOND, D. et A. CYR

1979 Reconnaissance archéologique sur la Haute Côte Nord, Été 1979. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

ETHNOSCOPI Inc

1989 Postes de compensation série du réseau Churchill: Arnaud, Montagnais, Périgny, rivière Saguenay et Saguenay. Étude de potentiel archéologique. Montréal, Hydro-Québec, Vice-présidence Environnement.

FORTIN, J.

1978 Poste de Tadoussac, DaEk-10. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec n.p.

FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS

1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2

GAUMOND, M.

n.d. Hôtel ou poste de Tadoussac, DaEk-10. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

n.d. Documentation sur la chapelle de Tadoussac, DaEk-29. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

ISAQ

2002 Cartes 22 C/4, 22 C/5, C/11, 22 C/12, 21 N/13. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

LALANDE, D.

1987 Inspection visuelle de la Baie de Gaspé, de la région de Trois-Pistoles et celle de Tadoussac, été 1987. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

1989 Fouilles archéologiques du site historique de Bon-Désir (DbEi-5) et bilan des activités 1988. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

1994 Fouilles archéologiques à l'anse à La Cave, Bon-Désir, municipalité de Bergeronnes, 1993. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

LALIBERTÉ, M.

1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

LANGEVIN, É

1998 Fouilles du site DbEi-4. Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1997. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

La ROCHE, D.

1991 Rapport préliminaire de prospection à la baie Sainte-Catherine, parc marin du Saguenay. Rapport inédit remis au Service canadien des parcs, Ottawa.

1993 Rapport de prospection archéologique subaquatique, parc marin du Saguenay, 1992. Rapport inédit remis à Parcs Canada, Ottawa.

LASALLE, P. et C. CHAPDELAINE

1990 « *Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada* » in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) *Archaeological Geology of North America*: 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.

- LEE, T. E.  
1953 Catalogue de la collection VIII-E, vol. II, nos 1311-1317. Musée national de l'Homme, Ottawa.
- LEVESQUE, R.  
1962 Les richesses archéologiques au Québec. Les Presses de l'Université de Sherbrooke, vol. II, nos 2-4, (janv.-mai), n. p.
- LOWTHER, G. R.  
1959 The archaeology of the Tadoussac area, Province of Quebec. A preliminary account of field-work carried out in 1959. Manuscrit.  
  
1965 « *Archaeology of the Tadoussac Area, Province of Quebec* ». Anthropologica II (1) : 27-37.
- LUEGER, R.  
1979 Projet de reconnaissance de postes de traite de fourrure, 1978, l'Outaouais et la Moyenne-Côte-Nord. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉ DE CHARLEVOIX-EST  
1982 Histoire et archéologie. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉ DE SAGUENAY  
1982 Histoire et archéologie. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- MARTIJN, C. A.  
1973a Travaux archéologiques effectués dans la région de l'embouchure du Saguenay, été 1973. Notes de terrain, cahiers 1 (a) et 2 (b). Manuscrit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.  
  
1973b Compte rendu d'un relevé dans la région de Baie-Sainte-Catherine / Tadoussac. Manuscrit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC  
2001 Le relief du Québec. Collection géoréférence, direction générale de l'information géographique, ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

- MOSS, W. et M. PLOURDE  
1985 Inventaire archéologique en la municipalité de Tadoussac. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- OUELLET, B, J. SAVARD et D. BOULIANNE PERRON  
1978 Historique de Baie-Sainte-Catherine, Baie-Sainte-Catherine (Québec), s.n.
- PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE  
1984 « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17- 37.
- PATRIMOINE EXPERTS  
2000 Inventaires archéologiques, Direction de la Côte-Nord. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec
- PAUL, J. T.  
1999 « Le territoire de chasse des Hurons de Lorette » Recherches amérindiennes au Québec 30 (3) : 5-20.
- PERRON, N.  
1996 « Le peuplement agro-forestier », Pierre Frenette, dir. Histoire de la Côte-Nord, Presses de l'Université Laval/ Institut québécois de recherche sur la culture.
- PERRON, N.et S. GAUTHIER  
2000 Histoire de Charlevoix. Presses de l'Université Laval/ Institut québécois de recherche sur la culture.
- PERRON BOULIANNE, D.  
1985 Baie Sainte-Catherine à tous vents. L'Imprimerie de Charlevoix Inc., La Malbaie.
- PICARD, F.-D., J. MANDEVILLE, D. CASTONGUAY et A. PAINCHAUD  
1983 Étude ethno-historique et de potentiel archéologique de Tadoussac. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- PIERRE, J. et J.-P. Bélanger  
2000 Tadoussac à l'origine du Québec. Collection Sites et villages du Québec, no. 1, Les Presses du Nord, Tadoussac.
- PINTAL, J.-Y.  
1996a Inventaire et fouille archéologique à Baie-Comeau : les interventions de 1995 (secteur Marquette et Mingan), rapport inédit remis à la Société des parcs de Baie-Comeau, Baie-Comeau et au ministère de la Culture et des Communications, Québec.



- 1996b Inventaires archéologiques, Direction de la Côte-Nord. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- 1997 Inventaires archéologiques, Direction de la Québec. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- 1998 Inventaires archéologiques, Direction de Québec. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- 2000a « *Le peuplement initial du Québec, le cas de l'embouchure de la rivière Chaudière* » in ARCRA, semaine de l'archéologie, 1999, Université de Montréal, Montréal.
- 2000b « La préhistoire de la région de Baie-Comeau et l'exploitation des ressources du littoral ». Archéologiques 13 : 1-10.
- 2000 Inventaires archéologiques, Direction de la Côte-Nord. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- 2001 Inventaires archéologiques, Direction de la Côte-Nord. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- À paraître « *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière* ». Recherches amérindiennes au Québec.

PLOURDE, M.

- 1986 Réévaluation de sites archéologiques en la Municipalité Régionale de Comté de Charlevoix-est, été 1985. Rapport remis au ministère des Affaires culturelles du Québec et à la Municipalité Régionale de Comté de Charlevoix-Est.
- 1988 Fouilles archéologiques au site Ouellet (DaEk-6), Baie-Sainte-Catherine, Comté Charlevoix, saisons 1986, 1987. Rapport synthèse remis au ministère des Affaires culturelles du Québec et à la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine.
- 1989 Évaluation du site DaEk-35, quartier de la grève, Tadoussac, octobre 1989. Rapport remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- 1990 Inventaire archéologique sur les rivières Sault-au-Mouton, Portneuf et Sault-aux-Cochons et évaluation du site DbEi-7. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- 1994 Préhistoire des Iroquoiens sur la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent, réévaluation des sites DaEk-19, DbEj-7, DbEj-1, DbEi-2, DcEi-1. Rapport inédit remis à la MRC de la Haute-Côte-Nord / Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

- 1999 Une composante de l'Archaïque ancien au Cap-de-Bon-Désir, Grandes-Bergeronnes, Archéologiques 13 : 1-11.
- 2001 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique. Association des archéologues du Québec, Québec.
- PLOURDE, M. et M-F ARCHAMBAULT (S. Bolduc et P D'Or),  
1989 Élaboration d'un programme d'inventaire archéologique sur le territoire de la Haute-Côte-Nord : objectifs, réalisations de l'année 1988 et orientations. Entente entre le MACQ, l'UQAM et la municipalité de Grandes-Bergeronnes.
- PLUMET, P., J-F. MOREAU, H. GAUVIN, M-F. ARCHAMBAULT, et V. ELLIOTT  
1994 Le site Lavoie (DbEj-11), Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no. 20, Montréal.
- PRUD'HOMME, C.  
1996 Baie-Sainte-Catherine, Plan directeur de développement. Coopérative récréotouristique de Baie-Sainte-Catherine.
- RENSEIGNEMENTS SUR LE PATRIMOINE CULTUREL DESTINÉS AUX  
MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ  
1984 Information patrimoniale à la municipalité régionale de comté, Charlevoix-Est. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- RENSEIGNEMENTS SUR LE PATRIMOINE CULTUREL DESTINÉS AUX  
MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ  
1984 Information patrimoniale à la municipalité régionale de comté, La Haute-Côte-Nord, Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- RICHARD, P.J.H.  
1985 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.
- 1987 Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, département de géographie, Université de Montréal, no 87-01.
- ROBINSON, B. S.  
1992 « *Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning*, » in B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.

- ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER  
1998 Paysages régionaux du Québec méridional, les Publications du Québec, Québec
- SAMSON, G.  
1984 Directives archéologiques au promoteur dans le cadre de la procédure d'évaluation des études d'impact, ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, Québec.
- SCHLESINGER, R. et A.P. STABLER  
1986 André Thevet's North America: A Sixteenth Century View. McGill-Queen's University Press, Kingston et Montréal.
- SERVICES DES INVENTAIRES FORESTIERS  
1991 Carte 21C, 21D, 21N, 21M. Échelle 1 : 250 000 et 1 20 000. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- SPECK, F. G.  
1916 « *An ancient archaeological site on the lower St-Lawrence* ». Holmes Aniversary Volume : 427-433.  
  
1927 « *Family hunting territories of the Lake St. John Montagnais and neighboring bands* » *Anthropos* XXII : 387-403.
- SPIESS, A. E. et D. B. WILSON  
1986 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.
- TAILLON, H. et G. BARRÉ  
1987 Datations au 14C des sites archéologiques du Québec, Collection Dossier, numéro 59, ministère des Affaires culturelles, Québec.
- TAILLON, H.  
1991 Étude de potentiel archéologique. Volet paléohistoire. Pointe-Noire, Cap-de-Bon-Désir. Rapport inédit remis à Environnement Canada, Service des parcs, Québec.
- TANGUAY, J.  
2000 « Les règles d'alliance et l'occupation huronne du territoire », Recherches amérindiennes au Québec 30 (3) : 21-34.
- TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE  
1991 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.

TURGEON, L.

1994 « *Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent du XVIe au XVIII siècle* », Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIV, no. 3.

WATSON, G.

1974 Tadoussac, Quebec, catalogue of archaeological artifacts, L. B. Rhodes Collection and 1974 reconnaissance. Manuscrit déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec, Québec.

1986 Correspondance sur des sites de Tadoussac. Manuscrit inédit remis au ministère des Affaires culturelles, ms.

WINTEMBERG, W. J.

1943 « *Artifacts from ancient workshop sites near Tadoussac, Saguenay County, Quebec* » *American Antiquity* 8 (4) : 313-340.

WRIGHT, J. V.

1982 « *La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire* ». *Recherches amérindiennes au Québec* 12 (3) : 193-205.

## **ANNEXE 1**

**Sites archéologiques connus dans l'unité de paysage régional Tadoussac**

BORDEN	IDENTITÉ CULTURELLE	ALTITUDE MER (m)	DISTANCE FLEUVE (m)	DISTANCE EAU DOUCE (m)	SOL	RÉGIME HYDRIQUE	GÉOGRAPHIE
CIEI-1	Amérindien préhistorique sylvicole	3	50	1000	5S	II	Bord du fleuve, plage
CIEI-2	Amérindien préhistorique	10	50	500	5S	II	Bord du fleuve, plage
DaEj-1	Amérindien préhistorique sylvicole	5	50	50	5S	I	Bord du fleuve, anse
DaEj-2	Euroquébécois 1900-1950	5	50	50	R	II	Bord du fleuve, anse
DaEj-3	Euroquébécois 1800-1899	60	200	50	5S	III	Bord du fleuve, anse
DaEj-3	Euroquébécois 1900-1950	60	200	50	5S	III	Bord du fleuve, anse
DaEj-4	Amérindien préhistorique	80	800	50	R	I	Paléoterrasse, vallée
DaEj-5	Amérindien préhistorique sylvicole	5	50	500	R	II	Bord du fleuve, pointe
DaEk-10	Euroquébécois 1800-1899	10	250	50	5S	II	Bord du fleuve, anse
DaEk-10	Euroquébécois 1760-1799	10	250	50	5S	II	Bord du fleuve, anse
DaEk-10	Euroquébécois 1534-1607	10	250	50	5S	II	Bord du fleuve, anse
DaEk-10	Amérindien préhistorique sylvicole moyen	10	250	50	5S	II	Bord du fleuve, anse
DaEk-10	Amérindien historique 1534-1900	10	250	50	5S	II	Bord du fleuve, anse
DaEk-10	Euroquébécois 1608-1759	10	250	50	5S	II	Bord du fleuve, anse
DaEk-11	Amérindien préhistorique	105	800	1000	5S	II	Bord du fleuve, pointe
DaEk-12	Amérindien préhistorique archaïque	60	100	1000	5S	IV	Paléoterrasse
DaEk-13	Amérindien préhistorique archaïque	50	100	500	5S	IV	Paléoterrasse
DaEk-14	Amérindien préhistorique	64	100	500	5S	IV	Paléoterrasse
DaEk-15	Amérindien préhistorique	65	500	500	5S	IV	Paléoterrasse
DaEk-16	Amérindien préhistorique archaïque	75	500	1000	5S	I	Paléoterrasse
DaEk-17	Amérindien préhistorique archaïque	125	800	1000	5S	III	Paléoterrasse
DaEk-18	Amérindien historique	5	50	2000	5S	I	Bord du fleuve, pointe
DaEk-19	Euroquébécois 1900-1950	6	50	2000	5S	I	Bord du fleuve, pointe
DaEk-19	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur	6	50	2000	5S	I	Bord du fleuve, pointe
DaEk-19	Amérindien préhistorique sylvicole moyen	6	50	2000	5S	I	Bord du fleuve, pointe
DaEk-2	Amérindien préhistorique archaïque moyen	128	900	1500	5S	III	Paléoterrasse
DaEk-20	Amérindien préhistorique	100	500	1000	5S	III	Paléoterrasse
DaEk-21	Amérindien préhistorique	85	400	700	5S	III	Paléoterrasse
DaEk-22	Amérindien préhistorique	85	400	650	5S	III	Paléoterrasse
DaEk-23	Amérindien préhistorique	85	750	400	5S	III	Paléoterrasse
DaEk-24	Amérindien préhistorique	70	450	200	5S	III	Paléoterrasse
DaEk-25	Amérindien préhistorique	125	750	1200	5S	II	Paléoterrasse
DaEk-26	Euroquébécois	5	50	600	1Ar	II	Bord du fleuve, pointe
DaEk-27	Euroquébécois 1608-1759	5	50	1200	R	I	Bord de rivière
DaEk-28	Amérindien historique	80	250	750	R	II	Bord du fleuve, pointe
DaEk-29	Euroquébécois 1608-1759	20	50	500	5S	II	Bord du fleuve, anse
DaEk-3	Amérindien préhistorique archaïque récent	75	60	250	5S	II	Paléoterrasse
DaEk-30	Amérindien préhistorique	90	450	800	5S	III	Paléoterrasse
DaEk-31	Euroquébécois 1800-1899	65	300	1000	5S	III	Paléoterrasse
DaEk-31	Euroquébécois 1800-1899	65	300	1000	5S	III	Paléoterrasse
DaEk-33	Amérindien préhistorique	130	1000	500	5S	III	Paléoterrasse
DaEk-35	Amérindien historique contact ± 1900	10	50	500	5S	II	Bord du fleuve, pointe
DaEk-35	Amérindien préhistorique	10	50	500	5S	II	Bord du fleuve, pointe
DaEk-4	Amérindien préhistorique archaïque moyen	115	750	1500	1AR	II	Paléoterrasse
DaEk-5	Euroquébécois	5	50	1000	5A	IV	Bord du fleuve, pointe

BORDEN	IDENTITÉ CULTURELLE	ALTITUDE MER (m)	DISTANCE FLEUVE (m)	DISTANCE EAU DOUCE (m)	SOL	RÉGIME HYDRIQUE	GÉOGRAPHIE
DaEk-5	Amérindien préhistorique sylvicole	5	50	1000	5A	IV	Bord du fleuve, pointe
DaEk-6	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur	35	100	1000	5A	IV	Bord du fleuve, pointe
DaEk-7	Amérindien préhistorique archaïque moyen	65	500	1000	1AR	II	Paléoterrasse
DaEk-8	Amérindien préhistorique	20	250	25	5A	IV	Paléoterrasse
DaEk-9	Amérindien préhistorique	100	750	1200	5S	II	Paléoterrasse
DaEk-E	Amérindien historique	5	2000	2500	R	I	Bord de rivière
DaEk-F	Amérindien historique	5	2000	2500	R	I	Bord de rivière
DaEk-G	Amérindien historique	5	6000	2000	R	I	Bord de rivière
DbEj-14	Amérindien préhistorique sylvicole	5	50	250	5A	III	Bord du fleuve, pointe
DbEj-3	Amérindien préhistorique	80	3500	500	5S	III	Paléoterrasse
DbEj-4	Amérindien préhistorique sylvicole moyen	18	50	1750	5A	III	Bord du fleuve, pointe
DbEj-5	Amérindien préhistorique sylvicole	15	50	1800	5A	III	Bord du fleuve, pointe
DbEj-6	Amérindien préhistorique	12	50	1900	5A	III	Bord du fleuve, pointe
DbEj-7	Euroquébécois	9	50	2000	5A	III	Bord du fleuve, pointe
DbEj-7	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur	9	50	2000	5A	III	Bord du fleuve, pointe
DbEk-1	Amérindien préhistorique	150	12000	20	R	II	Bord de lac
DbEk-2	Amérindien préhistorique sylvicole	150	12000	20	R	II	Bord de lac
DbEl-1	Amérindien historique	11	20000	20	5A	IV	Bord de rivière, pointe
DbEl-1	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur	11	20000	20	5A	IV	Bord de rivière, pointe
DbEl-2	Euroquébécois 1900-1950	11	20000	20	5A	IV	Bord de rivière, pointe
DbEl-2	Euroquébécois 1900-1950	11	20000	20	5A	IV	Bord de rivière, pointe
DbEl-4	Amérindien préhistorique archaïque ancien	35	16500	1000	1A	III	Bord de rivière, anse
DbEl-5	Euroquébécois 1800-1899	5	16500	10	5S	II	Bord de rivière, anse
DbEl-5	Euroquébécois 1900-1950	5	16500	10	5S	II	Bord de rivière, anse
DbEl-6	Amérindien préhistorique archaïque laurentien	150	16000	750	5S	II	Paléoterrasse
DbEl-7	Amérindien préhistorique archaïque laurentien	150	15500	200	5S	II	Paléoterrasse
DbEl-8	Euroquébécois 1800-1899	5	15000	750	5S	II	Bord de rivière, anse
DbEl-9	Amérindien préhistorique sylvicole	5	16500	1000	5S	II	Bord de rivière, anse
DdEj-1	Amérindien préhistorique	230	22500	10	2BE	III	Bord de lac, pointe, affluent
DdEj-2	Amérindien préhistorique archaïque récent	230	22500	10	2BE	III	Bord de lac, pointe
DdEj-3	Amérindien préhistorique	225	22500	10	2BE	III	Bord de lac, pointe, exutoire
DdEj-4	Amérindien préhistorique	230	22500	10	2BE	III	Bord de lac, pointe, exutoire
DdEj-5	Amérindien préhistorique	228	22500	10	2BE	III	Bord de rivière

BORDEN	FONCTION	BASSIN	NOM	MUNICIPALITÉ	CARTE	LATITUDE	LONGITUDE
CIEI-1		Noire	Saint-Siméon 1	Saint-Siméon	21 N/13	475142	695155
CIEI-2		Noire	Saint-Siméon 2	Saint-Siméon	21 N/13	475118	695212
DaEj-1		Escoumins	Moulin à Baude	Tadoussac	22 C/4	480935	693945
DaEj-2	artisanale : atelier de taille, four	Escoumins	Four à chaux	Tadoussac	22 C/4	480950	693905
DaEj-3		Sainte-Marguerite	Complexe hydroélectrique	Tadoussac	22 C/4	480930	693949
DaEj-3		Sainte-Marguerite		Tadoussac	22 C/4	480930	693949
DaEj-4		Sainte-Marguerite	Moulin à Baude 7	Tadoussac	22 C/4	480945	694000
DaEj-5		Sainte-Marguerite	Moulin à Baude 8	Tadoussac	22 C/4	480930	693850
DaEk-10	commerciale : lieu de rassemblement, marché, auberge	Sainte-Marguerite	Hôtel Tadoussac	Tadoussac	22 C/4	480831	694300
DaEk-10	commerciale : lieu de rassemblement, marché, auberge	Sainte-Marguerite		Tadoussac	22 C/4	480831	694300
DaEk-10	commerciale : lieu de rassemblement, marché, auberge	Sainte-Marguerite		Tadoussac	22 C/4	480831	694300
DaEk-10		Sainte-Marguerite		Tadoussac	22 C/4	480831	694300
DaEk-10	commerciale : lieu de rassemblement, marché, auberge	Sainte-Marguerite		Tadoussac	22 C/4	480831	694300
DaEk-10	commerciale : lieu de rassemblement, marché, auberge	Sainte-Marguerite		Tadoussac	22 C/4	480831	694300
DaEk-11		Sainte-Marguerite	Hovington	Tadoussac	22 C/4	480835	694156
DaEk-12		Escoumins	Gravel Pit	Tadoussac	22 C/4	480814	694149
DaEk-13		Escoumins	Bench Point	Tadoussac	22 C/4	480813	694132
DaEk-14		Escoumins	Pointe aux Vaches	Tadoussac	22 C/4	480816	694113
DaEk-15		Escoumins	Pointe aux Vaches 2	Tadoussac	22 C/4	480826	694127
DaEk-16		Escoumins	Léa	Tadoussac	22 C/4	480843	694043
DaEk-17		Escoumins	Saturday	Tadoussac	22 C/4	480849	694046
DaEk-18		Escoumins	Rocher du Saguenay ouest	Tadoussac	22 C/4	480849	694001
DaEk-19		Escoumins	Rocher du Saguenay est	Tadoussac	22 C/4	480556	694000
DaEk-19		Escoumins		Tadoussac	22 C/4	480556	694000
DaEk-19		Escoumins		Tadoussac	22 C/4	480556	694000
DaEk-2		Sainte-Marguerite	Penny	Tadoussac	22 C/4	480900	694305
DaEk-20		Escoumins	Moulin à Baude 1	Tadoussac	22 C/4	480915	694026
DaEk-21		Escoumins	Moulin à Baude 2	Tadoussac	22 C/4	480918	694017
DaEk-22		Escoumins	Moulin à Baude 3	Tadoussac	22 C/4	480924	694010
DaEk-23		Escoumins	Moulin à Baude 4	Tadoussac	22 C/4	480934	694015
DaEk-24		Escoumins	Moulin à Baude 5	Tadoussac	22 C/4	480936	694002
DaEk-25		Escoumins	Tadoussac	Tadoussac	22 C/4	480900	694300
DaEk-26	Pêche-trappe	Noire	Anse du Chafaud-aux-Basques	Baie-Sainte-Catherine	22 C/4	480131	694630
DaEk-27	militaire	Saguenay	Bastion	Sacré-Coeur	22 C/4	480934	694942
DaEk-28		Sainte-Marguerite	Grotte funéraire	Tadoussac	22 C/4	480824	694322
DaEk-29	religieuse : sépulture, mission, église	Sainte-Marguerite	Chapelle de Tadoussac	Tadoussac	22 C/4	480824	694310
DaEk-3		Sainte-Marguerite	Molson	Tadoussac	22 C/4	480850	694241
DaEk-30		Escoumins	Rivière du Moulin à Baude	Tadoussac	22 C/4	480915	694025
DaEk-31		Sainte-Marguerite	Hameau du Moulin à Baude	Tadoussac	22 C/4	480900	694040
DaEk-31		Sainte-Marguerite	Hameau du Moulin à Baude	Tadoussac	22 C/4	480900	694040
DaEk-33		Sainte-Marguerite	Tadoussac	Tadoussac	22 C/4	480900	694326
DaEk-35	religieuse : sépulture, mission, église	Sainte-Marguerite	Sépulture de Tadoussac	Tadoussac	22 C/4	480822	694412
DaEk-35	religieuse : sépulture, mission, église	Sainte-Marguerite		Tadoussac	22 C/4	480822	694412
DaEk-4		Noire	Dallaire	Baie-Sainte-Catherine	22 C/4	480710	694402
DaEk-5		Noire	Pointe-aux-Alouettes 1	Baie-Sainte-Catherine	22 C/4	480554	694227



BORDEN	FONCTION	BASSIN	NOM	MUNICIPALITÉ	CARTE	LATITUDE	LONGITUDE
DaEk-5		Noire		Baie-Sainte-Catherine	22 C/4	480554	694227
DaEk-6	domestique	Noire	Pointe-aux-Alouettes 2	Baie-Sainte-Catherine	22 C/4	480544	694251
DaEk-7		Noire	Baie Sainte-Catherine 2	Baie-Sainte-Catherine	22 C/4	480708	694334
DaEk-8		Noire	Baie Sainte-Catherine 1	Baie-Sainte-Catherine	22 C/4	480608	694336
DaEk-9		Sainte-Marguerite	Creek site	Tadoussac	22 C/4	480856	694306
DaEk-E	Grotte funéraire ?	Noire	Grotte 1	Baie-Sainte-Catherine	22 C/4	480740	694400
DaEk-F	Grotte funéraire ?	Noire	Grotte 2	Baie-Sainte-Catherine	22 C/4	480740	694430
DaEk-G	Grotte funéraire ?	Sainte-Marguerite	Grotte 3	Tadoussac	22 C/4	480840	694630
DbEj-14		Escoumins	Baie des Petites Bergeronnes	Les Bergeronnes	22 C/4	481305	693501
DbEj-3		Escoumins	Petites-Bergeronnes I	Les Bergeronnes	22 C/4	481427	693731
DbEj-4		Escoumins	Anse aux Pilotes I	Les Bergeronnes	22 C/4	481246	693502
DbEj-5		Escoumins	Anse aux Pilotes II	Les Bergeronnes	22 C/4	481248	693505
DbEj-6		Escoumins	Anse aux Pilotes III	Les Bergeronnes	22 C/4	481248	693510
DbEj-7		Escoumins	Anse aux Pilotes IV	Les Bergeronnes	22 C/4	481246	693512
DbEj-7		Escoumins		Les Bergeronnes	22 C/4	481246	693512
DbEk-1		Escoumins	Lac des Sables 1	Les Bergeronnes	22 C/5	481848	694040
DbEk-2		Escoumins	Lac des Sables 2	Les Bergeronnes	22 C/5	481910	693941
DbEl-1		Sainte-Marguerite	Rivière Sainte-Marguerite	Sacré-Coeur	22 C/5	481518	695736
DbEl-1		Sainte-Marguerite		Sacré-Coeur	22 C/5	481518	695736
DbEl-2	domestique	Sainte-Marguerite	Scièrè Sainte-Marguerite	Sacré-Coeur	22 C/5	481519	695736
DbEl-2	technologique : moulin, à farine, à bois	Sainte-Marguerite		Sacré-Coeur	22 C/5	481519	695736
DbEl-4		Sainte-Marguerite	Rivière Sainte-Marguerite	Sacré-Coeur	22 C/4	481458	695743
DbEl-5		Petit Saguenay	Anse-au-Cheval	Petit-Saguenay	22 C/4	481350	695835
DbEl-5		Petit Saguenay		Petit-Saguenay	22 C/4	481350	695835
DbEl-6		Petit Saguenay	Sainte-Étienne	Petit-Saguenay	22 C/4	481220	695820
DbEl-7		Petit Saguenay	Sainte-Étienne	Petit-Saguenay	22 C/4	481215	695720
DbEl-8		Petit Saguenay	Anse de Sainte-Étienne	Petit-Saguenay	22 C/4	481217	695430
DbEl-9		Sainte-Marguerite	Rivière Sainte-Marguerite	Sacré-Coeur	22 C/4	481457	695743
DdEj-1		Escoumins	Lac des Piliers 1	Lac-au-Brochet	22 C/12	483247	693508
DdEj-2		Escoumins	Lac des Piliers 2	Lac-au-Brochet	22 C/12	483205	693338
DdEj-3		Escoumins	Lac des Piliers 3	Lac-au-Brochet	22 C/12	483216	693430
DdEj-4		Escoumins	Lac des Piliers 4	Lac-au-Brochet	22 C/12	483206	693400
DdEj-5		Escoumins	Lac des Piliers 5	Lac-au-Brochet	22 C/12	483200	693400